



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Rapport de résultats 2016 de la Communauté du Pacifique



Photo de couverture : Jeunes de Wagina s'occupant de leurs légumes.
Photo : Emmanuel Oti

Rapport de résultats 2016 de la Communauté du Pacifique



Nouméa (Nouvelle-Calédonie), 2017

© Communauté du Pacifique (CPS) 2017

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Rapport de résultats de la Communauté du Pacifique : 2016 / Communauté du Pacifique

1. Pacific Community
2. Technical assistance — Oceania.
3. International organization — Oceania.

I. Titre II. Communauté du Pacifique

341.2460995

AACR2

ISBN : 978-982-00-1072-7

Préparé pour la publication et imprimé par la Communauté du Pacifique au siège de Nouméa,
B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie, 2017

www.spc.int

Table des matières

Avant-propos	v
Remerciements	vi
Sigles et acronymes	vii
Synthèse des résultats et des enseignements tirés	1
Introduction	5
Chapitre 1 Renforcer la gestion durable des ressources naturelles	9
Chapitre 2 Améliorer les filières d'exportation vers les marchés étrangers	25
Chapitre 3 Renforcer la viabilité des systèmes de transport et la sécurité énergétique	30
Chapitre 4 Renforcer l'accès aux statistiques sur le développement et leur mise à profit pour étayer les politiques et suivre les progrès enregistrés	35
Chapitre 5 Améliorer les interventions plurisectorielles sur les dossiers du changement climatique et de la gestion des catastrophes	41
Chapitre 6 Améliorer le développement social grâce à la promotion des droits de la personne, de l'égalité entre les sexes, de la diversité culturelle (pratiques culturelles et savoirs traditionnels) et de débouchés d'avenir pour les jeunes	50
Chapitre 7 Renforcer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire	58
Chapitre 8 Renforcer la surveillance et la réponse en santé publique à l'échelle régionale	63
Chapitre 9 Améliorer la qualité de l'enseignement	68
Chapitre 10 Progression de la CPS dans la réalisation de ses objectifs organisationnels	72
10A Renforcer l'engagement et la collaboration avec les membres et les partenaires	73
10B Renforcer le savoir et l'expertise techniques et scientifiques	77
10C Répondre aux priorités de développement des membres au moyen d'approches pluridisciplinaires	79
10D Renforcer la planification, la hiérarchisation des priorités, l'évaluation, l'amélioration continue et l'innovation	84
10E Optimiser les capacités des personnes, des systèmes et des processus	87

Avant-propos

Au nom de la Communauté du Pacifique (CPS), je suis fier de pouvoir vous présenter ce rapport, qui brosse un tableau des résultats obtenus en 2016 par l'Organisation, en coopération avec ses pays membres et ses partenaires du développement. Je suis convaincu que ces résultats donnent la mesure des efforts considérables que nos membres, nos agents et nos partenaires ont déployés de concert afin d'avoir un impact réel, tout en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue et de recherche d'efficacité.

Le présent rapport décrit les résultats atteints en application du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016-2020, compte tenu en particulier des trois objectifs de développement qu'il fixe et des neuf sous-objectifs qui y sont rattachés, dans le prolongement des priorités définies par nos pays membres. Il fait également état des progrès accomplis au regard de nos cinq objectifs organisationnels. Nous nous employons à renforcer nos moyens d'action pour mieux exécuter notre programme de travail et développer notre avantage comparatif, l'objectif étant de contribuer à la réalisation des objectifs des pays membres.

Loin du simple exercice de promotion, le Rapport de résultats 2016 de la Communauté du Pacifique vise à mettre en avant les enseignements que l'Organisation a su tirer de ses réussites comme de ses échecs, pour améliorer en permanence la qualité de son action. Le présent rapport ne peut toutefois livrer qu'un instantané de ce travail. Il faudrait en effet plusieurs centaines de pages pour en proposer une description détaillée.

Les données disponibles montrent que le progrès est en marche dans de nombreux secteurs à travers le Pacifique, et ce, en dépit de la vulnérabilité des États et Territoires insulaires océaniques face aux effets du changement climatique et à l'intensification des catastrophes naturelles. Le présent rapport illustre, à l'aide de nombreux exemples, les changements et les enseignements qui étayent les mesures d'ajustement que nous prenons, les programmes que nous élaborons et les interventions que nous planifions.

Le rapport a été établi à la demande du sous-comité du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) chargé des questions de gouvernance, dont je tiens à saluer la contribution active à l'élaboration et à l'examen du texte. Je souhaiterais également témoigner ma reconnaissance à l'ensemble de nos pays membres, de nos partenaires de développement et de nos agents, dont les efforts inlassables, le savoir-faire, l'engagement et la générosité demeurent la clé de la réussite de la CPS.



Colin Tukuitonga
**Directeur général de la
Communauté du Pacifique**

Remerciements



La Communauté du Pacifique est une organisation intergouvernementale qui œuvre en étroite collaboration avec ses membres :

Australie, Îles Cook, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Guam, Kiribati, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Samoa américaines, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, et Wallis et Futuna.

Nous les remercions pour leur soutien.

La CPS tient également à saluer le rôle joué par ses membres et ses principaux partenaires financiers dans la concrétisation des résultats présentés dans ce rapport. En particulier, de par les investissements concrets qu'elles réalisent en faveur du budget ordinaire et des fonds programme de la CPS, l'Australie, la France, la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande contribuent sensiblement aux efforts engagés pour améliorer l'efficacité du développement.

Sigles et acronymes

ACIAR	Centre australien pour la recherche agricole internationale
AFD	Agence française de développement
AMCC	Alliance mondiale contre le changement climatique
ASBO	Association pour la protection de la biodiversité d'Ouvéa
BAoD	Banque asiatique de développement
CAPi	collecte assistée par informatique
CDN	contribution déterminée au niveau national
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CJP	Conseil de la jeunesse du Pacifique
CORP	Conseil des organisations régionales du Pacifique
C-POND	Centre océanien de prévention de l'obésité et des maladies non transmissibles
CPS	Communauté du Pacifique
CPSC	Commission des transports maritimes du Pacifique central
CRGA	comité des représentants des gouvernements et administrations
DCP	dispositif de concentration du poisson
DECC	Programme durabilité environnementale et changement climatique
EPU	Examen périodique universel
EQAP	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Fonds européen de développement
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFA	Agence des pêches du Forum
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FIP	Forum des Îles du Pacifique
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
GIZC	gestion intégrée des zones côtières
GRC	gestion des risques de catastrophe
IACT	projet Accroissement du commerce de produits agricoles
IFN	inventaire forestier national
IMDN	indicateurs minima du développement national
INTEGRE	Initiative des Territoires pour la gestion régionale de l'environnement
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
MNT	maladies non transmissibles
ODD	Objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONFi	Office national des forêts (international)
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU/SIPC	Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies
PCREE	Centre océanien pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
PEID	petits États insulaires en développement
PIEMA	Alliance océanienne pour la gestion des situations d'urgence
PIPSO	Organisation du secteur privé océanien
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

RESCCUE	Restauration des services écosystémiques et adaptation au changement climatique
RRC	réduction des risques de catastrophe
RRRT	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne
RSI	Règlement sanitaire international
SIGE	système d'information pour la gestion de l'éducation
SPAC	Équipe stratégie, performance et amélioration continue
TIC	technologies de l'information et de la communication
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USP	Université du Pacifique Sud
WCPFC	Commission des pêches du Pacifique occidental et central
ZEE	zone économique exclusive

Synthèse des résultats et des enseignements tirés

Le Cadre de résultats stratégiques de la CPS repose sur une logique itérative, qui permet de mesurer l'efficacité de l'Organisation depuis la pertinence de ses produits jusqu'aux changements induits dans les connaissances, les comportements et les pratiques, changements qui pourront à leur tour produire un impact à long terme dans les États et Territoires insulaires océaniques. Les progrès accomplis sont décrits dans le détail dans chaque chapitre. Voici quelques-uns des faits qui ont marqué l'année 2016.

Produits scientifiques et techniques



Plus de 90 produits scientifiques et techniques ont été obtenus.

- Élaboration de méthodes, de protocoles, de demandes de financement et de budgets
- Recueil, analyse et évaluation de données
- Conseils spécialisés, élaboration de politiques et de textes de loi
- Publication d'articles dans des revues à comité de lecture et diffusion de l'information
- Organisation de manifestations, consultation et négociation

Évolution des connaissances



Près d'un quart des informations se rapportant aux résultats de la CPS ont trait à l'évolution des connaissances, induite par la formation et le renforcement des capacités.

Les enquêtes de suivi des formations ex post nous donnent de précieux retours d'expérience servant à améliorer la conception et la conduite des formations.

Changement de comportements



On recense plus de 60 exemples de nouvelles politiques ou modalités de travail entérinées et/ou mises en application dans les pays océaniques.

Changement de pratiques



On compte plus de 60 descriptions quantitatives et qualitatives de l'amélioration des pratiques dans les pays océaniques, plus de 80 % des changements décrits étant intervenus dans les petits États insulaires en développement (PEID).

La CPS reconnaît combien il est utile de contribuer à l'amélioration des pratiques dans les PEID, en application de la Déclaration « Samoa, la Voie à suivre » et d'Action 21.

Impact



La CPS s'attache à améliorer son système de gestion des résultats pour pouvoir cerner et suivre l'impact à long terme de l'assistance qu'elle fournit aux pays océaniques. Cet impact se matérialise surtout au niveau institutionnel et exige énormément de temps et de ressources. Après 33 années de négociations, les Îles Salomon et Vanuatu sont parvenus à se mettre d'accord sur le tracé d'une limite maritime, désormais fixée par voie de traité.

Capacités

En 2016, la CPS s'est employée à développer plus avant ses capacités, conformément aux objectifs organisationnels qu'elle s'est fixés. Ces capacités permettent de renforcer les prestations exécutées à l'appui du développement des membres, ainsi que l'avantage comparatif de l'Organisation. Par exemple :

La CPS met au point des systèmes, recueille des données et conduit des recherches scientifiques pour étayer la prise de décision factuelle.

Utilisation inédite de tablettes pour les recensements menés en Océanie.

De nombreux enseignements ont été tirés des opérations de collecte assistée par informatique (CAPI) et seront appliqués au recueil de données censitaires en 2017. Parmi les améliorations apportées, citons notamment le fait qu'il est aujourd'hui reconnu que les nouveaux outils technologiques doivent être mis à l'essai avant leur introduction, la réduction du nombre d'agents recenseurs contrôlés par chaque superviseur et l'assurance de la qualité des lieux pointés par GPS afin de veiller à ce que les agents recenseurs travaillent dans les lieux indiqués. L'échange de données en 3G a permis le transfert et l'assurance de la qualité des données dans les 24 à 48 heures suivant la collecte.



La CPS dispense des conseils scientifiques et une assistance technique pour renforcer les réalisations obtenues en matière de développement.

Le fait d'associer de bout en bout les agriculteurs fidjiens aux travaux de recherche et développement – et de prendre en compte leurs connaissances et de leur permettre de participer au processus scientifique – a permis de faire largement adopter les nouvelles méthodes et d'autonomiser les participants.



La CPS appuie la gouvernance et la coordination à l'échelle régionale.

L'édition 2015 de la PILNA (évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul) est la plus vaste évaluation jamais réalisée dans la région. En 2016, la CPS s'est appuyée sur de nouvelles méthodes afin d'analyser les données obtenues pour 45 000 élèves, inscrits dans 700 écoles de 13 pays. L'analyse a permis de dresser les constats suivants :

- **Calcul** – amélioration notable à travers la région entre 2012 et 2015.
- **Lecture et écriture** – quelques améliorations constatées dans les pays de la région.
- Les pays ont quelque peu progressé concernant l'exploitation des résultats de la PILNA pour formuler des interventions adaptées en classe et à l'échelle du système d'enseignement.
- 47 % des élèves atteignent ou dépassent le niveau de compétences langagières attendu.
- Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons aussi bien pour les compétences langagières que pour les compétences mathématiques.
- En lecture et écriture, les garçons de CM2 se situent au même niveau que les filles de CE2.



La CPS impulse et facilite les actions multi-institutions et multi-pays.

Sommet océanien sur les MNT – renforcer la volonté politique et l'appropriation des interventions à l'échelle régionale et nationale. Il reste difficile d'amener les pays à tenir leurs engagements dans la durée et à adopter une position commune sur les mesures à mettre en œuvre. L'appui technique fourni par la CPS a permis aux pays d'enclencher la dynamique nécessaire pour procéder à des réformes législatives.

- Interdiction de certains aliments et boissons sucrés à Nauru
- Amendement de la législation marshallaise afin d'accroître les taxes sur le tabac, l'alcool et les aliments et boissons sucrés
- Loi sur le tabagisme mise en application aux Îles Salomon



La CPS mène des actions de formation, d'encadrement et de développement des compétences pour donner aux pays océaniques les moyens de satisfaire leurs aspirations au développement.

851 participants à des formations en rapport avec la pêche



Parmi les participants dont les acquis d'apprentissage ont été évalués

- 96 % ont démontré des aptitudes améliorées en matière de recueil ou d'analyse des données scientifiques ou économiques.
- 96 % mettaient à profit les compétences ou connaissances acquises six mois après la formation.
- 9 responsables des services des pêches sur 10 ont fait évoluer leurs pratiques à la suite des ateliers sur l'approche intégrée du genre.

Comment lire le présent rapport



Le présent rapport met l'accent sur les enseignements tirés et les ajustements mis en pratique par les membres de la Communauté du Pacifique grâce à l'assistance scientifique et technique que leur fournit l'Organisation.

Les résultats enregistrés en 2016 sont décrits au regard de chacun des neuf objectifs de développement de la CPS (chapitres 1 à 9) et de ses cinq objectifs organisationnels (chapitre 10). Pour illustrer ces résultats, le rapport braque son zoom sur certaines réalisations obtenues dans les pays et présente différentes données fournies par les divisions et programmes de l'Organisation. Il précise également la manière dont ces résultats contribuent aux Objectifs de développement durable (ODD).

Le fait d'exposer ici les difficultés de développement, ainsi que les enseignements et les ajustements résultant de la collaboration de l'Organisation avec ses pays membres, marque un nouveau progrès dans la présentation des résultats institutionnels. La CPS cherche à mettre à profit ces enseignements en adaptant ses modalités de travail et sa façon de se préparer à affronter les défis actuels et futurs. Le rapport contient un bilan des enseignements tirés des difficultés rencontrées et des réussites enregistrées dans le cadre des activités sectorielles et institutionnelles menées par l'Organisation pendant l'année, ainsi qu'un plan d'action établi en réponse. L'objectif est de présenter aux membres et aux partenaires un bilan des principaux enseignements tirés, dans un format accessible, pratique et utile.

Principaux enseignements tirés et réponses clés

Grâce à la mutualisation des enseignements tirés des projets, programmes et activités des équipes, la CPS se constitue une base factuelle qui permet d'étayer les améliorations à apporter aux programmes et la conception des projets. La haute direction a défini les grandes priorités d'action de la CPS pour 2017, en s'appuyant sur les enseignements tirés en 2016 et sur le degré d'avancement des mesures prises sur la base des enseignements de 2015.

Premier enseignement prioritaire : La mutualisation et l'application pratique des enseignements tirés de l'expérience façonnent la manière dont nous programmons nos interventions et nous guident dans le choix des actions à privilégier et de celles à mettre en retrait pour mieux répondre aux besoins de nos membres.

Principales mesures pour 2016	Progrès accomplis au regard des mesures prises sur la base des enseignements de 2015	
1.1 Renforcer les processus de planification et de réflexion au sein des divisions afin d'étayer la conception des nouveaux programmes et projets, ainsi que les ajustements à apporter aux projets en cours de mise en œuvre.	Mesure prévue en 2015 : Déterminer de multiples points de collecte et d'utilisation des données dans le cycle de planification et les cycles de vie des programmes et projets.	Progrès accomplis en 2016 : La majorité des sections font état d'améliorations concernant le recueil de données, leur utilisation à des fins de planification, l'évaluation de leur intégrité, et l'inclusion de données de performance dans les nouvelles propositions et conventions, dans le cadre du cycle de vie des programmes et des projets. Un nombre croissant de sections déclarent s'appuyer sur ces données pour organiser les demandes des pays en fonction des plans d'activité, des plans stratégiques et des ODD.
1.2 Procéder à une évaluation stratégique des moyens d'action de la CPS afin d'appuyer les débats et la prise de décision sur la hiérarchisation des activités de l'Organisation, en fonction des capacités uniques et de l'avantage comparatif de cette dernière.		Nouvelle mesure pour 2016.

Deuxième enseignement prioritaire : En plaçant l'humain au cœur de notre action, que ce soit pour concevoir des projets institutionnels ou de développement, nous pouvons affiner notre compréhension du contexte propre à la CPS et du paysage régional et ainsi accroître la pertinence et l'utilité de notre travail.

Principales mesures pour 2016	Progrès accomplis au regard des mesures prises sur la base des enseignements de 2015
-------------------------------	--

<p>2.1 Mettre à profit les relations, les structures et les processus en place, procéder à des consultations régulières et communiquer périodiquement avec le personnel et les structures homologues dans les pays afin de décider des domaines d'action prioritaires et de se tenir prêt à faire évoluer ou à adapter les plans de travail avec souplesse.</p>	<p>Mesure prévue en 2015 : Achever et mettre en œuvre la stratégie de programmation par pays, en sélectionnant trois pays pilotes.</p>	<p>Progrès accomplis en 2016 : La CPS travaille aux côtés des pays, à différents niveaux, afin de mieux comprendre leur économie politique. À ce titre, elle noue des relations avec les acteurs des différents secteurs (les directeurs des pêches, par exemple) afin de préciser les besoins qui leur sont propres, elle diffuse les plans d'activité et demande l'inclusion en amont de projections bisannuelles des besoins sectoriels (comme prévu par exemple dans les demandes annuelles nationales concernant la qualité de l'enseignement). En Mélanésie, la CPS travaille en concertation avec les services nationaux de la planification afin de délimiter deux à trois domaines prioritaires. Le groupe de travail sur les MNT et la sécurité alimentaire a formulé des plans de travail, en collaboration avec les Tonga, Kiribati et les Fidji. La CPS a travaillé en lien avec le sous-comité du CRGA à deux reprises en 2016, afin d'examiner les résultats obtenus et le contexte dans lequel s'inscrit son action.</p>
<p>2.2 Mettre au point de manière collégiale un ensemble d'outils conviviaux pour la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'amélioration continue des programmes, dans le cadre d'une approche de programmation intégrée.</p>	<p>Mesures prévues en 2015 : Examiner et repenser la manière dont la CPS conçoit ses programmes, afin d'assurer une meilleure application des enseignements tirés, une réflexion autour de l'efficacité, ainsi que la prise en compte des priorités stratégiques et l'alignement des activités sur celles-ci dès les prémices d'un projet.</p> <p>Obtenir des bailleurs de fonds des ressources de nature à promouvoir les approches plurisectorielles.</p>	<p>Progrès accomplis en 2016 : Tous les plans d'activité des programmes intègrent désormais des activités destinées à promouvoir les approches plurisectorielles et le développement social. De plus en plus de sections déclarent travailler en concertation avec des experts en développement social de la CPS en vue de l'évaluation de leur travail et de la conception de nouveaux projets.</p> <p>La Directrice générale adjointe (Suva) a organisé plusieurs ateliers afin d'examiner les plans d'activité et les études de cas sur les modalités de travail intégrées.</p> <p>L'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne (RRRT) a mis au point des tutoriels vidéo consacrés à l'approche de programmation fondée sur les droits, tandis que le Département développement social procède à des états des lieux des divisions afin de concevoir des démarches factuelles adaptées en vue de l'intégration de la dimension de genre dans les programmes des divisions.</p>
<p>Troisième enseignement prioritaire : Il est essentiel de renforcer nos capacités en interne (personnes, processus et outils) en matière de budgétisation, de gestion des achats, de TIC, de ressources humaines et de conception de projets, ainsi que de promouvoir le travail en bonne intelligence, pour atteindre nos objectifs organisationnels et, par effet de levier, concrétiser nos objectifs de développement.</p>		
<p>Principales mesures pour 2016</p>	<p>Progrès accomplis au regard des mesures prises sur la base des enseignements de 2015</p>	
<p>3.1 Renforcer les processus à l'échelle de l'Organisation, notamment en rattachant le budget au Plan stratégique.</p>	<p>Veiller à ce que les projets soient dotés de budgets appropriés, afin d'assurer le recouvrement intégral des coûts, ainsi que l'application d'un dispositif de suivi-évaluation et d'amélioration continue.</p>	<p>Au sein de la CPS, d'importants progrès sont à signaler : toutes les sections participent à la première phase de mise en œuvre du dispositif de recouvrement intégral des coûts, certaines en appliquant déjà toutes les composantes, y compris l'affectation de 4 % du budget au volet « suivi, évaluation et amélioration continue », conformément à la décision prise par le CRGA à sa 45^e session.</p>
<p>3,2 Introduire un modèle d'engagement dynamique au sein de la Direction opérations et gestion afin de promouvoir l'offre de services.</p>	<p>Nouvelle mesure pour 2016.</p>	

Introduction

Les 22 États et Territoires insulaires océaniques membres de la Communauté du Pacifique (CPS) comptent environ 11 millions d'habitants. Sur ces 22 membres, 14 ont statut de petit État insulaire en développement (PEID), selon la classification du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

Malgré la pluralité des cultures et des spécificités propres aux pays membres océaniques, tous se heurtent à des difficultés communes découlant de leur isolement géographique, à quoi s'ajoutent le manque de ressources humaines et naturelles, l'exiguïté des économies insulaires et l'éloignement des marchés. Les pays océaniques sont aussi extrêmement vulnérables aux impacts des événements géopolitiques et économiques externes et, plus encore, aux effets du changement climatique et de catastrophes naturelles toujours plus violentes.

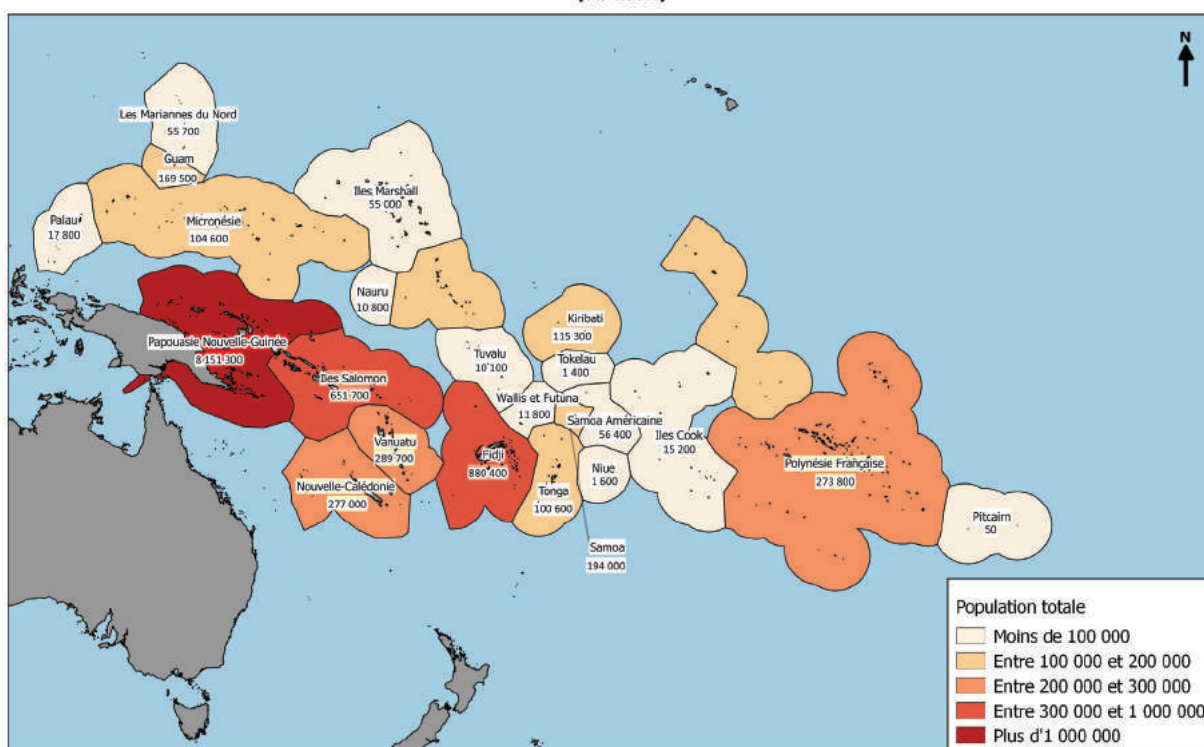
Il est essentiel de tisser des liens de coopération étroits entre les autorités océaniques, les organisations internationales et régionales et les partenaires de développement si l'on veut appuyer le développement durable et ininterrompu de la région.

La CPS œuvre depuis 70 ans aux côtés de ses membres : par l'assistance et les conseils scientifiques et techniques qu'elle apporte, l'Organisation aide les pays à faire face aux enjeux de développement complexes qui se posent dans la région.

Le présent document est le premier rapport de résultats établi au regard du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016-2020.

Soucieuse d'aider ses pays membres à atteindre leurs objectifs de développement à long terme, la CPS poursuit l'adaptation de ses modalités de travail afin de s'assurer qu'elle demeure efficace, performante et à leur écoute. Le Plan stratégique énonce trois grands objectifs de développement et fixe les objectifs organisationnels et de développement qui déterminent les modalités de mise en œuvre du texte et délimitent le cadre dans lequel la CPS mesure ses résultats, en assure le suivi et en fait rapport.

ESTIMATION DE LA POPULATION DES ILES DU PACIFIQUE (Mi-2016)



Plan stratégique de la Communauté du Pacifique et sa théorie du changement

VISION

Notre vision pour le Pacifique est celle d'une région où règnent la paix, l'harmonie, la sécurité, l'intégration sociale et la prospérité, et où l'ensemble des peuples du Pacifique peuvent vivre libres et en bonne santé tout en étant productifs.

Il s'agit d'une vision commune pour le Pacifique, consacrée par le Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique.

MISSION

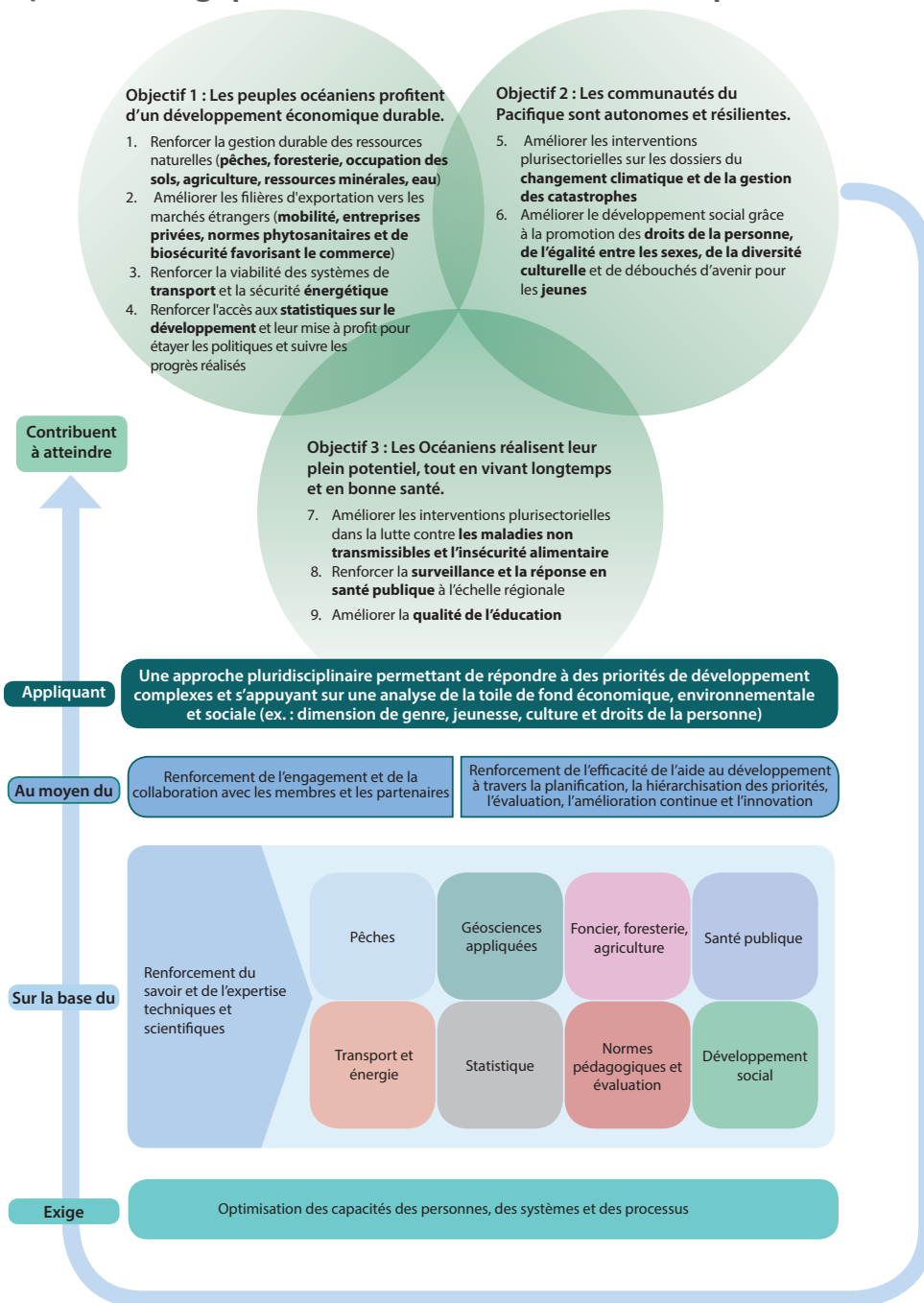
Œuvrer en faveur du bien-être des Océaniens en mobilisant la science et le savoir à l'aide de méthodes efficaces et novatrices, s'appuyant sur une compréhension fine des spécificités et des cultures des populations du Pacifique.



Les valeurs de la CPS qui étayent la théorie du changement :

- Nous attachons une grande valeur à la richesse et à la diversité des cultures, des traditions et des environnements propres aux populations du Pacifique, et nous formulons des solutions pérennes fondées sur une compréhension solide des forces et des besoins qui les caractérisent, ainsi que des difficultés auxquelles elles sont confrontées.
- Nous nous engageons à valoriser les capacités scientifiques et techniques de nos membres, dans le cadre d'un processus de développement transformationnel.
- Nous nous engageons à respecter les principes de bonne gouvernance, ainsi qu'à défendre et à promouvoir l'égalité entre les sexes et les droits de la personne, en nous assurant que les besoins des groupes les plus vulnérables au sein de nos sociétés sont au cœur du travail que nous menons.
- Nous collaborons avec nos partenaires actuels et tissons de nouvelles relations en vue de mobiliser l'ensemble des forces en présence pour servir collectivement les intérêts de nos membres.
- Nous nous engageons à développer une culture institutionnelle qui permette à nos agents d'améliorer sans cesse l'efficacité de leur action au profit des populations océaniques.

Théorie du changement de la CPS (Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016–2020)



Hiérarchie des résultats



Le récit de l'année 2016

Contexte régional

Dans le présent rapport, il est présumé que le lecteur dispose d'une connaissance approfondie du contexte océanien, notamment des éléments porteurs de développement et des menaces qui ont pesé sur le développement au cours de l'année 2016. Cette année encore, les catastrophes naturelles ont lourdement pesé sur les trajectoires de développement de la région, de même que sur le travail de la CPS.

Le Pacifique a dû faire face au cyclone Winston et aux effets chroniques d'épisodes de sécheresse prolongés, tout en poursuivant le travail de relèvement entamé en 2015 suite au passage du cyclone Pam.

Cyclone de catégorie 5, Winston s'est abattu sur la région en février 2016, devenant le plus puissant cyclone jamais enregistré aux Fidji. Au-delà de son lourd bilan matériel, le phénomène a coûté la vie à 44 personnes, endommagé ou détruit environ 40 000 logements et perturbé les réseaux de communication. Le Gouvernement a dû déclarer l'état d'urgence, qui a été prolongé pendant 60 jours. On a compté environ 540 400 personnes sinistrées, pour des pertes se chiffrant à 1,38 milliard de dollars des États-Unis.

En mars 2015, Vanuatu a été balayé par le cyclone Pam, qui a causé la mort de plusieurs personnes et gravement endommagé les infrastructures, les abris, les réserves alimentaires et les sources d'approvisionnement en eau des six provinces du pays. Plus de la moitié des habitants, soit environ 167 000 personnes, ont été touchés, et les efforts de relèvement ont dû se poursuivre en 2016.

La sécheresse survenue dans la région en 2015 en raison de conditions El Niño a continué de sévir dans plusieurs pays du Pacifique, dont les Fidji, les Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie, Palau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, les Tonga et Vanuatu. On estime que la modification des régimes de précipitations pourrait affecter 4,3 millions de personnes dans 12 pays du Pacifique. De nombreuses communautés voient chuter leur production agricole vivrière et leurs réserves en eau de boisson, au point où plusieurs pays ont été contraints de déclarer l'état d'urgence. À Vanuatu, nombre des zones touchées par la sécheresse se trouvaient également sur la route de Pam en 2015, le cyclone ayant affaibli la capacité des populations à faire face aux chocs ultérieurs.

L'année 2016 a connu d'autres calamités naturelles, notamment :

- un séisme de magnitude 8,0 aux Îles Salomon en décembre ;
- la dépression tropicale TD04F qui a touché les Fidji elle aussi en décembre, privant d'eau quelque 50 000 personnes. À certains endroits, les inondations ont par ailleurs emporté les matériaux prévus pour la reconstruction des maisons endommagées par Winston.

Contexte institutionnel propre à la CPS

En 2016, en concertation avec les pays membres et le personnel de l'Organisation, nous avons recentré et recadré notre périmètre d'intervention. Pour ce faire, nous avons examiné la pertinence de chaque domaine d'intervention par rapport aux priorités de développement de nos membres, ainsi que la capacité de la CPS à contribuer, par ses compétences spécialisées et sa valeur ajoutée, aux actions menées en coopération avec les pays et les partenaires en vue d'obtenir des résultats à long terme.

Concernant la question épineuse du financement :

- Nous avons entamé la mise en place d'un modèle de recouvrement intégral des coûts et encouragé nos bailleurs de fonds à soutenir cette transition lors de la négociation de nouvelles propositions de projets.
- Nous avons demandé la réalisation d'une étude sur la possibilité d'adopter une nouvelle devise de référence pour la fixation des traitements des agents recrutés à l'international.
- Nous avons répertorié 30 postes à supprimer, pour lesquels nous avons procédé à six licenciements économiques et décidé de ne pas prolonger 24 contrats.

En outre, il est apparu nécessaire pour la CPS d'intensifier son action en Mélanésie, qui concentre 90 % de la population océanienne. Le recrutement d'une directrice affectée à la Mélanésie montre bien que l'Organisation est consciente des besoins et du potentiel de développement particuliers de cette partie du Pacifique. Une directrice a également été recrutée pour diriger le Bureau régional pour la Micronésie et sera notamment chargée des relations publiques et de la mobilisation de ressources.

La CPS continuera de hiérarchiser ses activités afin de s'assurer que ses financements sont clairement rattachés aux réalisations attendues au titre de ses objectifs organisationnels. Ce processus plus large de priorisation stratégique est indispensable si la CPS entend être à la hauteur de ses ambitions, à savoir incarner une organisation respectée et appréciée des peuples océaniens, avec qui et pour qui elle travaille, et devenir le partenaire de développement privilégié des bailleurs.

La CPS a introduit des exercices de réflexion à mi-parcours à travers l'Organisation. Nous nous sommes ainsi posé la question suivante : « La CPS mène-t-elle les bonnes activités, au bon moment, avec les bonnes personnes, pour produire les changements nécessaires à la réalisation de nos objectifs organisationnels et de développement ? ». Cette réflexion est venue appuyer l'analyse des résultats obtenus sur l'ensemble de l'année et a généré une somme importante d'informations, en partie présentées dans ce rapport.

Chapitre 1

Renforcer la gestion durable des ressources naturelles

En 2016, la CPS a fourni un appui scientifique et technique plurisectoriel aux pays océaniques afin qu'ils soient mieux armés pour gérer durablement leurs ressources naturelles. Par exemple :

- Les outils et formations mis au point par la CPS en matière de gestion de données ont permis d'améliorer le recueil des données sur les pêcheries thonières à petite échelle, ainsi que sur les pêcheries et les écosystèmes côtiers à Nauru, au Samoa, à Tokelau, aux Tonga, à Tuvalu et à Vanuatu.
- Les essais réalisés sur la gestion durable de la santé des sols ont conduit à l'adoption de pratiques personnalisées aux Fidji, à Kiribati, au Samoa et à Tuvalu.
- Quatorze pays océaniques sont aujourd'hui mieux à même de suivre les progrès enregistrés au regard des ODD, en particulier pour ce qui est des indicateurs rattachés aux Objectifs 6, 9, 11, 13, 14, 15 et 17.
- À Kiribati, aux Îles Marshall et à Tuvalu, les réserves des nappes superficielles ont été surveillées et évaluées afin de déterminer un schéma d'exploitation propre à garantir un approvisionnement durable en eau potable, même en période de sécheresse.
- Des plans de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ont été mis en œuvre dans des sites pilotes aux Fidji, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Vanuatu et à Wallis et Futuna.

Contribution aux ODD



Les défis à relever

Dans ce domaine, il faudra relever plusieurs grands défis, notamment :

- traduire les connaissances scientifiques et techniques en mesures concrètes à l'échelon national ;
- intégrer le développement social aux travaux scientifiques et techniques ;
- veiller à instaurer un dispositif de suivi-évaluation efficace, reposant sur la définition d'objectifs clairs, mesurables et limités dans le temps pour l'ensemble des projets et des programmes ;
- pérenniser les moyens institutionnels dont la CPS a besoin pour fournir ses connaissances scientifiques et son expertise technique.

Perspectives pour 2017

La CPS va continuer à :

- fournir des conseils de gestion et des conseils scientifiques et techniques de qualité aux pays océaniques et aux organisations régionales en vue d'appuyer la gestion durable des ressources halieutiques hauturières, littorales et côtières, dans l'optique d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.
- faire office de centre régional de recherche scientifique et d'information sur les pêcheries thonières, y compris pour appuyer la normalisation des procédures de collecte de données dans les pêcheries thonières, ainsi que des procédures de collecte et de gestion des données dans les pêcheries côtières.
- conseiller et accompagner sur le plan technique les pays océaniques, et introduire un nouvel angle de réflexion stratégique dans l'élaboration de politiques

et l'analyse économique et environnementale des pratiques de gestion agricole, forestière et foncière.

- aider les pays océaniques à élaborer le cadre juridique applicable à la réglementation et à la gestion de l'exploitation des ressources minérales à terre et en mer profonde dans le Pacifique.
- appuyer les stratégies de gestion des ressources en eau, notamment au travers d'actions de renforcement des capacités, de sensibilisation et de promotion, de suivi, d'évaluation et de protection des ressources en eau, en particulier en cas de phénomènes climatiques extrêmes.

Pêches

La CPS a fourni des conseils de gestion et des conseils scientifiques et techniques aux pays océaniques et aux organisations régionales en vue d'appuyer la gestion durable des ressources halieutiques hauturières, littorales et côtières, dans l'optique d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement. La CPS a conservé son statut de centre régional de recherche scientifique et d'information sur les pêcheries thonières.

Amener le changement par l'amélioration des connaissances

- La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins a formé 851 personnes, dont 838 issues de pays océaniques, dans les domaines suivants : introduction et formation avancée à l'évaluation des stocks, gestion financière et économie, analyse des données d'enquête auprès des pêcheurs et sur les marchés, inventaire des ressources halieutiques côtières et approche intégrée du genre (la figure 1.1 indique la proportion de participants par pays océanique et par sexe). Les évaluations axées sur l'efficacité des formations ont montré que :
 - 96 % des participants formés aux méthodes de recueil ou d'analyse des données scientifiques ou économiques ont démontré des aptitudes améliorées.
 - 95 % des participants utilisaient les compétences ou connaissances acquises six mois après la formation.
 - Neuf responsables des pêches sur 10 ont modifié leur manière de travailler après avoir suivi la formation sur l'approche intégrée du genre.

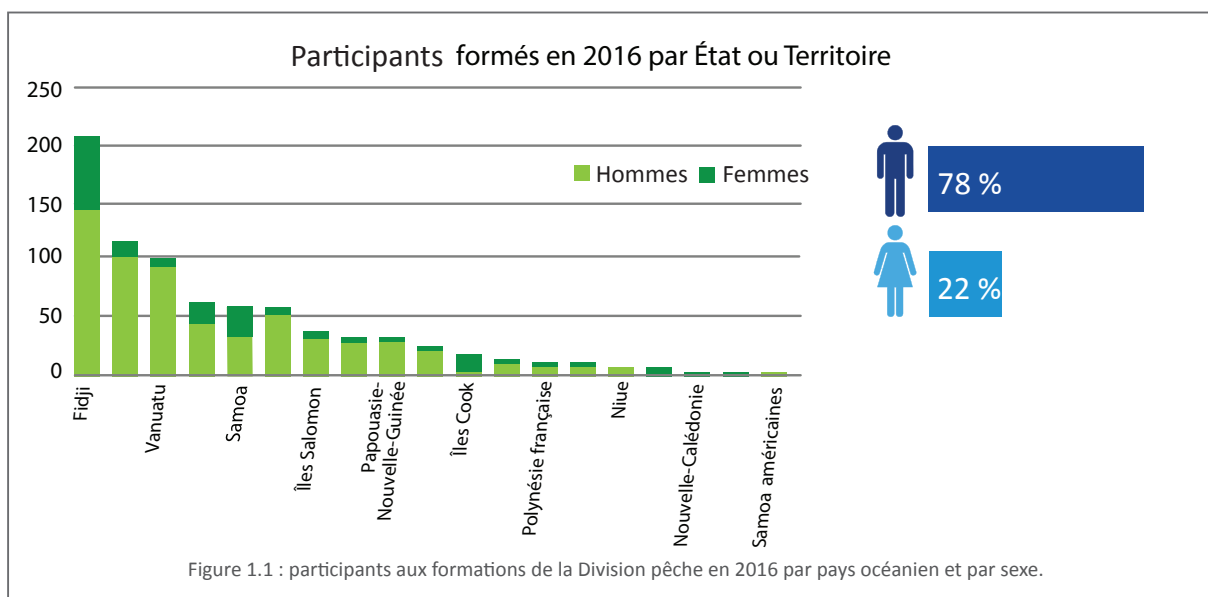


Figure 1.1 : participants aux formations de la Division pêche en 2016 par pays océanique et par sexe.

Réalisations en chiffres

1^{re} **récolte de** tilapias élevés en cage au Samoa.

1^{re} fois que **les 3 comités de la WCPFC** sont présidés par des femmes.

1^{er} **ensemencement** d'holothuries de sable destiné à reconstituer les stocks d'holothuries surexploités à Kiribati.

Environ **2 000 messages** hebdomadaires envoyés à la communauté en ligne Slack, qui regroupe des gestionnaires de données thonières de la région et permet aux usagers de TUFMAN2 d'échanger et de publier des questions sur les données.

Zoom sur les réalisations

L'application mobile Tails au service de l'information sur les pêches thonières à petite échelle

Bien que la majorité des prises thonières effectuées dans le Pacifique soient le fait des thoniers industriels, le suivi des captures des petits pêcheurs océaniques ciblant le thon n'en est pas moins important pour la gestion des pêcheries thonières dans la région.

Or, la collecte des données de capture de la pêche thonière artisanale ou aux petits métiers relève de la gageure pour les pays océaniques, en particulier pour les PEID qui se heurtent à la complexité logistique et au coût associés à la gestion de formulaires papier et à la saisie de données depuis de multiples sites isolés.

Consciente depuis longtemps déjà de ces difficultés, la CPS a mis à la disposition des pays océaniques plusieurs systèmes facilitant la collecte sur support papier des données relatives à la pêche thonière artisanale.

La création en 2015 d'une nouvelle plateforme régionale de gestion des données relatives à la pêche thonière, baptisée TUFMAN2¹ a ouvert la voie au développement d'applications mettant à profit les progrès technologiques et l'amélioration de la connectivité pour renforcer la collecte de données.

En janvier 2016, l'équipe chargée de la gestion des données thonières a décidé de développer un prototype d'application en vue de déterminer si la technologie mobile pouvait offrir une solution pour le recueil de données sur la pêche thonière artisanale dans les îles reculées à travers la région. À la mi-février, une version bêta de l'application, baptisée Tails, a été mise au point. Elle a ensuite été testée à Nauru. Dans le cadre du processus de perfectionnement et de développement de l'application, Slade Benjamin, chargé de vulgarisation halieutique à Nauru, a mis à l'essai l'application pendant une semaine et a fait part de son expérience utilisateur aux développeurs de la CPS.

L'application Android Tails a été conçue à l'aide de cadres d'applications Web (AngularJS et Ionic) qui permettent de créer rapidement des prototypes destinés à être testés par les utilisateurs aux premiers stades du cycle de développement.

Comme pour toute innovation, le risque d'échec était élevé. L'équipe s'est donc dit, quitte à échouer, autant le faire vite, afin d'éviter d'investir du temps et des ressources dans une solution inexploitable.

En août 2016, l'application Tails a été mise à la disposition des pays océaniques via la boutique Google Play. Au mois de décembre, Tails avait déjà servi à l'enregistrement des prises artisanales de thonidés dans cinq pays océaniques (Nauru, Samoa, Tokelau, Tuvalu et Vanuatu), tandis qu'une

formation spécifique à l'application avait été dispensée à Tokelau, à Tuvalu et à Vanuatu. Au cours de ces cinq mois, les données issues de 1 882 campagnes de pêche ont été saisies via l'application Tails, contre 3 082 campagnes consignées sur des formulaires papier.

Tails a dynamisé et amélioré le recueil de données sur la pêche artisanale et accru le volume de données collectées.

La saisie des données se fait en une seule opération, intégrant des contrôles de la qualité, ce qui permet d'obtenir des données de meilleure qualité.

La CPS a tiré de précieux enseignements du processus de développement de Tails, notamment :

- Avantages et possibilités d'action qu'offre la mise au point d'une nouvelle solution technologique personnalisée, de nature à surmonter les obstacles logistiques entravant la gestion des ressources naturelles dans la région ;
- Nécessité de se tenir au fait de l'évolution des technologies utilisées pour le développement des logiciels ;
- Importance de comprendre les circonstances propres aux pays membres, y compris ne pas sous-estimer les compétences disponibles à l'échelon national ;
- Avantages d'une approche souple pour la mise au point d'outils, y compris en confiant aux usagers le soin de les tester aux premiers stades de leur développement, et en observant, apprenant et apportant rapidement les ajustements nécessaires.

Observations du Service des pêches et des ressources marines de Nauru (NFMRA) :

« Grâce à l'application, le recueil des données auprès des pêcheurs est bien plus facile et rapide ; ils se montrent donc coopératifs. [...] On collecte plus de données, bien plus cohérentes et précises, qu'avec les anciennes méthodes. [...] Tout bien considéré, Tails est l'outil parfait pour recueillir des données de prises, car l'application a permis de nombreuses améliorations : au-delà de son caractère innovant, Tails est synonyme de gain de temps pour le pêcheur et le collecteur de données, et de plus de convivialité et de rapidité dans la saisie des données. » – Delvin Thoma, responsable des pêches côtières au NFMRA.

L'exemple de Tokelau

Avant que la CPS ne développe l'application Tails, les données sur les pêches thonières à petite échelle de Tokelau se limitaient à un seul des trois atolls du Territoire.

¹ Voir page 14 du Rapport de résultats 2015 pour consulter l'article consacré à TUFMAN2.

Les pêcheries artisanales étaient donc suivies et gérées sur la base de données incomplètes. L'installation de Tails a permis d'améliorer sensiblement les conditions de travail des responsables des pêches de Tokelau, ainsi que la couverture des données, aujourd'hui étendue aux trois atolls.

Depuis l'introduction de Tails en août, Tokelau, qui devait jusqu'ici se contenter d'une couverture aléatoire de la pêche thonière artisanale, est en mesure d'obtenir des informations exhaustives sur les campagnes de pêche artisanale et de gérer de manière intégrée les données sur la pêche de thonidés. En 2016, les données de prises recueillies pour 342 sorties de pêche artisanale (sans l'aide de l'application) ont été saisies manuellement dans la base de données TUFMAN2. Dans les cinq mois qui ont suivi son introduction, Tails a permis de saisir des renseignements provenant de 1 589 campagnes de pêche (figure 1.2). Le nombre total de sorties saisies dans la base de données en 2016 se chiffre à 1 947 (dont 358 saisies manuelles). À titre de comparaison, les données introduites dans les systèmes régionaux de données sur la pêche thonière ne concernaient que 13 sorties en 2015. En d'autres termes, Tails et TUFMAN2 ont permis de multiplier par 150 le nombre de sorties saisies en une année.

L'accessibilité des données a aussi très largement progressé. Grâce à la plateforme TUFMAN2 et à l'application mobile Tails, toutes deux mises au point par la CPS, les responsables des pêches de différentes îles peuvent désormais partager leurs données. Tails permet, en une même opération, de recueillir les données et de les transférer dans TUFMAN2, remplaçant une longue et coûteuse séquence d'étapes : numériser les formulaires papier, les envoyer et les saisir rétrospectivement.

Le résultat de tous ces changements : la pêche thonière artisanale de Tokelau peut désormais être suivie en temps réel et de manière beaucoup plus précise.

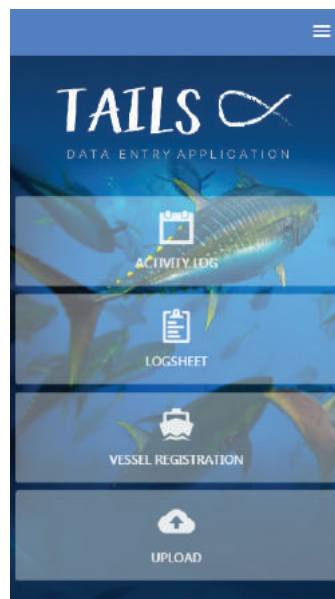
« Pour moi, Tails est bien plus facile à utiliser que l'ancien système [formulaires papier]. Avant, je n'avais pas accès au serveur, hébergé sur une autre île, Atafu, et le transfert des données prenait beaucoup de temps. Tails et TUFMAN2 représentent un sacré bond en avant : je peux aujourd'hui saisir et télécharger mes données à la minute et je peux consulter la base de données pour y vérifier les données et, si nécessaire, corriger les erreurs. » – Foliga Pereira, collecteur de données sur la pêche artisanale, Service des pêches de Tokelau.



Première expérimentation de Tails par Slade Benjamin à Nauru. Photo : Andrew Hunt



Illustration des difficultés associées au transfert des données papier à traiter. Récipient mal étiqueté envoyé à un service des pêches national. Photo : Georgia Langdon



Écran d'accueil de Tails.

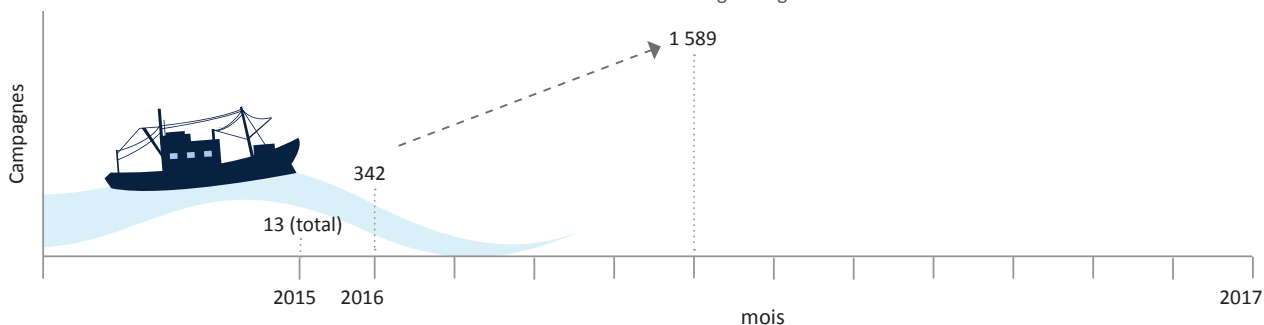


Figure 1.2 : L'utilisation de Tails à Tokelau a permis de multiplier par 150 le nombre de sorties saisies en une année.

Pérennisation financière des programmes d'observation

Les programmes d'observation de la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central vont continuer à bénéficier du soutien technique de la CPS, notamment par le biais de formations et de conseils, grâce à la mise en place d'un mécanisme de financement pérenne.

Ce nouveau dispositif permet de recouvrer directement, auprès de l'industrie de la pêche, le coût des services d'appui des organisations régionales, marquant ainsi le passage d'une dépendance à l'égard des bailleurs de fonds à un financement pérenne. En 2013, la fin d'un cycle de soutien des programmes d'observation par les bailleurs a amené l'Agence des pêches du Forum (FFA) à annoncer une crise imminente du financement des activités de soutien à l'échelon régional. En 2015, le Comité des pêches du Forum (FFC94) a entériné l'adoption d'un mécanisme régional de recouvrement des coûts, associé à des dispositifs analogues sur le plan national. Le principe est de faire supporter le coût de la pérennisation du système par ceux qui en sont bénéficiaires, en l'occurrence le secteur de la pêche.

Les pêcheries de thonidés du Pacifique occidental et central représentent 56 % des captures mondiales et concernent 33 États côtiers et États du pavillon. Elles font l'objet de mesures de gestion décidées par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC), qui fait également obligation aux États côtiers du Pacifique de maintenir des outils de suivi, dont un programme d'observation. Les données recueillies par les observateurs sont utilisées par les organisations régionales dans le cadre de l'évaluation des stocks halieutiques et du suivi de la conformité des navires, et par les organismes nationaux pour satisfaire à leurs obligations régionales en matière de gestion.

Pour opérer au-delà de leurs eaux territoriales, les programmes d'observation doivent recevoir l'aval du Secrétariat de la WCPFC et respecter un certain nombre de règles. Les pays membres de la CPS disposent d'un réseau de 17 programmes d'observation nationaux et de deux programmes sous-régionaux habilités par la WCPFC. Pour ce faire, il a fallu mettre au point des normes en matière de collecte de données et de formation valables dans toute la région. Le soutien des organismes régionaux aux programmes nationaux est multiforme : élaboration de normes, soutien technique, assurance qualité, développement de l'infrastructure et harmonisation régionale. Le fonds régional de recouvrement des coûts d'observation a pour vocation de financer ce type de soutien régional ainsi que les axes prioritaires d'intervention des agents de la CPS.

Les normes relatives à la formation et à la collecte des données des programmes d'observation océaniques sont désignées sous l'appellation de normes PIRFO (normes régionales océaniques d'observation des pêches) ; elles ont été élaborées par la CPS et la FFA pour surpasser les prescriptions minimales de la WCPFC. Les programmes d'observation PIRFO ont été mis en concurrence avec d'autres dispositifs avant de devenir les principaux fournisseurs de services d'observation sur les navires opérant dans le Pacifique tropical occidental et central. Les observateurs régionaux des pêches sont les « yeux et les oreilles » des gestionnaires des pêcheries, des scientifiques et des responsables du suivi réglementaire. Tout en permettant aux États côtiers du Pacifique de satisfaire à leurs obligations en matière de suivi, le programme PIRFO a également donné la possibilité à plus de 700 personnes de toute

la région d'acquérir des compétences professionnelles menant à l'emploi. La Section suivi de la pêche de la CPS coordonne la formation au titre du programme PIRFO et travaille étroitement avec les pays membres de la CPS, la FFA et la WCPFC à l'élaboration de normes PIRFO.

La pérennisation du financement du dispositif garantit le maintien à l'échelon régional de la formation, du soutien dans le domaine technique et de l'assurance qualité au bénéfice des services nationaux des pêches, ainsi que la poursuite du développement des normes de formation PIRFO, la collecte régionale d'échantillons biologiques, le suivi des ressources halieutiques régionales et l'apport de conseils techniques par la CPS et la FFA.



Suivi d'un transbordement à Lae (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Photo : Francisco Blaha

Le montant annuel du soutien des bailleurs de fonds aux interventions régionales et à l'organisation d'activités telles que les formations et les ateliers était estimé à 835 409 dollars. Cette somme incluait les dépenses de personnel de la CPS ainsi que le coût de l'organisation des manifestations régionales. Depuis le 1^{er} juillet 2016, la totalité de ces coûts est recouverte grâce au prélèvement d'une taxe incluse dans la redevance annuelle d'immatriculation des navires de pêche.

Ce fonds est géré par la FFA, et les coûts internes de la CPS ainsi que les frais associés aux manifestations régionales sont pris en charge dans le cadre d'un protocole d'accord signé avec la FFA. On constate donc que les programmes d'observation de niveau national ou régional opèrent désormais sur le principe du recouvrement des coûts².

Agriculture, foresterie et autres modes d'occupation des sols

La CPS a conseillé et accompagné sur le plan technique les pays océaniques dans l'élaboration de politiques et l'analyse économique et environnementale des pratiques de gestion agricole, forestière et foncière.

Réalisations en chiffres

4 pays océaniques (Fidji, Kiribati, Samoa et Tuvalu) ont adopté des régimes personnalisés de gestion de la santé des sols après les essais de gestion durable menés sur le terrain.

5 pays océaniques ont entériné de nouvelles politiques agricoles et forestières, à l'exemple du plan sectoriel samoan pour l'agriculture 2016-2020 et du règlement tongien relatif à la gestion de la ressource en santal.

1 essai de production de contreplaqué en bois de cocotier et de produits dérivés à partir de stipes de cocotiers séniles.

1^{re} stratégie de développement de l'élevage aux Fidji, mise en place après des consultations élargies.

Faire évoluer les comportements

Le fait d'associer très en amont les agriculteurs à la culture sélective des plantes a permis de mutualiser les savoirs et d'accroître le taux d'adoption des nouvelles variétés obtenues.

La Division ressources terrestres a favorisé la mise en place d'un processus participatif de sélection végétale, auquel ont collaboré étroitement les agriculteurs à toutes les étapes du cycle de recherche et développement. Les producteurs ont participé à la définition des objectifs d'amélioration des plantes, à la sélection des lignées parentales, à la réalisation d'essais en champ visant à déterminer la capacité d'acclimatation des variétés expérimentales obtenues, et à l'évaluation de ce nouveau matériel végétal à des fins de sélection variétale.

Ces travaux ont notamment abouti à la création de Rio Gold, variété de tomate cerise à pollinisation libre qui se prête bien aux climats locaux, tout en répondant aux besoins en semences des cultivateurs.

La dimension participative du processus de sélection végétale a permis de mettre les travaux de recherche agronomique en adéquation avec les besoins des agriculteurs. Parmi les autres retombées durables du projet, citons la très large adoption des nouvelles méthodes par les cultivateurs et les taux élevés d'autonomisation, qui s'expliquent par la prise en compte des connaissances des agriculteurs et leur participation au processus scientifique.

² Mis au point par la FFA, le modèle national de recouvrement des coûts prend en compte les coûts directs d'affectation des observateurs, les voyages, le recueil des comptes rendus de mission, la formation, l'équipement et la gestion des données. Il est adopté par un nombre croissant de pays.

Zoom sur les réalisations

L'indice de santé et de productivité des sols

La santé des sols est une variable clé de la sécurité alimentaire et de l'hygiène nutritionnelle, d'autant qu'elle peut contribuer à atténuer les effets défavorables du changement climatique. Or, l'impact des interventions menées dans les pays océaniques dans le cadre de projets sur la santé des sols reste méconnu, faute d'avoir été mesuré dans les règles de l'art.

Afin d'aider les pays de la région à recenser les effets des projets d'amélioration des sols et à évaluer la performance de leurs systèmes agricoles, l'équipe de recherche et développement de la Division ressources terrestres a mis au point un indice de productivité (indice P) composé de sept paramètres pluridimensionnels³. Outil novateur, l'indice P présente l'avantage de mobiliser les participants dans une démarche d'apprentissage. Les paramètres sont mesurés à l'aide d'une palette d'instruments variée combinant évaluation rurale participative, enquêtes sur la consommation des ménages et techniques d'analyse des sols, telles que les méthodes rapides de terrain.

Sur différents sites pilotes situés aux Fidji, à Kiribati, aux Îles Marshall, au Samoa, aux Tonga et à Tuvalu, des travaux de recherche ont été entrepris en association avec plusieurs partenaires dans le but de cerner les paramètres de base traduisant une dégradation des sols. Les données recueillies pour chaque paramètre ont été représentées sous forme de polygone ou de diagramme en toile d'araignée (figure 1.3) illustrant les interactions entre des facteurs multiples. Ces données sont ensuite utilisées pour définir des interventions ciblées et adaptées aux circonstances locales. Pour chaque paramètre, des mesures sont adoptées comme de besoin afin d'améliorer la gestion des sols et d'accroître les stocks de carbone et la réserve de biodiversité qu'ils abritent, l'objectif étant de stimuler la productivité et la production alimentaire dans une démarche de durabilité.

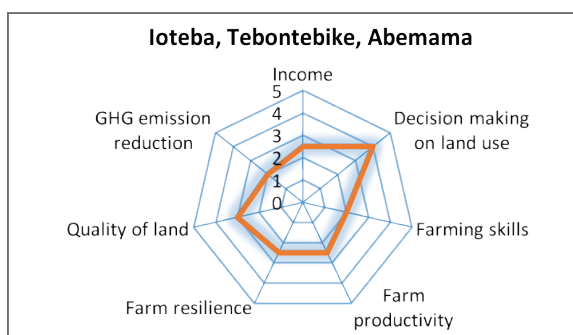


Figure 1.3 : exemple de données de référence sur les paramètres de productivité recueillies auprès d'un ménage agricole à Kiribati.

3 L'indice se fonde sur les paramètres suivants : productivité des exploitations, résilience de celles-ci, réduction des émissions de gaz à effet de serre, qualité des terres, savoir-faire agricole, prise de décision sur l'occupation des sols et revenus des ménages.

Les diagrammes en toile d'araignée se prêtent parfaitement à l'apprentissage participatif, car ils sont faciles à interpréter et cristallisent la réflexion critique et la discussion sur la performance de chaque système agricole. Le fait d'associer les participants à la construction et à l'évaluation des paramètres garantit que les diagrammes traduisent bien les dimensions pratiques du système à l'étude.

Aux Fidji, les résultats des expérimentations ont montré que les engrais organiques (paillis de Mucuna, farine de poisson, phosphates naturels, chaux et préparations bactériennes) étaient plus performants que l'engrais ternaire (azote, phosphore et potasse) et l'urée, et qu'ils favorisaient l'accroissement des rendements agricoles et amélioraient considérablement la santé des sols. Grâce au bilan favorable et à la dimension participative des travaux de recherche, les résultats obtenus ont été rapidement appliqués et la quasi-totalité des agriculteurs ont adopté les nouvelles techniques. Une évaluation réalisée sur l'impact du projet (figure 1.4) indique une forte amélioration des facteurs influant sur la productivité.

Autre résultat inattendu, mais très satisfaisant : les agriculteurs de Taveuni (Fidji) expérimentent et mènent aujourd'hui leurs propres essais, échangent sur ce qui marche et ne marche pas et s'entraident en vue de la gestion durable de leurs ressources en sols. Le fait que les cultivateurs se soient motivés et aient trouvé la confiance nécessaire pour explorer de nouvelles pratiques culturelles tient à la dimension résolument participative des essais sur la santé des sols.

Au Samoa, l'utilisation de profils pédologiques pour évaluer la santé des sols a permis aux agriculteurs de choisir des apports en nutriments adaptés pour la plantation en masse de taros destinés à l'exportation, tout en respectant une logique de durabilité.

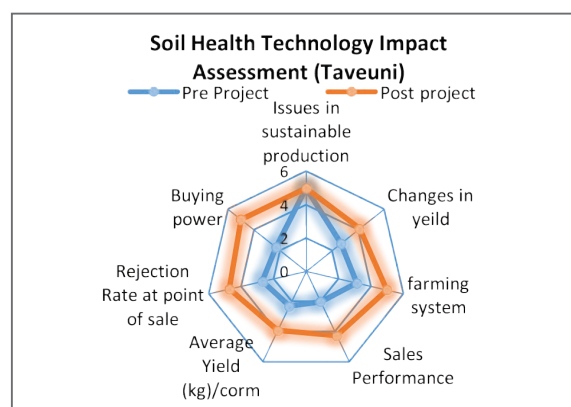


Figure 1.4 : situation avant et après les interventions sur la santé des sols à Taveuni (Fidji).



Matières organiques en cours de préparation.



Des sols en meilleure santé pour plus de solutions agricoles sur les atolls.

À Kiribati, aux Îles Marshall et à Tuvalu, les travaux de recherche ont porté sur l'évaluation et la caractérisation des effets des techniques agricoles les plus prometteuses, notamment l'utilisation de matières organiques compostées pour l'amélioration des systèmes d'exploitation et de production. Les amendements minéraux sont à éviter, car les lentilles d'eau douce sont vulnérables à la contamination. Devant la sécheresse prolongée qui touche Kiribati, la Division ressources terrestres a mis sur pied des fermes expérimentales et des centres d'apprentissage afin d'informer les communautés sur les méthodes de compostage et les techniques permettant de gérer l'eau à faible coût, telles que le paillage et l'irrigation au goutte à goutte.

À Tarawa-Sud, des parcelles expérimentales de patate douce, d'aubergine et de tomate irriguées au goutte à goutte et couvertes de paillis ont été aménagées à la station de Tanaea, qui relève de la Direction de l'agriculture et de l'élevage. Le personnel formé aide à présent les cultivateurs des communautés à introduire ces méthodes. Des parcelles de production de semences ont également été créées à la station de Tanaea, dans le cadre des efforts déployés pour encourager les communautés à produire leurs propres semences pour les variétés maraîchères à pollinisation libre. Étant donné que l'isolement géographique peut compromettre la

viabilité des essais, une équipe locale a été recrutée et formée pour assurer le suivi expérimental. À Kiribati, au moins trois groupements d'agriculteurs ont été constitués pour échanger des informations et des enseignements tirés de l'expérience. Faire le choix de travailler avec les systèmes traditionnels en place (tels que les conseils insulaires à Kiribati) s'inscrit dans une démarche d'action collaborative, qui facilite l'adoption de nouvelles pratiques agricoles. Par exemple, l'île de Beru a mis en place son propre concours de production alimentaire qui vise à promouvoir la culture de jardins potagers.

Le projet a livré deux grands enseignements : Il est possible d'obtenir des gains de productivité dans les exploitations en travaillant sur des facteurs intégrés, et la participation des bénéficiaires favorise l'adhésion au projet et l'application rapide des résultats.

Avec quelques ajustements, l'indice P de la santé des sols servira aussi à mesurer la productivité d'autres systèmes. La Division ressources terrestres compte transposer aux futurs projets les enseignements tirés de cette expérience et prévoit à ce titre d'associer les bénéficiaires des projets à la planification et la prise de décision et de favoriser l'appropriation des travaux menés lors des essais.

Océans, ressources minérales et eau

La Division géosciences de la CPS a accompagné les pays océaniques dans la délimitation de leurs zones maritimes, le tracé des limites communes et la préparation de demandes d'extension du plateau continental, et elle a par ailleurs contribué à la mise en place des cadastres marins dont les pays océaniques ont besoin pour exercer leurs droits et responsabilités dans les espaces maritimes relevant de leur compétence. Dans les pays souhaitant développer leurs propres régimes de gestion des ressources minérales des grands fonds marins, la CPS a aussi soutenu la réalisation de travaux sur les carences législatives et les politiques à mettre en place.

La CPS a appuyé les stratégies de gestion des ressources en eau, notamment au travers d'actions de renforcement des capacités, de sensibilisation et de promotion, de suivi, d'évaluation et de protection des ressources en eau, en particulier en cas de phénomènes climatiques extrêmes (tels que sécheresses et inondations).

Réalisations en chiffres

33 participants (dont 6 femmes) ont pris part à une formation sur le climat océanique destinée aux services météorologiques.

1 traité relatif à une limite maritime commune signé par les Îles Salomon et Vanuatu au terme de 33 années de négociation.

Participation de 46 personnes (dont 17 femmes) de 13 pays océaniques à un atelier sur la délimitation maritime, ouvrant la voie à l'amélioration des connaissances et à l'avancement des négociations sur les limites maritimes.

3 instruments régionaux encadrant les ressources minérales marines profondes (environnement, recherche scientifique et financement) ont été élaborés, publiés et transférés aux pays océaniques.

1 analyse coûts-avantages de l'extraction minière en mer profonde, réalisée par la CPS, a été utilisée par **3 pays océaniques** dans leurs processus décisionnels.

1^{er} atelier d'une série de quatre rendez-vous annuels organisés à l'intention des représentants et des responsables de la sécurité hydrique, dans le but de mettre au point des outils de suivi associés à la prise de décision.

Faire évoluer les pratiques

La plateforme de connaissances sur l'océan et les marées de la CPS produit des calendriers annuels des marées, diffusés aux pays de l'ensemble de la région. D'après les directeurs des services météorologiques et d'autres usagers, cet outil a séduit un large public aux Îles Cook, à Kiribati, aux Îles Marshall, à Niue, au Samoa, aux Tonga, à Tuvalu et à Vanuatu et trouvé des applications dans de multiples domaines, tels que l'information du public, les projections et la planification, les alertes en cas de grandes marées et de niveaux extrêmes de pleine mer, et les évaluations des moyens de protection et de la vulnérabilité du littoral. Les calendriers des marées sont aussi un outil de référence pour les pêcheurs et les autorités responsables du tourisme, des activités de loisir et des affaires maritimes, y compris des routes de navigation des navires de croisière et des ferries inter-îles.

Faire évoluer les connaissances

Pour favoriser le partage des connaissances, la CPS appuie l'organisation d'activités rassemblant des professionnels de différents pays océaniques comptant une importante population résidant sur des atolls afin de mettre au point des solutions pratiques aux problèmes locaux de sécurité hydrique. En effet, le Pacifique compte un vivier riche et grandissant d'experts spécialisés dans les enjeux de la sécurité hydrique en milieu insulaire, et la CPS promeut activement le développement de l'expertise correspondante et son application concrète dans l'ensemble de la région.

Depuis quelques années, Tuvalu s'est affirmé comme le chef de file régional de la conception et de la mise en œuvre de solutions d'assainissement écologique (toilettes sèches) pour venir à bout des problèmes de sécurité hydrique et de pollution. En 2016, avec le concours du projet KIRIWATSAN II financé par l'Union

européenne (UE), un fonctionnaire du ministère des Travaux publics de Tuvalu a dispensé une formation en cours d'emploi à des équipes des pouvoirs publics de Kiribati, afin qu'elles puissent travailler aux côtés des communautés des îles Gilbert à la définition de solutions d'assainissement écologique adaptées au contexte local. Des échanges fructueux avaient déjà eu lieu précédemment : d'autres pays de la région, dont les Îles Marshall, Nauru et les Tonga, ont aussi bénéficié de l'expertise tuvaluane.

D'autres actions de partage et de renforcement des connaissances sont conduites avec l'appui de divers programmes, dont le projet de renforcement de la

sécurité hydrique dans les États insulaires vulnérables, financé par la Nouvelle-Zélande. Dans le cadre de ce projet, le Département eau et assainissement favorise l'établissement de liens de collaboration étroits entre cinq pays atolls (Îles Cook, Kiribati, Îles Marshall, Tokelau et Tuvalu), l'objectif étant de leur permettre de concevoir des approches concrètes afin de combattre les effets des sécheresses. En juillet, des agents des services météorologiques, de l'eau et de la sécurité civile des cinq pays se sont retrouvés à Nadi afin de suivre une formation pratique sur les méthodes à appliquer pour mieux anticiper, évaluer et gérer les sécheresses.

Obtenir un impact – mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et délimitation maritime dans la région

- 8 des 14 États insulaires océaniques ont soumis des documents d'information sur leurs limites maritimes aux Nations Unies.
- 36 des 49 limites séparant des zones économiques exclusives (ZEE) contiguës ont été fixées par la voie de conventions de délimitation maritime.
- 10 États insulaires océaniques ont versé des informations à leurs dossiers de demande d'extension du plateau continental au-delà des limites de la ZEE (zones en jaune dans les figures ci-dessous).

Dans la figure 2.2, les zones grisées représentent les pays qui n'étaient pas initialement inclus dans le groupe des 14 États insulaires bénéficiaires du Projet de tracé des limites maritimes dans la région Pacifique, à savoir l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et les territoires français et américains.



Figure 2.1 : conventions de délimitation maritime en vigueur en 2002.



Figure 2.2 : progrès dans la mise en œuvre de la Convention sur le droit de la mer et tracé des limites maritimes des pays océaniques en 2016, par comparaison avec 2002.

Zoom sur les réalisations

L'étude prospective des aléas côtiers des îles de la Ligne (Kiribati)

En 2014, le Gouvernement de Kiribati a demandé à la CPS de réaliser une évaluation des aléas et de la vulnérabilité du littoral de l'île de Kiritimati, afin d'étayer la formulation de plans de développement durable et d'urbanisme. Début 2015, l'équipe d'étude de la Section géosciences (environnements océaniques et côtiers) a passé plusieurs semaines sur le terrain afin de recueillir des données. Avant l'étude, faute de données actualisées sur la topographie, l'océanographie et la géolocalisation de l'île, les autorités n'avaient pas toutes les cartes en main pour planifier efficacement l'aménagement de Kiritimati.

L'étude s'est déroulée alors que de fortes conditions El Niño étaient en train de se former dans l'océan Pacifique, provoquant une hausse des hauteurs d'eau par rapport aux valeurs normalement observées sur les îles de la Ligne. Pendant l'écriture du rapport, les agents de la CPS ont constaté une augmentation sensible du risque de submersion marine, de forte houle et d'aléas côtiers dans l'archipel de la Ligne pour

la période allant de novembre 2015 à mars 2016. Afin d'en alerter le Gouvernement, la CPS a travaillé sur une étude prospective des aléas côtiers, dont elle a transmis directement les résultats aux représentants de l'exécutif.

Malheureusement, le scénario redouté est devenu réalité, puisque l'île a été balayée par un système dépressionnaire tropical inhabituel qui s'est développé début janvier 2016. Sous l'effet combiné de la marée de vive eau, de la montée des eaux induite par El Niño et de la surcote de tempête, l'île a été durement touchée par une vague-submersion, dont le bilan a été tragique : quatre morts, une érosion extrême du littoral et des dégâts causés à l'infrastructure côtière.

La catastrophe a mis en lumière la nécessité de recueillir davantage de données et d'observations sur les effets des phases El Niño sur les atolls du Pacifique et a permis de tirer certaines conclusions constructives. L'étude prospective a également aidé les acteurs impliqués dans l'évaluation de la catastrophe à comprendre les origines du phénomène.

La catastrophe a poussé la CPS à s'interroger sur l'utilité réelle de fournir hors contexte des informations brutes sur les alertes et les risques. Les prochaines études prospectives seront accompagnées de recommandations concrètes sur les mesures contextualisées de prévention et d'atténuation à prendre.

Le Directeur du Service météorologique de Kiribati, M. Uneneta Toorua, explique :

« L'étude prospective des aléas côtiers réalisée par la CPS est particulièrement utile dans un système d'îles basses, comme Kiribati, et j'espère que ce travail se poursuivra. Il faut toutefois prévoir des actions de renforcement des capacités, de sensibilisation et de communication pour mettre ces informations à la portée des communautés. C'est cette distance dans l'information qui a provoqué la tragédie de Kiritimati. Bien que l'alerte ait été donnée, la plupart des communautés n'en ont pas été informées et celles averties n'ont pas pris la mesure des risques encourus. »

La CPS et le Gouvernement de Kiribati continuent de travailler main dans la main pour achever l'évaluation de la vulnérabilité du littoral, ainsi que l'étude de suivi consacrée à la submersion marine, qui vise à déterminer l'étendue des dégâts causés par l'épisode El Niño de 2015-2016. Les cartes des aléas et les résultats de l'étude sur la submersion marine ont déjà été utilisés pour déterminer le lieu d'implantation d'une nouvelle centrale solaire photovoltaïque.

En outre, les informations réunies seront diffusées par le biais de divers circuits, dont PacSAFE, outil cartographique en ligne d'aide à la prise de décision pour le Pacifique sur lequel travaille actuellement la CPS en partenariat avec Geoscience Australia. Conçu pour les responsables de la sécurité civile, les décideurs et les utilisateurs profanes, PacSAFE permet d'analyser sur le plan spatial les données relatives aux aléas et aux biens exposés, et de broser un tableau des impacts probables des événements futurs, des besoins associés à la réponse opérationnelle et des éléments à inclure dans les listes de contrôle. Ces travaux permettront de réduire progressivement l'exposition aux aléas côtiers des projets d'aménagement menés à Kiritimati et sur d'autres îles du Pacifique.

Zoom sur les réalisations

La délimitation maritime au service de la gouvernance de l'océan

En vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les États côtiers sont habilités à revendiquer différentes zones de l'espace maritime. Pour appuyer ces demandes exclusives, ils doivent fournir des données techniques solides répondant aux prescriptions de la Convention. Or, seule la moitié des États insulaires de la région ont dessiné des cartes maritimes exactes et consacré dans leur droit national les limites extérieures de leurs zones maritimes. Seul un tiers d'entre eux sont parvenus à négocier et à conclure des traités maritimes répondant à des demandes communes ou se rapportant à des territoires chevauchants. Il faut rappeler ici que le travail précédemment engagé par les pays dans ce domaine a été ralenti par des lois maritimes obsolètes, renvoyant à des cartes caduques. Par ailleurs, faute de moyens, nombre de pays se sont longtemps trouvés dans l'incapacité d'effectuer les levés hydrographiques indispensables à la publication de cartes actualisées.

Depuis 2000, la Section frontières maritimes de la CPS travaille en coopération avec ses partenaires (Geoscience Australia, ministère public australien, Secrétariat du Commonwealth, FFA et GRID-Arendal) afin d'accompagner les pays membres dans le tracé de leurs zones maritimes et la définition de solutions applicables aux limites communes. Depuis 2007, dans le cadre du Programme de gouvernance améliorée de l'océan Pacifique (EPOG), nos partenaires organisent des ateliers de renforcement des capacités avec le concours financier de l'Australie, l'objectif étant d'asseoir autour d'une même table des techniciens, des juristes et des fonctionnaires des affaires étrangères afin d'examiner

les exigences à respecter pour achever ces travaux conformément aux dispositions de la Convention.

Des équipes pays ont été formées pour tracer leurs limites de base et les limites extérieures de leurs zones maritimes, en s'aidant des conseils d'experts et de l'appui professionnel du consortium de partenaires. En dehors de ces ateliers, la plupart des équipes ont aussi pris l'initiative de se rencontrer pour discuter des questions techniques entourant le découpage des parties chevauchantes de leurs ZEE respectives.



Des représentants de 14 États insulaires océaniques ont participé aux ateliers régionaux tenus à l'Université de Sydney (Australie), financés par le Programme EPOG (Gouvernement australien) et organisés avec l'appui d'experts de la CPS et du consortium de partenaires.

Cette année, la loi portant délimitation des espaces maritimes de la République des Îles Marshall a été déposée avec succès auprès du Secrétaire général des Nations Unies, l'archipel fermant ainsi le rang des États insulaires océaniques ayant publié leurs limites maritimes. Au fil de ses 450 pages, regroupant coordonnées géographiques, accords de délimitation et 45 cartes d'illustration, le

texte de loi définit officiellement les limites de base des eaux territoriales, les eaux archipélagiques et les limites extérieures des zones maritimes relevant de la juridiction nationale des Îles Marshall.

Un autre cap a été franchi cette année, avec la conclusion d'une convention de délimitation maritime entre les Gouvernements des Îles Salomon et de Vanuatu, sachant que les négociations autour du texte aujourd'hui en vigueur ont été amorcées au début des années 1980.

« C'est une belle leçon pour les pays du monde entier : rien ne sert de se battre, la délimitation maritime se règle par la voie de la coutume. »
 – M. Manasseh Sogavare, Premier ministre des Îles Salomon.

La loi et le traité maritime ainsi conclus faciliteront les travaux de suivi, contrôle et surveillance (SCS) des activités se déroulant dans les ZEE des pays signataires, la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), et la gestion de la prospection minière en mer profonde dans les zones relevant de la juridiction nationale de ces pays.

La CPS et le consortium de partenaires continuent de travailler main dans la main pour aider les pays qui ne l'ont pas encore fait à élaborer leurs propres solutions techniques et à soumettre ces informations aux Nations Unies. Ils conseillent également les équipes pays sur le plan technique et juridique en vue de la négociation et de la fixation, dans des conditions équitables, des limites des ZEE chevauchantes.



Le Premier ministre ni-Vanuatu, M. Charlot Salwai (à gauche), et le Premier ministre des Îles Salomon, M. Manasseh Sogavare, à la signature du traité de délimitation maritime, le 7 octobre 2016, à Mota Lava, petite île de la province de Torba, située à la pointe nord de Vanuatu.

<p>Résultat stratégique escompté n° 1</p>	<p>Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : a) gestion durable des ressources naturelles (pêche, foresterie, foncier, agriculture, ressources minérales, eau). Progrès accomplis en 2016 :</p>
<p>PRODUITS</p> <p>INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS :</p> <p>Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fournie par la CPS aux pays océaniques (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires)</p>	<p>Mise au point de méthodes et innovations dans le secteur des pêches :</p> <ul style="list-style-type: none"> Établissement de normes régionales codifiant le suivi électronique, en vue de l'uniformisation des modes d'acquisition des données dans les pêcheries thonières de la région. Application de nouvelles approches de modélisation pour les évaluations de stocks et les analyses de la ressource halieutique en 2016 (SEAPODYM et MULTIFAN-CL). Conception d'outils d'analyse bioéconomique de la pêche palangrière au niveau national permettant aux responsables de la gestion halieutique d'examiner les conséquences possibles des différents schémas d'effort de pêche sur leur territoire national. Élaboration ou perfectionnement de modules d'étude (herbiers, mangroves, recouvrement corallien par photo-quadrats et crabes de cocotier) et de bases de données (données d'enquête auprès des pêcheurs et sur les marchés, exportations et qualité de l'eau). Pêches exploratoires de calmars chipilouas à Tahiti, à l'aide d'engins dimensionnés pour des embarcations de petite taille. <p>Recueil de données halieutiques pour une prise de décision éclairée à l'échelle nationale et régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Recueil de données sur les pêcheries et les écosystèmes côtiers dans 3 pays océaniques : Vanuatu – ressources côtières des communautés, mangroves, herbiers. Tonga – prélèvement d'échantillons biologiques sur les grands poissons de récif, holothuries. Niue – poissons ciblés par les pêcheries côtières, inventaire des invertébrés. Traitement des données régionales sur la pêche hauturière pour le compte de 14 pays océaniques, de la FFA et de différents dispositifs régionaux : données déclaratives sur la pêche à la senne et à la palangre – Îles Cook, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu et FFA. Données d'échantillonnage au port – Îles Cook, Palau, Polynésie française et Tonga. Données de déchargement traitées pour les Îles Cook, les États fédérés de Micronésie et Palau. Campagnes avec observateurs embarqués : 1 709 campagnes pour les Îles Cook, les Fidji, Kiribati, les Îles Marshall, Nauru, la Nouvelle-Calédonie, Palau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Polynésie française, les Îles Salomon, Tuvalu, et menées en application de l'Accord des États fédérés de Micronésie et du Traité multilatéral des États-Unis. Participation à 5 campagnes océanographiques, dont la 12^e campagne de marquage des thonidés dans le Pacifique central. Maintenance de 5 stations d'observation du changement climatique dans les écosystèmes côtiers installées dans 5 pays océaniques : Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tokelau.

Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : a) gestion durable des ressources naturelles (pêche, foresterie, foncier, agriculture, ressources minérales, eau). Progrès accomplis en 2016 :

Analyse, évaluation et livraison de données halieutiques, et publication d'avis spécialisés :

- Suivi et évaluation économique des DCP côtiers dans 3 pays océaniques : Kiribati, États fédérés de Micronésie (Chuuk), Nouvelle-Calédonie.
- Analyse des évaluations du risque à l'importation de crevettes congelées en Polynésie française, et conseils bioéconomiques sur la pêcherie de germon du sud au profit des Parties à l'Accord de Tokelau.
- Animation d'une consultation technique CPS/WorldFish, à laquelle ont participé 11 pays océaniques afin de définir ensemble les principes de bonne pratique qui doivent orienter les prochains mouillages de DCP côtiers.
- Publication de rapports sur le système d'immatriculation des petites unités de pêche dans les pays océaniques et sur la part de la pêche dans les économies de la région, ainsi que de multiples supports : guides d'identification, publications régionales, affiches, rapports et plans de gestion par pays, large éventail de rapports thématiques nationaux sur les pêches hauturières élaborés pour le compte des pays membres, 7 périodiques en accès libre, 2 lettres d'information sur les pêches, 5 bulletins spécialisés et 93 articles ou papiers signés par des agents de la Division pêche et publiés dans des revues à comité de lecture ou d'autres publications régionales de première importance. 10 429 documents désormais disponibles en ligne.
- Administration de la bibliothèque numérique en ligne de la Division pêche. En 2016, au total, 311 928 documents ont été téléchargés depuis la bibliothèque numérique. Les lettres d'information et bulletins de la Division ont été téléchargés 134 563 fois (téléchargements d'articles compris), soit 43 % des téléchargements enregistrés sur la plateforme numérique.)
- Élaboration de fiches pédagogiques sur les pêches à l'usage des enseignants des cycles primaire et secondaire de Vanuatu, comprenant un guide, 23 fiches d'information et 3 affiches.
- Soutien au comité scientifique de la WCPFC, en particulier présentation, à sa douzième session, d'évaluations de stocks pour la bonite et le peau bleue et d'un rapport sur la situation des pêcheries thonières de la région ; conseils sur les normes de notification électronique s'appliquant aux données des observateurs et aux données de prises et d'effort consignées dans les journaux de pêche pour les pêcheries thonières de la région ; évaluation et appréciation des mesures régionales de gestion (9 documents), analyses régionales des écosystèmes et des prises accessoires (3 documents) et mise au point de méthodes de modélisation avec des experts mondiaux en vue de l'évaluation des stratégies de gestion au sein du comité et aux échelons infrarégionaux.

Recueil de données sur l'occupation des sols, les ressources minérales et l'eau pour une prise de décision éclairée à l'échelle nationale et régionale :

- Cartographie bathymétrique des fonds marins de Nadi en vue de la localisation de l'épave d'un hydravion et remise du rapport d'étude à l'Aviation civile fidjienne (les recherches n'ont rien donné).
- Évaluation de la viabilité (analyse coûts-avantages) de l'extraction minière en mer profonde aux Îles Cook, aux Îles Marshall et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, sur la base des données et informations disponibles.
- Rédaction d'un texte de loi sur les ressources minérales des grands fonds à Vanuatu.
- Achèvement d'une étude sur les effets que pourrait avoir l'exploitation des gisements sous-marins sur les pêcheries du Pacifique.
- Élaboration d'un atlas des champs de vagues, d'un rapport sur l'énergie houlomotrice et d'une plateforme documentaire en ligne utilisée par les pays océaniques et référencée sur le portail du Bureau australien de météorologie et dans l'évaluation de l'impact sur l'environnement aux Fidji ; création d'un outil de gestion du risque sur la base des enseignements tirés des difficultés de mise en œuvre de l'étude prospective des aléas côtiers à Kiribati.
- Observation et analyse des hauteurs d'eau et des marées dans 14 pays océaniques en vue de la publication de 2 000 calendriers des marées concernant 19 sites en 2017.
- Élaboration de cartes des capacités géodésiques (moyens humains, infrastructures, cadre habilitant) des services des affaires foncières et du cadastre de Kiribati, Nauru et Tuvalu ; examen en conseil des ministres de la charte du Conseil océanique des données géospatiales et des levés.
- Publication des cartes marines de Vanuatu, tracées à l'aide de données bathymétriques recueillies avec la contribution en nature du pays en 2014 et 2015.
- Cartographie des capacités hydrographiques à Kiribati, Tuvalu et Vanuatu.

Agriculture et foresterie :

- 5 plans entérinés grâce aux conseils et à l'assistance technique de la CPS : Plan sectoriel samoan pour l'agriculture 2016-2020, Plan sectoriel des Tonga pour l'agriculture, Règlement pour la gestion de la ressource en santal aux Tonga, et Plan d'intervention d'urgence zoosanitaire de Vanuatu. Stratégie sectorielle des Fidji pour le secteur de l'élevage en attente d'approbation.
- Conduite des derniers travaux relatifs à l'Inventaire régional des politiques agricoles et forestières et aux banques d'information sur les politiques du secteur agricole mises en place dans le Pacifique.

Résultat stratégique [escompté]
n° 1

Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : a) gestion durable des ressources naturelles (pêche, foresterie, foncier, agriculture, ressources minérales, eau). Progrès accomplis en 2016 :

**ÉVOLUTION DES CONNAISSANCES
INFORMATIONS SUR LES
RÉSULTATS**

Preuves de l'efficacité des formations dispensées par la CPS et de ses activités d'appui au renforcement des capacités (y compris au titre de la coopération Sud-Sud qu'elle a contribué à mettre en place), et notamment nombre et pourcentage de participants (H/F/J) : a) faisant état d'une amélioration de leurs compétences ou connaissances à l'issue de la formation suivie ; et, le cas échéant, b) confirmant, six mois après la formation suivie, utiliser les compétences/les connaissances acquises

Nombre total de participants aux formations halieutiques en 2016 – 851 stagiaires, dont 838 issus de pays océaniques :

- 96 % des personnes formées aux méthodes de recueil ou d'analyse des données scientifiques ou économiques ont démontré des aptitudes améliorées après la formation (72 sur 75 participants évalués en 2016).
- 95 % des participants sondés utilisaient les connaissances ou compétences acquises six mois après la formation (19 des 20 stagiaires sondés en 2016).

Ateliers et exercices participatifs au service du renforcement des capacités concernant l'occupation des sols, les ressources minérales et l'eau :

- Atelier de formation sur la délimitation maritime, qui a permis à des représentants de 13 pays océaniques (dont 17 femmes) d'affiner leurs connaissances sur les limites maritimes et l'avancement des négociations relatives à leur tracé – Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.
- Démarche participative d'élaboration de 3 instruments régionaux encadrant les ressources minérales marines profondes (environnement, recherche scientifique et financement), pour publication et transfert aux pays océaniques, l'approche retenue permettant d'améliorer les connaissances et la compréhension des aspects de l'extraction minière en mer profonde touchant à l'environnement, à la recherche scientifique et à la gestion financière – Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.
- Atelier sur la responsabilité sociale et les ressources naturelles organisé dans le cadre du projet : 23 participants (dont 7 personnes issues de pays océaniques, toutes des femmes : Îles Cook – 2 ; Fidji – 1 ; Papouasie-Nouvelle-Guinée – 2 ; Îles Salomon – 2).
- Atelier d'examen du projet d'accord régional sur les ressources minérales des grands fonds marins – 12 participants (dont 7 femmes) : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu.
- Formation sur le climat océanique organisée à l'intention de 33 participants des services météorologiques, au cours de 2 ateliers conduits aux Fidji et à Tuvalu. 18 participants aux Fidji (dont 4 femmes) et 15 à Tuvalu (dont 2 femmes). Taux de réponse très faibles pour les évaluations en ligne.
- Renforcement des connaissances du Bureau national de gestion des catastrophes des Fidji, dans le cadre de la cartographie des aléas côtiers effectuée pour appuyer la réponse au cyclone Winston. Grâce à ces travaux, le Service météorologique fidjien a mis en évidence la nécessité d'améliorer les connaissances sur les aléas liés aux vents et à la submersion côtière.
- 2 ateliers et 1 atelier conjoint destinés à améliorer les applications des données océanographiques, les sciences de la mer et l'utilisation du portail sur l'océan Pacifique et des calendriers des marées – 49 participants, dont 8 femmes (Îles Cook, Fidji, Hawaii [États-Unis], Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Îles Salomon, Samoa, Tonga et Tuvalu).

17 activités de formation conduites dans les domaines de l'agriculture et de la foresterie pour appuyer le renforcement des capacités :

- Fidji – 500 producteurs de taro formés aux thématiques suivantes : importance de l'analyse des sols des exploitations avant la plantation, lutte contre les nuisibles et les maladies touchant le taro, utilisation de *Mucuna*, normes d'exportation du taro et santé économique du marché du taro ; formation agroforestière en cours d'emploi (9 femmes, 21 hommes) ; 30 agriculteurs (9 femmes, 21 hommes) formés aux pratiques agronomiques de gestion des légumineuses alimentaires ; 28 femmes et 97 hommes formés aux pratiques agricoles durables ; formation à la gestion d'une entreprise agricole (11 hommes) et champs-écoles paysans axés sur la gestion durable des terres et des ressources (6 femmes, 162 hommes) ; démonstration du déroulage de contreplaqué de cocotier pour le personnel du Service des forêts (7 femmes, 11 hommes). Au total, 17 représentants du ministère fidjien de l'Agriculture et du Conseil fidjien de l'agriculture et de l'élevage ont pris part à un forum d'échanges techniques et constitué un réseau de coopération technique sur le développement socioéconomique liant les Fidji et la Nouvelle-Calédonie. Les participants fidjiens se sont rendus dans des installations de production agricole et agroalimentaire en Nouvelle-Calédonie après la signature d'un mémorandum d'accord entre le Conseil fidjien et la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie.
- Kiribati – 34 agents (14 femmes, 20 hommes) de la Direction de l'agriculture et de l'élevage ont été formés aux outils d'évaluation rurale participative en vue du recueil de données de référence et de la réalisation d'essais en champs. Les villageois et une communauté catholique de Nonouti ont aussi été formés au compostage, à la production agricole et à la gestion d'essais agronomiques.
- Tuvalu - formation de 12 agriculteurs (2 femmes, 10 hommes) sur les principes agronomiques élémentaires s'appliquant aux plantes-racines et le diagnostic des carences nutritives et des nuisibles et maladies touchant les cultures.
- 13 agents (2 femmes, 11 hommes) du ministère de l'Agriculture des Îles Marshall ont été formés aux principes agronomiques s'appliquant à la patate douce, au taro et au manioc ; formation aux méthodes d'élevage sur les îles de Nanumanga (17 hommes), de Nukulaelae (14 femmes, 4 hommes) et de Nui (17 femmes, 18 hommes) à Tuvalu.
- Fidji, Vanuatu – renforcement des capacités pour la mise en œuvre et la gestion de systèmes participatifs de garantie biologique (3 femmes, 8 hommes).
- Îles Cook, Niue – groupements d'agriculteurs biologiques formés aux pratiques agrobiologiques et à l'utilisation d'équipements destinés à l'analyse de sol *in situ*.
- Îles Cook, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Palau, Polynésie française, Samoa, Tonga, Vanuatu – formation d'acteurs de la filière biologique à la Norme d'agrotourisme biologique pour le Pacifique (7 femmes, 11 hommes).
- Îles Marshall, Îles Salomon, Tonga – appui technique aux responsables de l'enregistrement des pesticides (1 femme, 2 hommes) en vue de la mise à jour de leurs catalogues nationaux de produits phytopharmaceutiques et de leur intégration au Système de gestion des stocks de pesticides.

CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS

INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS :

Nombre de pays océaniques ayant approuvé ou entrepris de mettre en œuvre, entre autres, de nouvelles politiques ainsi que des pratiques et des modalités de travail améliorées (notamment sur la dimension genre et les enjeux propres à la jeunesse) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation

- Fidji, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga – formation régionale Sud-Sud en agroforesterie, portant sur les aspects pratiques des systèmes de production agricole durable, en particulier sur les pratiques de gestion des ressources naturelles favorisant la conservation des ressources marines, la santé des sols et la sécurité alimentaire.
- Tonga – formation à la gestion durable des forêts dispensée à 56 participants (10 femmes, 46 hommes) représentant les services publics, les titulaires de droits fonciers et le secteur privé ; atelier d'information sur le nouveau plan stratégique agricole des Tonga organisé par la Division ressources terrestres à l'intention des médias locaux, qui a permis de donner plus de visibilité à la nouvelle politique dans la presse locale et d'améliorer la couverture des enjeux agricoles dans le pays, y compris sur les réseaux sociaux ; formation relative à la mise en application du Règlement tongien sur la ressource en santal dispensée à 13 agents de la Direction des forêts (3 femmes, 10 hommes) en poste sur les îles de Tongatapu, Vava'u, Ha'apai et 'Eua.
- Fidji, Vanuatu – formation à l'utilisation du guide électronique pour l'élaboration des politiques relatives à l'agriculture biologique, et renforcement des capacités pour la mise au point, à l'échelle nationale, d'un cadre de politiques sur l'agriculture biologique.
- En novembre 2016, Vanuatu devient le premier pays du Pacifique à placer l'agrotourisme au cœur d'un événement national : le Festival d'agrotourisme de Vanuatu. Cette semaine de manifestations a permis de mettre sur le devant de la scène la santé et la nutrition et de tisser des liens de partenariat plus forts entre les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de la santé à Vanuatu.

Application des conseils relatifs aux pêcheries côtières et hauturières :

- Systèmes de gestion des données relatives aux pêcheries et aux écosystèmes côtiers utilisés dans 10 pays océaniques pour la saisie et la gestion des données côtières (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Niue, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Vanuatu).
- Amélioration de la gestion des données sur la pêche thonière dans 10 pays océaniques supplémentaires où a été installée la base TUFMAN. TUFMAN2 en service dans 16 pays océaniques
- Mise au point d'une nouvelle application, baptisée Tails, en vue de l'amélioration du recueil de données sur la pêche hauturière aux petits métiers ; Tails utilisée dans 5 pays océaniques à la fin 2016 (Nauru, Samoa, Tokelau, Tuvalu et Vanuatu) et agents des pêches formés à Tokelau, Tuvalu et Vanuatu. Informations relatives à 1 882 sorties de pêche saisies dans Tails en 2016.
- Appui à la prise de décisions de gestion à la 13^e session de la WCPFC : reconstruction des séries temporelles pour le thon obèse, niveau maximum de risque fixé à 20 % (toutes espèces), raies manta et diables de mer classés parmi les espèces clés de requins et raies, en vue de leur évaluation.
- Adoption de normes de notification électronique pour les données de prises et d'effort des journaux de pêche.
- Appui à l'adoption de nouvelles mesures de gestion des pêches côtières dans 4 pays océaniques ; plan national de gestion de la pêche profonde de Vanuatu ; politique nationale pour le secteur des pêches approuvée à Vanuatu ; projet de politique nationale du secteur des pêches 2017-2027 élaboré aux Fidji ; plan de gestion des ressources destinées à l'aquariophilie marine aux Tonga ; examen du projet de politique sur les pêches côtières du Samoa.
- Plan national de développement de l'aquaculture aux Fidji ; politique sur les pêches côtières à Vanuatu et politique régionale sur les anguilles.

Application des conseils émis sur l'occupation des sols, les ressources minérales et l'eau :

- À Kiribati, examen de la politique et de la loi sur les ressources minérales des grands fonds marins par le biais de consultations publiques et d'ateliers. Projet de loi sur les ressources minérales marines profondes examiné en première lecture au Parlement. Dans le cadre du Projet Ressources minérales des grands fonds marins, la CPS a formulé un cadre politique et législatif sur les gisements en mer profonde et fourni des conseils techniques et juridiques à Kiribati.
- Chantier de l'usine de traitement achevé à Betio (Kiribati) et lancement de l'activité.
- Transfert de l'ensemble des biens du projet ESAT à Te Asinimarawa Co Ltd (TACL), entreprise publique chargée de l'approvisionnement en granulats à Kiribati.
- Approbation officielle de la Charte du Conseil océanique des données géospatiales et des levés par 11 pays (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Niue, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu) ; stratégie validée par les 14 pays qui ont pris part à la 3^e réunion du Conseil en novembre 2016.
- Déplacement de la centrale hybride de l'île Christmas après examen par les pouvoirs publics de l'évaluation de la vulnérabilité du littoral réalisée par la CPS.
- Multitude d'applications pour les calendriers des marées aux Îles Cook, à Kiribati, aux Îles Marshall, à Niue, au Samoa, aux Tonga, à Tuvalu et à Vanuatu : information du public, projections, alertes en cas de forts coefficients de marée, évaluation de la protection et de la vulnérabilité du littoral, informations de référence pour les pêcheurs et les autorités maritimes.
- Mise en place de la Direction de la sécurité maritime de Vanuatu, après adoption des crédits budgétaires correspondants et sur la base des conseils de la CPS.

Conseils émis dans les domaines de l'agriculture et de la foresterie utilisés pour parachever et/ou entériner :

- Plan sectoriel pour l'agriculture 2016-2020 du Samoa.
- Plan stratégique pour l'agriculture des Tonga.
- Règlement pour la gestion de la ressource en santal des Tonga.
- Plan d'intervention d'urgence zoosanitaire de Vanuatu (<http://pafpnet.spc.int/policy-bank/countries/vanuatu>).
- Stratégie sectorielle des Fidji pour le secteur de l'élevage (en attente d'approbation au niveau de l'exécutif).
- Inventaire régional des politiques agricoles et forestières.
- Banques d'information sur les politiques du secteur agricole du Pacifique (<http://pafpnet.spc.int/policy-bank/countries/>).

Résultat stratégique [escompté] n° 1	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : a) gestion durable des ressources naturelles (pêche, foresterie, foncier, agriculture, ressources minérales, eau). Progrès accomplis en 2016 :
CHANGEMENT DE PRATIQUES INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS : Preuves des améliorations apportées aux capacités, pratiques ou politiques (en particulier dans les PEID) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation au niveau national ou régional	<ul style="list-style-type: none"> • Quant au Réseau océanique en vue de l'élaboration de politiques agricoles et forestières (PAPFNet), il fédère les décideurs, les agriculteurs, les jeunes et les principales parties prenantes dans plus de 16 États et Territoires insulaires océaniques, en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis (Hawaii). D'après les premiers résultats, il semble que les petits exploitants – par l'entremise des organismes agricoles nationaux et régionaux – participent désormais davantage aux débats stratégiques. Augmentation du nombre de membres du réseau PAPFNet, qui s'élève désormais à 926 (241 femmes, 685 hommes). <p>Preuves des améliorations apportées au secteur des pêches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échantillonnage biologique des prises de la pêche thonière à petite échelle et des pêcheries côtières et/ou pratiques de recueil de données sur les écosystèmes côtiers dans 6 pays océaniques, appuyés par les outils de gestion de données et/ou les formations fournis par la CPS (Nauru, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu). • Respect de la date limite de présentation des rapports nationaux à la WCPFC par 15 des 17 pays océaniques concernés, contre seulement 6 en 2013, avant l'introduction de TUFMAN2 et du service d'assistance de la CPS pour les données thonières. • Dispositifs de notification électronique en place dans 7 pays océaniques : Fidji, Îles Marshall et Îles Salomon (élaboration d'une loi nationale permettant la transition vers la notification électronique), Îles Cook, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Samoa et Tonga (mise à l'essai des journaux de bord électroniques pour la pêche à la palangre), Îles Marshall, États fédérés de Micronésie et Îles Salomon (création de postes de responsables nationaux de la notification électronique). • Lancement d'une communauté en ligne composée des gestionnaires de données de la région, créée sur la plateforme Slack, permettant aux utilisateurs de TUFMAN2 d'échanger des points de vue, de poster des questions et d'y répondre. Au 31 décembre 2016, la communauté comptait une centaine de membres très actifs (environ 2 000 messages par semaine). • Réduction du nombre de licences de pêche palangrière octroyées aux Îles Salomon (de 150 à 92 en 2016), suite à l'analyse bioéconomique des niveaux de pêche à la palangre pratiqués dans la ZEE salomonaise réalisée par la CPS. • Intégration d'un volet aquaculture dans les travaux de reconstruction menés à Vanuatu et aux Fidji suite au passage des cyclones Pam et Winston. • Premier ensemencement d'holothuries de sables afin de reconstituer les stocks d'holothuries surexploités à Kiribati. Données indiquant un taux de survie élevé (> 85 %) et une bonne croissance des spécimens d'holothuries six semaines après leur lâcher dans l'enclot marin aménagé dans le lagon de Tarawa-Nord. • Accroissement de la participation des femmes, notamment avec la nomination de Berry Muller à la tête du Comité scientifique de la WCPFC en faisant la première Océanienne à présider cette instance. Le comité plénier et le comité technique et de contrôle de la WCPFC sont également présidés par des femmes, si bien que, pour la première fois dans l'histoire de la Commission, ses trois comités ont une présidence exclusivement féminine. La CPS a contribué à l'évolution de carrière de Mme Muller, qui a bénéficié de nombreuses actions de développement des compétences au fil des ans. • 2 pays océaniques (Fidji et Tuvalu) ont, outre les crédits budgétaires et l'engagement politique indispensables, mis à profit l'assistance technique de la CPS pour moderniser leur système d'information géospatiale (cartographie, GPS et information géodésique). • 14 pays océaniques (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu) sont aujourd'hui mieux outillés pour suivre leurs progrès au regard des ODD, en particulier pour ce qui concerne les indicateurs rattachés aux objectifs 6, 9, 11, 13, 14, 15 et 17. <p>Améliorations apportées par la recherche dans les domaines de l'agriculture et de la foresterie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction de techniques, procédés et savoir-faire nouveaux pour produire du contreplaqué et des produits dérivés à partir de stipes de cocotiers séniles aux Fidji, aux Îles Salomon et au Samoa. • Amélioration de la chaîne logistique du taro et production de taros de meilleure qualité pour l'exportation, comme en témoignent les rendements accrus et la baisse de la population de nématodes aux Fidji. • Adoption par les cultivateurs des résultats des essais sur la santé durable des sols et de régimes de gestion sur mesure aux Fidji, à Kiribati, au Samoa et à Tuvalu. • Accès des agriculteurs à une nouvelle gamme de services bancaires, en particulier pour le commerce de produits agricoles, après une consultation entre 25 agriculteurs (qui disposaient de contrats d'achat) et la société fidjienne Merchant Finance Limited, animée par la Division ressources terrestres. • Plan de gestion intégrée des zones côtières de la province de Ra (Fidji), officiellement adopté par le conseil provincial. • Actions de régulation des espèces envahissantes en cours, avec un outil innovant de géolocalisation des abattages par les chasseurs dans la province Nord de la Nouvelle-Calédonie ; mécanismes de financement mis en œuvre pour les activités de régulations de l'association de chasse Tipwoto. • Mise en place d'actions de protection de la biodiversité aux Gambier (Polynésie française). • Suite à l'atelier technique régional sur l'agriculture biologique tenu à Nouméa, formulation de recommandations pour le développement de l'agriculture biologique dans le Pacifique, transmises à la POETCom et aux pays océaniques. • Amélioration de la gestion des déchets à Wallis et Futuna – concrétisation des choix techniques pour le Centre d'enfouissement technique (CET) de Wallis suite à l'échange technique avec les Fidji sur la méthode dite de « Fukuoka » ; fermeture de la décharge de Nanu'u à Futuna en mai 2016 au profit d'un CET. • En Nouvelle-Calédonie, dératisation de l'atoll de Beautemps-Beaupré par l'ASBO et sécurisation de la ressource en eau potable à Touho, grâce aux actions menées par la population locale. • Réduction de l'érosion des bassins versants à Pitcairn, grâce aux travaux de stabilisation des sols et aux plantations réalisés en 2015 par les travailleurs polynésiens recrutés pour l'occasion.
IMPACT INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS : Preuves de la contribution des interventions ou de l'aide de la CPS à la réalisation des objectifs de développement poursuivis en faveur des femmes, des hommes et des jeunes du Pacifique (y compris, si possible, en termes de valeur)	<ul style="list-style-type: none"> • Première récolte de tilapias élevés en cages au Samoa : l'élevage des poissons a été confié au comité de pisciculture du village de Satoalepai, guidé par le ministre de l'Agriculture et des Pêches, en collaboration avec la CPS. Le premier cycle d'élevage du projet a permis de produire un total de 380 kg de tilapias, soit environ 1 800 poissons, pour un taux de survie des alevins de 80 %. La récolte a été distribuée aux ménages de Satoalepai. • Le programme régional océanique d'observation des pêcheries (PIRFO) est aujourd'hui financièrement viable. Depuis le 1^{er} juillet 2016, un prélèvement sur la redevance annuelle d'enregistrement des navires permet de financer intégralement le budget du programme. Ce financement régional autonome garantit le maintien d'une coordination régionale des activités d'appui relatives à la formation, aux volets techniques et à l'assurance de la qualité menées au profit des services des pêches nationaux et la poursuite des travaux de la FFA et de la CPS sur les normes de formation PIRFO.

Chapitre 2

Améliorer les filières d'exportation vers les marchés étrangers

La CPS s'est employée à améliorer les filières d'exportation vers les marchés étrangers en encourageant la mobilité des apprenants et des actifs, en aidant les entreprises privées à se positionner sur les marchés et en offrant un soutien aux pays océaniques afin qu'ils se dotent des capacités requises pour satisfaire aux normes phytosanitaires et de biosécurité des partenaires commerciaux.

Réalisations en chiffres

5 pays océaniques dotés de capacités renforcées afin de satisfaire aux exigences des marchés en matière de qualité et de sécurité sanitaire.

Entreprises privées de **3 pays océaniques** dotées de capacités renforcées afin de se conformer aux normes acceptables de qualité et de sécurité sanitaire exigées sur les marchés.

27 nouvelles qualifications (Fidji, Samoa, Tonga et Vanuatu) enregistrées dans le Registre océanien des qualifications et des normes (PRQS).

Contribution aux ODD



Les défis à relever

Les études d'accès au marché offrent un éclairage utile pour aider les pays océaniques à répertorier et à lever les obstacles à l'exportation. Compte tenu de la complexité des exigences fixées par les marchés extérieurs, les pays océaniques ont grand besoin d'assistance dans ce domaine et la CPS doit se préparer à répondre au cas par cas aux demandes d'assistance. Amener le secteur privé à forger des partenariats est ici l'une des clés de la réussite.

Perspectives pour 2017

La CPS va continuer à :

- travailler à l'amélioration des filières d'exportation vers les marchés étrangers en encourageant la mobilité des apprenants et des actifs et en aidant les entreprises privées à se positionner sur les marchés étrangers, et gérer le Registre océanique des qualifications et des normes.
- contribuer à la mise en place d'un système régional facilitant la reconnaissance des qualifications océaniques à l'international afin de soutenir la mobilité des apprenants et de la main-d'œuvre.
- offrir un soutien aux pays océaniques afin qu'ils développent les capacités dont ils ont besoin pour satisfaire aux normes phytosanitaires et de biosécurité, dans l'optique de préserver les échanges commerciaux.

Zoom sur les réalisations

La certification biologique permet aux productrices d'accéder à de nouveaux marchés et débouchés

Le coût de la certification tierce partie constitue un sérieux frein à l'accès des petits exploitants du Pacifique aux marchés des produits biologiques.

Les systèmes participatifs de garantie (SPG) offrent la possibilité aux petits producteurs dont les volumes cultivés sont assez faibles de vendre leur production de rente sous un label bio, ce qui leur permet de surfer sur une tendance déjà affirmée sur les marchés d'exportation et de plus en plus présente sur les marchés locaux et régionaux. Parce qu'elle est gérée localement, la certification biologique par SPG est rentable et convient parfaitement aux chaînes de valeur correspondant aux circuits courts.

Les SPG visent à fournir une garantie biologique crédible aux consommateurs, en associant directement les agriculteurs, les acheteurs et les consommateurs au processus de garantie. La participation des parties prenantes favorise l'autonomisation et la responsabilisation des acteurs, mais elle exige la mise en place d'actions d'information et de développement des compétences au profit des producteurs et des consommateurs.

On peut également mettre à profit les SPG pour renforcer les capacités des groupements d'agriculteurs et les préparer à une certification tierce partie, lorsque celle-ci est exigée par les marchés d'exportation. Ce système se présente sous de multiples formes à travers le monde. Dans le Pacifique, les modèles ont été mis à l'essai et adaptés aux besoins régionaux par la Communauté océanique pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom), qui relève de la CPS. Parmi les ajustements apportés aux modèles étudiés, citons

l'adoption de normes relatives à la cueillette sauvage, le recours aux systèmes de gouvernance traditionnels pour renforcer la garantie, l'élaboration d'une norme commune à la région (Norme océanique d'agriculture biologique) et l'introduction d'un label de certification accepté à l'échelle régionale (« Bio Pasifika »).

Le système permet d'ouvrir les portes des marchés aux petits exploitants, notamment aux groupes de producteurs installés dans les communautés isolées, à l'image des femmes récoltant les noix de kanari à Baniata, sur l'île de Rendova (Îles Salomon). Ces dernières vendent aujourd'hui leurs produits à des magasins bio en Nouvelle-Calédonie et éveillent à présent l'intérêt d'autres acheteurs en Nouvelle-Zélande, aux Fidji et aux Îles Salomon. Avant d'obtenir ce sésame pour les marchés, la tribu de Baniata vivait de la vente de plantes-racines, de coprah et d'un petit nombre d'objets d'artisanat sur le marché de Munda, situé à deux heures de bateau. Sol Agro, entreprise solidaire implantée à Honiara, a présenté des échantillons de produits à une chaîne de magasins spécialisée dans les produits biologiques en Nouvelle-Calédonie. Intéressée par les noix de kanari, cette chaîne exigeait toutefois que les produits soient garantis par un label bio reconnu. La POETCom a alors formé des groupements d'agriculteurs locaux (association Kustom Garden, fermes biologiques Zaina Tina et Sol Agro) en vue de l'établissement d'un SPG apte à certifier l'origine biologique des noix de kanari.

La certification biologique des noix devait répondre à un impératif majeur : conserver la méthode traditionnelle salomonaise de torréfaction des noix, tout en respectant les exigences de sécurité sanitaire du cahier des charges de la certification. La formation a ainsi été pensée autour

de cet objectif, mettant notamment l'accent sur les normes d'hygiène et de transformation agroalimentaire à respecter pour obtenir le label bio. Ces normes sont aujourd'hui régulièrement contrôlées.

Au départ, les noix étaient commandées en vrac, mais pour répondre aux exigences de fraîcheur du marché, il a fallu conditionner les produits au format prêt-à-vendre. Sol Agro s'est emparée de la question, ce qui a permis de créer de nouveaux débouchés locaux dans les magasins de souvenirs. Les chiffres témoignent de la progression des ventes : 480 kg en 2015, 840 kg en 2016 et plus d'une tonne prévue en 2017.

La création d'un système de contrôle de la qualité de la transformation des noix de kanari s'est accompagnée de l'élaboration d'une norme de « transformation agroalimentaire traditionnelle biologique » des produits issus de la cueillette sauvage.

Des actions de renforcement des capacités ont également été menées *in situ* auprès de l'association Kustom Gaden, afin qu'elle puisse étendre la certification biologique à d'autres groupes et plantes cultivées en s'affranchissant au maximum de l'assistance de la POETCom ou de la CPS.

L'un des grands enseignements tirés de ces travaux est qu'il est très utile de trouver à l'échelon national une organisation ou un groupe capable d'accompagner et de pérenniser le SPG. Il est toutefois admis que la certification par SPG est plus complexe lorsqu'il s'agit de garantir des méthodes d'agro-transformation que lorsque l'on contrôle des exploitations, et que les systèmes connexes doivent être renforcés : un besoin qui se fait sentir à l'échelle de la région.

Dans la tribu de Baniata, le complément de revenu que les ménages obtiennent de la vente à prix revalorisé des noix de kanari, produit traditionnellement récolté et préparé par les femmes, a permis à ces dernières d'accroître leur estime de soi et de se faire une place à la table des décideurs dans le cercle familial et celui de la tribu.

Sur les 36 membres que compte le SPG, 29 sont des femmes. Celles-ci ont décidé de faire un geste fort pour la vie de la tribu en reversant une partie des bénéfices tirés des ventes au chantier de construction de l'école primaire locale. Pour l'heure, les enfants doivent marcher plus de 10 km tous les jours pour étudier dans l'école la plus proche. Avec les fonds dégagés de la vente de noix et d'autres activités organisées par la tribu, un logement réservé au futur professeur est en cours de construction à Baniata. Le projet est soutenu par le modèle économique retenu par Sol Agro, à savoir qu'en plus du prix d'achat, l'entreprise verse au comité biologique de Baniata une prime de 10 % destinée aux projets menés dans l'intérêt de la communauté.

« Chaque année, nous essayons de vendre nos noix de kanari sur le marché, mais il y a peu d'acheteurs. Parfois, on va au marché, on ne vend rien, et c'est dur. Mais en général, on est peu nombreuses à pouvoir aller jusqu'à Honiara. Depuis qu'on est passées au bio, tout a changé. Nous vendons nos noix au village et la paie est bonne ; on peut payer les frais scolaires des enfants et subvenir aux autres besoins du foyer. » – Mizipa Ghumi, cueilleuse de noix de kanari.

« Nous espérons qu'en vendant nos noix à un meilleur prix et en exportant, nous aurons l'argent nécessaire pour finir l'école du village afin que nos enfants n'aient plus à marcher si loin pour aller à l'école. » – Dorence Walter, cueilleuse de noix de kanari.



Mizipa Ghumi en train de cueillir des noix de kanari à Baniata (Îles Salomon). Photo : POETCom

<p>Résultat stratégique escompté n° 2</p>	<p>Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : b) amélioration des filières d'exportation vers les marchés étrangers (mobilité des apprenants et des actifs, accès des entreprises privées aux marchés, normes phytosanitaires et de biosécurité favorisant le commerce). Progrès enregistrés en 2016.</p>
<p>PRODUITS INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS :</p> <p>Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fournie par la CPS aux pays océaniques (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires)</p>	<p>2 pays océaniques ont bénéficié d'une assistance pour se mettre en conformité avec les normes régionales et internationales harmonisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Palau – loi sur la biosécurité. • Niue – examen des mesures de contrôle phytosanitaire. <p>Évaluations et preuves scientifiques fournies à 4 pays océaniques pour déverrouiller l'accès aux marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fidji – liste officielle des espèces classées nuisibles remise à la filière export ; derniers travaux pour élaborer la liste officielle des arthropodes nuisibles. La liste a été établie sur la base d'une enquête proposée et conduite par les entomologistes et les techniciens en protection des végétaux de la Division ressources terrestres pour dresser l'inventaire des ennemis du basilic. • Niue – négociations pour l'accès au marché néo-zélandais du basilic. • Papouasie-Nouvelle-Guinée – ouverture des exportations vers les Îles Salomon, avec le soutien de spécialistes en phytopathologie et en entomologie, et conseils sur l'accès aux marchés. • Kiribati – conseils techniques sur l'importation de viande des Îles Marshall et des États-Unis. • Analyse des évaluations du risque à l'importation de crevettes congelées en Polynésie française, les spécimens importés pouvant véhiculer des maladies et des virus préjudiciables à la filière crevette locale. • La biosécurité régionale a fait un bond en avant grâce à la planification et à l'élaboration de protocoles : un plan d'action régional sur la biosécurité aquatique a été établi afin d'orienter le développement et la gestion des filières aquaculture dans le Pacifique. • Mise en œuvre d'un plan de biosécurité pour l'île d'Ouvéa (Nouvelle-Calédonie).
<p>ÉVOLUTION DES CONNAISSANCES INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS :</p> <p>Preuves de l'efficacité des formations dispensées par la CPS et de ses activités d'appui au renforcement des capacités (y compris au titre de la coopération Sud-Sud qu'elle a contribué à mettre en place), et notamment nombre et pourcentage de participants (H/F/I) : a) faisant état d'une amélioration de leurs compétences ou connaissances à l'issue de la formation suivie ; et, le cas échéant, b) confirmant, six mois après la formation suivie, utiliser les compétences/les connaissances acquises</p>	<p>Pays océaniques ayant bénéficié d'une assistance pour se mettre en conformité avec les normes régionales et internationales harmonisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guam, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Palau – séminaire sous-régional annuel de renforcement des capacités destiné aux agents chargés du contrôle phytosanitaire, de la protection des végétaux et de l'inspection des stocks (Université de Guam) visant à renforcer les capacités de détection et de décision des agents de première ligne, afin de permettre des évaluations précises et rapides à l'entrée de produits et de marchandises sur le territoire national. • Guam – assistance technique et scientifique fournie lors du 12^e Festival des arts du Pacifique pour la prévention du risque, l'atténuation des effets et l'adoption de mesures de lutte face à la menace d'introduction d'espèces envahissantes par les 25 délégations des pays participants, et appui fourni au Service des douanes et du contrôle phytosanitaire de Guam en vue d'enquêtes générales sur les plantes, les nuisibles et les maladies. • Atelier de formation sur la délimitation maritime. Amélioration des connaissances des représentants des pays océaniques concernant les limites maritimes et avancement des négociations sur la délimitation maritime. 46 participants (17 femmes) : Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. • Atelier régional sur la séquence « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) et la compensation écologique tenu à Nadi, du 6 au 8 décembre 2016, en présence de plus de 50 participants de la région.

<p>Résultat stratégique escompté n° 2</p>	<p>Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : b) amélioration des filières d'exportation vers les marchés étrangers (mobilité des apprenants et des actifs, accès des entreprises privées aux marchés, normes phytosanitaires et de biosécurité favorisant le commerce). Progrès enregistrés en 2016.</p>
<p>CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS :</p> <p>Nombre de pays océaniques ayant approuvé ou entrepris de mettre en œuvre, entre autres, de nouvelles politiques ainsi que des pratiques et des modalités de travail améliorées (notamment sur la dimension genre et les enjeux propres à la jeunesse) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation</p>	<p>Entreprises privées de 3 pays océaniques dotées de capacités renforcées afin de se conformer aux normes acceptables de qualité et de sécurité sanitaire exigées sur les marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fidji – recensement des nuisibles touchant les plantes aromatiques, liste officielle établie pour les arthropodes suite à une enquête pensée et conduite par les entomologistes et les techniciens en protection des végétaux de la Division ressources terrestres pour dresser l'inventaire des ennemis du basilic. • Niue – demande d'accès au marché néo-zélandais pour l'exportation d'aromates. • Papouasie-Nouvelle-Guinée – demande d'accès au marché salomonais pour l'exportation de pommes de terre, oignons, carottes, brocolis, chou et gingembre. • Manuel régional sur la biosécurité élaboré et publié – le manuel précise les prescriptions relatives au commerce et à la circulation d'objets d'artisanat dans la région océanique et au-delà. • Tonga – la formation dispensée par la Division ressources terrestres a ouvert la voie à l'exportation de piments des Tonga vers la Nouvelle-Zélande.
<p>CHANGEMENT DE PRATIQUES INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS :</p> <p>Preuves des améliorations apportées aux capacités, pratiques ou politiques (en particulier dans les PEID) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation au niveau national ou régional</p>	<p>Favoriser la reconnaissance des qualifications océaniques et faciliter les mouvements ou les transferts des élèves ainsi que la mobilité de la main-d'œuvre en Océanie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27 nouvelles qualifications (Fidji, Samoa, Tonga et Vanuatu) enregistrées dans le Registre. • Assurance de la qualité des programmes pour le South Pacific Form Seven Certificate (brevet régional de fin d'études secondaires) à Kiribati, aux Îles Salomon, au Samoa, à Tuvalu et à Vanuatu en 2016. • Soutien technique à distance apporté à des organismes nationaux de validation (Fidji, Samoa, Tonga et Vanuatu) en 2016. • Aide apportée à Kiribati pour sa demande d'accréditation de l'établissement d'enseignement technique national.
<p>IMPACT INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS :</p> <p>Preuves de la contribution des interventions ou de l'aide de la CPS à la réalisation des objectifs de développement poursuivis en faveur des femmes, des hommes et des jeunes du Pacifique (y compris, si possible, en termes de valeur)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Traité de délimitation maritime signé par les Îles Salomon et Vanuatu, couronnant 33 années de négociations et d'assistance technique. La CPS a fourni une assistance technique et consultative aux autorités compétentes des deux pays pendant la négociation du tracé de la limite commune.

Chapitre 3

Renforcer la viabilité des systèmes de transport et la sécurité énergétique

La CPS s'est employée à renforcer la viabilité des systèmes de transport et la sécurité énergétique en fournissant des conseils et des prestations techniques, juridiques et stratégiques visant à promouvoir des services fiables, économiques, sûrs et propres dans les secteurs des transports et de l'énergie.

Réalisations en chiffres

*Comité de pilotage (PacGeo6) mis en place pour piloter le développement de l'énergie géothermique et le partage de l'information dans **6 pays océaniques** possédant un potentiel géothermique.*

***2 pays océaniques** (Vanuatu et Palau) en passe de rattacher leurs sites Web nationaux sur l'énergie au portail de l'Observatoire océanique de l'énergie.*

***211 personnes** (**174** hommes et **37** femmes) formées – **74 participants** pour l'énergie et **137** pour les questions maritimes.*

Faire évoluer les comportements – aider les pays à satisfaire aux exigences des audits

Le fait d'aider les pays à se conformer au cahier des charges des audits présente de nombreux avantages, et c'est en soi un enseignement important à tirer. Les audits dépassent la simple notion de conformité. Ils permettent également de formaliser une base factuelle utile à la prise de décision et à la mise en œuvre concrète de systèmes de gestion de la qualité et de la sécurité.

L'initiative pilote pour des ports verts, exécutée aux Fidji, a permis de mettre en évidence que l'énergie constituait le troisième poste de dépense portuaire. La société Fiji Ports s'est attelée à la mise en œuvre de certaines des recommandations formulées dans le rapport d'audit, l'objectif étant de réduire ses frais d'exploitation et ses émissions de gaz à effet de serre.

Compte tenu du succès du projet pilote aux Fidji, la CPS prévoit désormais d'introduire des activités similaires dans d'autres pays océaniques en 2017. L'Organisation souhaite également étendre le périmètre de l'initiative afin d'y inclure les transports intérieurs.

Bien que les pays océaniques figurent parmi les plus petits émetteurs de gaz à effet de serre de la planète, ce projet portuaire permet à la région de se positionner en tant que chef de file de la réduction des émissions et de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN), axées sur la transition vers une énergie bas carbone.

En principe, la région devrait ainsi se doter d'une boîte à outils complète pour améliorer l'efficacité énergétique et assurer le développement durable du secteur des transports, tout en s'inscrivant dans une démarche de lutte contre le changement climatique chère à la région.

Contribution aux ODD



Les défis à relever

Dans le domaine de l'énergie durable et des transports, il faudra notamment définir les meilleures stratégies de sensibilisation, mieux orienter les pays océaniques et améliorer la communication et le recueil de données afin de mesurer l'impact des programmes.

Que ce soit dans le secteur de l'énergie ou des transports, les politiques et les lois en place participent de manière cruciale à l'accompagnement et à l'orientation des travaux techniques entrepris dans les pays. Le principal défi est donc de mobiliser les appuis indispensables au niveau national pour faire approuver et appliquer les cadres politiques et législatif correspondants.

Le départ du Conseiller pétrolier de la CPS est aussi un frein à la poursuite des travaux qu'il gérait.

Perspectives pour 2017

La CPS concentrera son action sur le renforcement des capacités, de la sensibilisation et des systèmes en place au sein des pays, afin que ces derniers puissent décider eux-mêmes des ressources à affecter et de leur destination. Les pays seront ainsi en mesure de tisser en toute indépendance des réseaux avec d'autres pays et de nouer des partenariats de nature à élargir le périmètre de leur action dans ces secteurs. L'objectif à terme est qu'ils puissent s'affranchir du soutien technique de la CPS.

La CPS s'appuiera sur l'expérience de l'initiative pilote fidjienne pour mener des activités similaires avec d'autres pays et inclura dans ce travail les transports maritimes intérieurs.

Zoom sur les réalisations

La maîtrise de l'énergie dans les pays océaniques

Aujourd'hui, les pays océaniques importent chaque année environ un milliard de litres de combustibles fossiles⁴ destinés à la production d'électricité et à l'usage domestique. Des efforts ont été engagés afin d'appuyer la transition vers des sources d'énergie renouvelable. La maîtrise de l'énergie peut générer des économies au niveau national, favoriser un développement plus vert et aider les pays à combattre le changement climatique et à atteindre les cibles associées aux ODD.

Lancé en 2012, le Programme océanique d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques (PALS) regroupe aujourd'hui 12 pays océaniques. Financé par l'Australie, le Programme est géré par la CPS et placé sous la supervision du ministère australien de l'Industrie, de l'Innovation et de la Science. Il vise à améliorer l'efficacité énergétique des appareils électriques grâce à la promotion de normes de performance énergétique et d'étiquetage, l'accent étant mis en particulier sur les climatiseurs, les systèmes d'éclairage, les réfrigérateurs et les congélateurs. Les normes et le système d'étiquetage ont été empruntés au système australien.



Des fonctionnaires chargés du secteur énergétique inspectent les étiquettes énergie des appareils importés à Tuvalu.

Les activités menées dans le cadre du Programme en 2014 et en 2015 ont permis de concrétiser plusieurs résultats en 2016.

Ainsi, la loi sur l'efficacité énergétique de Tuvalu a été adoptée en avril, tandis que le projet de loi de Vanuatu sur l'efficacité énergétique des appareils électriques, des équipements et des éclairages a été approuvé par le Parlement en décembre.

⁴ Communauté du Pacifique (CPS) 2016. Observatoire océanique de l'énergie. CPS, Suva (Fidji).

Le Programme a fait appel à des juristes pour la rédaction de textes de loi et de règlements, un travail réalisé en étroite collaboration avec les responsables nationaux du secteur de l'énergie et en concertation avec les parties prenantes nationales, dont les ministères de l'Énergie. En outre, une formation sur les normes minimales de performance énergétique et les étiquettes énergétiques a été dispensée aux responsables de l'énergie et des douanes à Kiribati, aux Îles Salomon, au Samoa, à Tuvalu et à Vanuatu. Cet ensemble de normes et de lois nouvelles offre l'assurance que seuls des appareils performants pourront être importés et mis en service. La CPS entend mener à bien des études d'impact dans dix pays bénéficiaires du Programme afin d'évaluer l'évolution des schémas d'importation et des comportements d'achat.

En 2016, le Programme s'est attelé à la mise en place d'une base de données régionale des produits homologués, l'objectif étant de permettre aux pays océaniques de connaître les performances énergétiques détaillées des produits recensés. Facile à utiliser, le formulaire de renseignements permettra d'uniformiser les données saisies dans la base. Une base unique sera établie pour l'ensemble des pays participants, mais elle pourra toutefois être adaptée pour répondre aux besoins particuliers de

certains pays, notamment les petits pays, tels que Tuvalu. La base reprendra les codes du site Web australien consacré à la performance énergétique des appareils électriques. En d'autres termes, si un pays ou fournisseur souhaite exporter ses produits vers un pays océanique, il pourra consulter le site pour déterminer leur degré de conformité.

Il incombera aux régulateurs des services énergétiques et douaniers des pays océaniques d'inspecter les appareils, y compris de dresser les comptes rendus des études de performance.

Enseignement clé : Le Programme PALS a montré que l'adoption d'un texte de loi relève d'un processus complexe, qui demande du temps et de la volonté politique. Si l'on peut boucler l'examen et la révision des lois en une seule année, il faut mobiliser des appuis en permanence pour faire cheminer le texte amendé depuis sa soumission à l'exécutif jusqu'à son adoption. Pour pallier cette difficulté, le Programme PALS a recruté des coordonnateurs nationaux, qui sont détachés au sein des administrations nationales afin d'œuvrer en coulisses et de plaider pour la promulgation des textes de loi. Dans le cas présent, ce modèle a fait la preuve de son efficacité.

Zoom sur les réalisations

L'action concertée en faveur du secteur maritime de Vanuatu

Plusieurs aspects de la gouvernance du secteur maritime de Vanuatu ont appelé l'adoption de mesures en 2016. Il fallait tout d'abord parer au plus urgent, à savoir appuyer la participation du pays au Programme IMSAS [Programme d'audit des États membres de l'Organisation maritime internationale (OMI)]. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2016, obligation est faite à tous les États membres de l'OMI de se soumettre à un audit de l'Organisation au cours de la période couverte (sept ans). Le Programme d'audit évalue la mesure dans laquelle les pays s'acquittent de leurs obligations au regard de plusieurs traités de l'OMI, notamment concernant la sauvegarde de la vie humaine en mer, la prévention de la pollution par les navires et les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille.

En préparation de son audit, Vanuatu a sollicité le concours de la CPS dans un large éventail de domaines, incluant cadre politique et législatif, administration maritime et installations portuaires.

Les institutions publiques du pays ont pris part à un atelier régional et à un atelier d'information national sur le Programme d'audit, tous deux organisés par la CPS, qui ont donné lieu à l'adoption d'une feuille de route nationale IMSAS. L'Organisation a soutenu l'exécution de cette feuille de route dans le cadre de plusieurs projets ; elle a notamment accompagné les pouvoirs publics dans l'examen de la politique nationale sur les transports maritimes et l'élaboration d'une stratégie nationale à l'appui de la mise en œuvre des instruments maritimes internationaux. L'équipe de spécialistes du droit maritime de la CPS s'est penchée sur les lois maritimes du pays afin de déceler les écarts par rapport aux instruments de l'OMI.

Un rapport complet a été fourni et a servi de base aux travaux des partenaires – Banque mondiale et Programme d'aide néo-zélandais, notamment – qui ont participé à la rédaction du projet de loi relative à la réglementation du secteur maritime, présentée au Parlement en décembre 2016⁵. L'équipe a également mis la dernière main au projet de politique sur les transports maritimes. Grâce au concours de la CPS, Vanuatu est aujourd'hui en bonne posture pour se soumettre à l'audit IMSAS de l'OMI. La révision de la législation, du cadre réglementaire et des procédures d'exploitation connexes devrait par ailleurs améliorer la sécurité et la coordination du secteur maritime à Vanuatu.

Le Programme océanique de sécurité des transports maritimes intérieurs (PIDSS) entend renforcer la sécurité des navires effectuant des voyages nationaux en les incitant à se doter de systèmes de gestion de la sécurité (SGS). Les premières activités se sont déroulées à Vanuatu en 2013 et en 2014, tandis qu'une formation de suivi a été dispensée en 2016 à 25 participants représentant 11 compagnies maritimes. Sept compagnies ont ensuite assisté, à Vanuatu, à un atelier d'examen des SGS mis en place dans le cadre du Programme.

Les formations et ateliers ont facilité l'examen des SGS en vigueur et fourni aux compagnies qui venaient de rejoindre le Programme les éléments techniques nécessaires pour mettre au point leur propre système. Une fois mis en œuvre, les plans seront audités par la CPS en 2017.

⁵ Adoptée en février 2017.



Formation sur la sécurité des navires intérieurs dispensée par la CPS et l'administration maritime et portuaire de Vanuatu aux sociétés de transports maritimes du pays en décembre 2016.

La CPS a procédé à des évaluations et à des audits de la sûreté portuaire à Vanuatu afin de garantir la sûreté et l'intégrité des installations portuaires et d'aider le pays à respecter les prescriptions du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS). Afin d'appuyer ces évaluations, plusieurs sessions de formation régionales et nationales ont été organisées par la CPS, notamment dans les domaines suivants : pilotage maritime, audits maritimes et formation du personnel portuaire.

L'Organisation travaille par ailleurs aux côtés des établissements de formation aux métiers de la mer afin de garantir la conformité des enseignements dispensés avec la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (Convention STCW). En sa qualité de président de la Conférence maritime océanienne et par le truchement du sous-comité formation et sécurité, le directeur de l'École maritime de Vanuatu a joué un rôle charnière dans la mise à jour des modules de formation STCW de la CPS, sachant que les amendements de Manille (2010) sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Les modules de formation ont été diffusés à l'ensemble des établissements de formation aux métiers de la mer de la région, afin d'obtenir la reconnaissance internationale des qualifications délivrées et de favoriser l'emploi des diplômés à bord des navires au long cours.

En décembre 2016, le Gouvernement de Vanuatu a, avec le soutien de la CPS, accueilli la réunion des directeurs des services de transports maritimes, qui a rassemblé des représentants de 16 pays océaniques à Port-Vila. Les défis rencontrés et les réalisations obtenues pendant l'année 2016 dans le secteur maritime de Vanuatu ont été au cœur des débats.

Résultat stratégique escompté n° 3

Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : c) transports durables et sécurité énergétique. Progrès enregistrés en 2016.

PRODUITS

INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS :

Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fournie par la CPS aux pays océaniques (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires)

- Tenue d'un atelier visant la constitution de conseils nationaux des transports maritimes : dossier qui a peu avancé, compte tenu des difficultés liées à la mobilisation d'appuis solides dans les plus hautes sphères des pouvoirs publics et au recadrage des activités de la CPS en fonction de la volonté politique et de l'état de préparation des pays.
- Projet de loi énergétique élaboré pour le compte des Tonga. Lois sur les normes minimales de performance énergétique et l'étiquetage énergétique élaborées et déposées dans 6 pays océaniques (Îles Cook, Kiribati, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu).
- En 2016, 4 propositions de projets nationaux financées dans 3 pays océaniques (Kiribati, États fédérés de Micronésie, Tuvalu), pour un total de 1,6 million d'euros. 1 proposition de projet régional acceptée et financée (ONUDI/PCREEE, 6,3 millions de dollars des États-Unis).
- Projets SEPP achevés, générant 5 700 watts. Projet MPP lancé aux Fidji. 4 conventions de financement signées pour le projet sur l'adaptation au changement climatique et l'énergie durable.
- 2 propositions de projets régionaux en faveur de l'efficacité énergétique élaborées et présentées (OMI-Initiative pour des ports verts et efficacité énergétique avec le Fonds vert pour le climat). 1 proposition de projet régional acceptée et financée (ONUDI/PCREEE).
- 1 réunion régionale des régulateurs de l'énergie organisée aux Tonga en août 2016 (33 personnes formées).
- Achèvement du projet de protocole d'accord océanien sur la sécurité des navires effectuant des voyages nationaux et les transports intérieurs et présentation aux directeurs des transports. Projet de politique sur les transports maritimes élaboré pour le compte de Kiribati et de Palau. Lois sur la recherche et le sauvetage (SAR) rédigées pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Rapport d'analyse des carences législatives présenté à Kiribati et destiné au groupe technique IMSAS. Préparation d'amendements législatifs aux États fédérés de Micronésie afin de mettre la législation en conformité avec les amendements de Manille à la Convention STCW. Modèle-type de politique sur les transports maritimes élaboré au profit des pays océaniques. Formulation d'une loi-type pour la transposition dans le droit national de l'accord portant création de la Commission des transports maritimes du Pacifique central (CPSC).
- En 2016, un atelier d'information sur l'efficacité des ports a été organisé à l'intention de 4 pays membres de la CPSC. Des représentants d'autorités portuaires océaniques ont également pris part à un atelier de facilitation des échanges destiné à promouvoir l'instauration de guichets uniques maritimes dans les ports.

Résultat stratégique escompté n° 3	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : c) transports durables et sécurité énergétique. Progrès enregistrés en 2016.
<p>ÉVOLUTION DES CONNAISSANCES</p> <p>INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS :</p> <p>Preuves de l'efficacité des formations dispensées par la CPS et de ses activités d'appui au renforcement des capacités (y compris au titre de la coopération Sud-Sud qu'elle a contribué à mettre en place), et notamment nombre et pourcentage de participants (H/F/J) : a) faisant état d'une amélioration de leurs compétences ou connaissances à l'issue de la formation suivie ; et, le cas échéant, b) confirmant, six mois après la formation suivie, utiliser les compétences/les connaissances acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Loi énergétique de Palau adoptée en 2016. 2 lois sur les normes minimales de performance énergétique et l'étiquetage énergétique adoptées en 2016 (Tuvalu et Vanuatu). • 1 politique/feuille de route (Kiribati) révisée et mise en cohérence avec la CDN et les cibles des ODD. Lancement de la compilation de données sur les cibles régionales. • Comité de pilotage de l'énergie géothermique, PacGeo6, mis en place pour piloter le partage de l'information et le développement de l'énergie géothermique dans les pays océaniques recelant un potentiel géothermique : Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Vanuatu. • Séminaire sur le développement de l'énergie géothermique dans le Pacifique organisé à l'initiative du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie du Japon et de la CPS – 14 participants océaniques (2 femmes) : Fidji – 4 ; Papouasie-Nouvelle-Guinée – 5 ; Vanuatu – 5. • Appui apporté aux discussions engagées entre le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée et un consortium japonais sur la prospection géothermique et son financement. Plaidoyer auprès des dirigeants papous afin de les convaincre de l'importance du développement de l'énergie géothermique. • Au total, 211 personnes formées (174 hommes, 37 femmes [soit 18 %]) – 74 participants issus du secteur de l'énergie et 137 du secteur maritime. • Ateliers d'information sur les transports maritimes organisés à Kiribati, aux Îles Marshall, à Nauru et à Tuvalu, en présence de représentants des autorités maritimes, des autorités portuaires, des douanes, des services de l'environnement, de la biosécurité, de la statistique et des pêches, ainsi que de compagnies maritimes privées. Les ateliers étaient axés sur la mutualisation des connaissances, le renforcement des capacités et les dispositions à prendre pour appuyer à terme la constitution de conseils nationaux des transports maritimes. Le programme couvrait les thématiques suivantes : a) économie et transports maritimes, moyens à mettre en œuvre pour améliorer l'efficacité des ports, avantages d'une collaboration pluripartite, avantages que présentent le recueil, le stockage et la présentation de données de bonne qualité, et assistance technique de la CPS (recueil de données), et b) conseils nationaux des transports maritimes (transports maritimes et chaîne logistique, facilitation des échanges tant à l'importation qu'à l'exportation, facteurs influant sur les taux de fret, exploitation et gestion des installations portuaires, gouvernance des ports et des transports maritimes, et commissions des transports maritimes, CPSC. À l'issue des ateliers, les participants ont examiné la marche à suivre et proposé un plan d'action. • 31 participants (directeurs des services de transports maritimes et de l'énergie) ont assisté à l'atelier régional sur la maîtrise de l'énergie dans les transports maritimes. • 92 personnes supplémentaires ont été formées. La collecte des formulaires d'évaluation se poursuit. • Formulaire d'enregistrement des produits à l'importation élaborés pour 6 pays océaniques (Kiribati, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu). • Lancement d'une enquête auprès des consommateurs destinée à mesurer la connaissance des étiquettes énergie dans 10 pays océaniques (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu). • Audit énergétique des installations portuaires des Fidji. • 2 audits des autorités désignées (États fédérés de Micronésie et Tonga). • À la fin 2016, Programme PIDSS étendu aux États fédérés de Micronésie et au Samoa. 12 navires supplémentaires ont introduit un SGS, portant le nombre total de navires participants à 19 à la fin 2016. • 2 établissements de formation aux métiers de la mer audités conformément aux normes STCW (Kiribati et Samoa). Les pays ont bénéficié d'une assistance afin d'examiner les normes de leurs manuels qualité. Un audit de suivi a été mené dans l'établissement de formation maritime de Papouasie-Nouvelle-Guinée.
<p>Preuves des améliorations apportées aux capacités, pratiques ou politiques (en particulier dans les PEID) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation au niveau national ou régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vanuatu et Palau en passe de rattacher leurs sites Web nationaux sur l'énergie au portail de l'Observatoire océanique de l'énergie ; codes API fournis au portail océanique sur le changement climatique afin de coupler les deux portails. • Données du portail de l'Observatoire utilisées pour l'élaboration de la feuille de route énergétique intégrée de Kiribati – composantes efficacité énergétique ; soutien aux actions engagées par les pays pour mettre en œuvre leurs CDN – Niue. • En 2016, les ports du Samoa, des Tonga et des Îles Cook ont commencé à élaborer leurs propres systèmes de gestion de la qualité.
<p>Preuves de la contribution des interventions ou de l'aide de la CPS à la réalisation des objectifs de développement poursuivis en faveur des femmes, des hommes et des jeunes du Pacifique (y compris, si possible, en termes de valeur)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le CPS a organisé une réunion régionale aux Tonga, au cours de laquelle a été décidé le rétablissement de l'Association des Océaniques du secteur maritime (PacWIMA). 13 pays océaniques ont signifié leur adhésion. La CPS, épaulée par la PacWIMA, a également appuyé les actions engagées pour constituer l'Association des femmes du secteur maritime des Fidji (WIMA) et donner le coup d'envoi de ses activités. • Présentation des liens entre genre et énergie à la réunion régionale de la PacWIMA aux Tonga.

Chapitre 4

Renforcer l'accès aux statistiques sur le développement et leur mise à profit pour étayer les politiques et suivre les progrès enregistrés

La CPS continue à dispenser un appui technique aux pays océaniques afin d'optimiser et de soutenir leurs systèmes statistiques nationaux. Elle concentre son action sur la mise en place de méthodes solides de recueil, d'analyse et de diffusion des données statistiques sur un large éventail de questions démographiques, économiques et sectorielles, visant à constituer une base factuelle à l'appui de l'élaboration de politiques indispensables au développement socioéconomique.

La CPS administre la base de données statistiques régionale, comportant quelque 200 indicateurs relatifs aux secteurs stratégiques, et veille à la comparabilité des données entre les pays de la région. Elle joue ainsi un rôle précieux dans le suivi des progrès accomplis au regard des objectifs de développement tels que les ODD. La Division contribue aussi de manière cruciale à l'élaboration et à la mise en œuvre de méthodes, normes et outils novateurs destinés à améliorer les opérations de collecte de données, ainsi qu'à la mise au point d'outils de diffusion de l'information – plateforme régionale SIG et publications, notamment – et à la mise en cohérence des activités avec les objectifs nationaux de développement, par le biais de mécanismes tels que les stratégies nationales de développement de la statistique ou le Comité régional de pilotage de la statistique, auquel elle apporte son soutien.

Faire évoluer les comportements : les données au service de l'action

La stratégie nationale de développement de la statistique des Îles Cook énonce les grandes priorités du pays en matière de données, en miroir des priorités de développement nationales. Le système AgIntel, système intégré d'analyse stratégique conçu pour les Îles Cook, illustre bien, d'une part, comment le pays tente de répondre aux besoins en données recensés à l'échelle nationale et, d'autre part, le soutien apporté aux pays océaniques en vue de l'exploitation des statistiques pour l'élaboration de politiques factuelles. En effet, il faut savoir que jusqu'ici, les données étaient peu mises à profit pour étayer les politiques et les interventions.

Les décideurs du secteur agricole ont bénéficié d'un appui statistique, d'interventions centrées sur les TIC et la gestion des connaissances, et d'actions de renforcement des capacités. Ces activités commencent à peine à porter leurs fruits, mais on peut déjà en dégager les produits clés suivants :

- Mise au point d'AgIntel au profit des Îles Cook.
- Conception de nouvelles enquêtes auprès des agriculteurs, des marchés et des entreprises, et saisie des données dans un système intégré favorisant l'analyse des politiques.

- Réalisation d'évaluations globales des dépenses publiques affectées à l'agriculture afin d'appuyer la planification budgétaire interne, les décisions stratégiques sur les priorités budgétaires et les actions de plaidoyer en faveur d'un accroissement des crédits.

La CPS a dégagé plusieurs enseignements de ce processus :

- **Toute nouvelle opération de collecte de données doit clairement répondre aux besoins en données définis pour l'élaboration de politiques.**
- **Le soutien apporté aux pays océaniques doit s'inscrire dans la durée afin que les pouvoirs publics puissent maîtriser les catégories de données requises et utiliser efficacement les systèmes de données.**
- **L'analyse et la synthèse des données requises pour la formulation des politiques et la prise de décision comptent tout autant que la capacité à recueillir les données, mais elles supposent d'investir davantage et de prévoir des moyens humains suffisants, ainsi que des systèmes adaptés.**

Réalisations en chiffres

Une assistance a été fournie aux pays océaniques pour la conduite de leur recensement national (7 pays) et de leurs enquêtes sur le budget et la consommation des ménages (7 pays).

2 pays océaniques ont bénéficié d'une assistance pour l'établissement des statistiques et des systèmes de suivi associés aux inventaires forestiers nationaux (IFN), en vue de leur participation au dispositif REDD+.

17 pays océaniques ont participé à une conférence régionale plurisectorielle axée sur la mutualisation des expériences et des enseignements liés à l'amélioration des systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil.

1 pays océanique (Nauru) a pour la première fois en 2016 publié ses données commerciales et 1 autre (Tuvalu) l'a fait après 7 années sans déclarations.

L'indice des prix à la consommation (IPC) a été rebasé dans 4 pays océaniques en 2016.

13 pays océaniques disposent désormais d'un système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE).

Contribution aux ODD



La CPS se positionne en chef de file dans ce domaine, dans la mesure où elle favorise le suivi des progrès accomplis au regard des ODD et aide les pays à se doter des capacités requises pour recueillir, analyser, interpréter et présenter leurs données de manière précise et opportune. Pour adapter les ODD au contexte régional et appuyer l'application de programmes ciblés répondant aux priorités définies, il est indispensable de mettre au point, en concertation avec les États membres et les grands partenaires régionaux, un noyau d'indicateurs clés acceptés à l'échelle de la région et, plus généralement, un ensemble de données essentielles pour le développement.

Il est aussi nécessaire d'affecter les ressources et de penser les méthodes selon une hiérarchie de priorités, afin de réduire au minimum les obligations de rapport qui viennent s'ajouter à la charge déclarative des systèmes nationaux.

Enfin, le suivi des cibles adoptées pour les ODD est fortement tributaire de données démographiques précises, tirées des recensements, des enquêtes et des registres d'état civil, auxquels la CPS apporte son soutien.

Les défis à relever

L'augmentation des demandes d'assistance technique adressées à la CPS se confirme, de sorte que l'Organisation doit s'appuyer sur un processus solide de priorisation et de communication, compte tenu en particulier de la disparité des capacités des pays. Ainsi, dans les pays où les capacités sont limitées, les besoins en ressources sont considérables, tandis que les pays dotés de moyens importants peuvent engranger des résultats en s'appuyant sur une assistance externe plus réduite.

Plusieurs défis se posent au plan régional : il convient notamment de trouver le juste équilibre entre la multiplication des besoins en données à l'échelle régionale et internationale et les obligations de rapport qui pèsent sur les pays, sans oublier les complexités méthodologiques inhérentes aux ODD. Dans le même temps, il demeure nécessaire de promouvoir une plus grande utilisation des données disponibles, indispensable à la prise de décisions de qualité en matière de planification, en appuyant les programmes statistiques sectoriels et le renforcement de la planification et de la collaboration dans les systèmes statistiques nationaux. Par ailleurs, à mesure que les pays de la région migrent vers des systèmes d'identification et d'administration en ligne, la nécessité de soutenir les investissements dans des systèmes de données administratives de qualité (registres et statistiques d'état civil, santé, SIGE) et dans le couplage des données se fera de plus en plus pressante.

Zoom sur les réalisations

La collecte de données par voie électronique

« Sur le plan stratégique, la CPS s'est imposée comme chef de file de la normalisation des méthodes et de l'établissement de rapports sur les enquêtes budget-consommation des ménages et d'autres sources de données. La pénurie de données fiables au niveau régional et national est un frein à la formulation de conseils stratégiques et à la conception d'interventions plus efficaces alors qu'on assiste à un véritable élan en faveur de réponses mieux pensées face au changement climatique, aux transitions nutritionnelles et aux autres enjeux communs à l'Océanie. » – Neil Andrew, Chargé de recherche principal et Directeur régional de WorldFish (antenne Pacifique).

Dans la région Pacifique, la CPS est la principale organisation appuyant la mise en place de processus de recensement et d'enquête automatisés à grande échelle. À ce titre, elle veille notamment à ce que l'ensemble des recommandations internationales (conception des questionnaires et construction des échantillons, par exemple) soient appliquées par tous les pays de la région dans la mise en œuvre de leurs projets.

Perspectives pour 2017

La CPS va continuer à :

- collaborer avec d'autres partenaires de développement afin d'appuyer les opérations de collecte de données menées dans les pays membres, à l'aide de solutions technologiques améliorées.
- favoriser l'accès à des données administratives de qualité et promouvoir une meilleure utilisation de celles-ci.
- remplir sa mission d'assurance de la qualité, d'analyse et de diffusion des données recueillies dans le Pacifique, afin que l'information puisse être diffusée dans un format adapté et convivial.
- conforter son rôle de chef de file des systèmes statistiques dans la région.

Comme le préconise la récente évaluation de la Division statistique pour le développement, la CPS continuera à appuyer la collecte de données selon une démarche plus ciblée et en association avec d'autres partenaires du développement, tout en renforçant son action en faveur de la qualité et de la diffusion rapide des statistiques à des publics bien définis. Les partenariats seront encore renforcés afin de mieux répondre à l'importante demande qui existe pour ce type d'activités et de trouver les ressources nécessaires pour le suivi des ODD.

La CPS continuera à promouvoir une meilleure utilisation des données administratives, dans le cadre de son travail sur les registres et statistiques d'état civil et sur les SIGE. Elle poursuivra également ses efforts à l'appui de la production en temps opportun de statistiques économiques de qualité (échanges commerciaux, indice des prix à la consommation, registre des entreprises).

En 2016, Tokelau est devenu le premier pays océanien à utiliser des procédés entièrement automatisés pour conduire son recensement de la population. Mené en octobre, le recensement a été coordonné par le Bureau néo-zélandais de la statistique, avec le concours de la CPS. Des exercices analogues ont suivi à Vanuatu, en novembre, et aux Tonga, en décembre. Lors des précédents recensements, la qualité des indicateurs ne pouvait nullement être garantie et les données étaient difficilement comparables à l'échelle de la région, étant donné que chaque pays utilisait un modèle différent, ne répondant à aucun critère de normalisation.

Une méthode normalisée de comptage exhaustif permet de comparer les données dans le temps et l'espace et garantit la qualité des indicateurs. Or, le suivi des progrès est fortement tributaire de la comparabilité des indicateurs et de la normalisation des méthodes de traitement informatique. Une démarche normalisée à l'échelle de la région est donc le gage de méthodes plus efficaces de recueil, de traitement et d'analyse des données, et d'un accès renforcé de la région aux classifications, normes et instruments internationaux (par exemple, collecte assistée par informatique).

(CAPI) et recueil de données sur tablettes) ainsi qu'aux nouvelles approches de mesure élaborées pour un large éventail d'indicateurs, dont ceux rattachés aux ODD.

Tous les supports d'enquête sur le budget et la consommation des ménages ont été normalisés, puis utilisés dans les pays suivants : Îles Salomon en 2012, États fédérés de Micronésie et Nauru en 2013, Palau en 2014, Îles Cook, Tokelau, Tuvalu et Tonga en 2015, et Niue en 2016.

En 2016, 30 tablettes ont été utilisées dans les enquêtes menées à Tokelau, 350 à Vanuatu et 600 aux Tonga. La CPS a également formé les équipes de terrain à la manipulation des tablettes, ainsi qu'aux procédures de contrôle de la qualité, de supervision des agents recenseurs et de collecte.



La technologie améliore sensiblement l'efficacité de la collecte de données sur le terrain. Lorsque les données sont saisies sur tablette, des contrôles de validité sont exécutés *in situ* et diverses aides sont proposées aux agents recenseurs, dont des textes explicatifs et des messages d'erreur. Cette technologie produit des résultats mesurables et immédiats, avec à la clé une amélioration instantanée de la qualité des données et de leur vitesse d'acquisition. Elle permet aussi de suivre en temps réel les opérations de terrain, puisqu'elles sont contrôlées par un serveur central et que les données sont synchronisées avec le serveur aussi souvent que possible. Les superviseurs vérifient les questionnaires remplis et tout support rejeté peut être immédiatement redressé par l'agent recenseur. Le contrôle de la qualité du travail des superviseurs est assuré par l'administration en charge du recensement.

Grâce à ces nouvelles technologies et méthodes, la collecte et l'analyse des données ont énormément gagné en efficacité. Une enquête qui demandait entre 6 et 12 mois de travail auparavant peut aujourd'hui être menée en deux mois ou moins, réduisant la charge de travail des équipes des instituts de la statistique et libérant davantage de temps pour l'analyse des données.

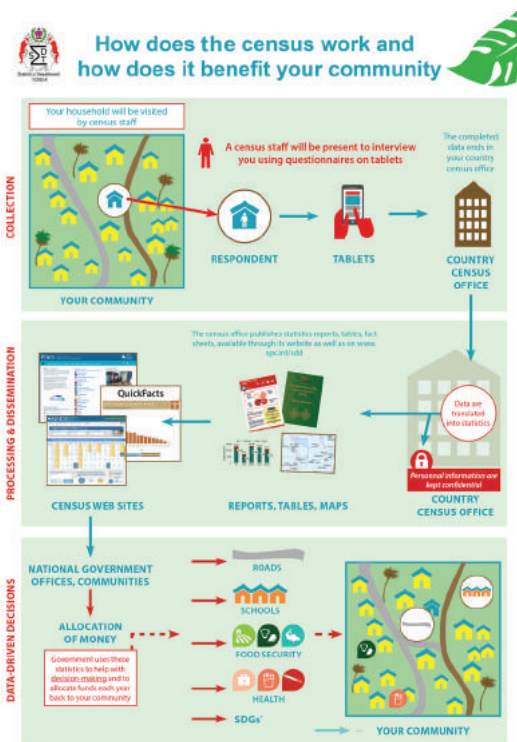
Malgré le succès des collectes électroniques organisées à Tokelau, aux Tonga et à Vanuatu, plusieurs enseignements ont pu être tirés de cette utilisation inédite de tablettes pour les opérations de recensement en Océanie. Ces

enseignements serviront à mieux penser les opérations assistées par informatique en 2017. Par exemple :

- Il est utile de procéder à deux recensements pilotes et il est recommandé de tester toute modification apportée à la logistique, à la présentation des formulaires et aux procédures de terrain à l'issue de la phase pilote, afin de vérifier que tous les problèmes recensés ont été réglés.
- Il convient de réduire le nombre d'agents recenseurs contrôlés par chaque superviseur.
- Il faut recruter des agents supplémentaires afin de vérifier que les pointages par GPS sont corrects et que les agents recenseurs restent dans les zones qui leur sont affectées.

Aux Tonga et à Vanuatu, la 3G a été utilisée pour transférer les questionnaires remplis vers le serveur en temps quasi réel. Les superviseurs ont donc pu vérifier le travail des agents recenseurs dans les 24 à 48 heures suivant la collecte des données, un temps fortement réduit par rapport aux questionnaires papier.

« La normalisation des questionnaires d'enquête budget-consommation des ménages (garantissant que tous les États et Territoires utilisent le même outil) permettra de mettre en évidence certains des facteurs influant sur la sécurité alimentaire des ménages et nous donnera des clés pour comprendre pourquoi certaines communautés présentent un risque accru d'obésité et de maladies non transmissibles. » – Karen Charlton, maître de conférences à l'Université de Wollongong (Australie).



<p>Résultat stratégique escompté n° 4</p>	<p>Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : d) l'accès aux statistiques sur le développement et leur mise à profit pour étayer les politiques et suivre les progrès réalisés. Progrès accomplis en 2016 :</p>
<p>Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fournie par la CPS aux pays océaniques (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays océaniques et les parties prenantes ont été consultés, et les questionnaires du modèle régional d'enquête sur le budget et la consommation des ménages et du modèle régional de recensement de la population et des logements ont été élaborés et validés. Les deux jeux de questionnaires sont adossés à des systèmes de saisie et de traitement de l'information (correction et apurement compris), ainsi qu'à des systèmes de base de données pour les produits de sortie. • La Division a tenu à jour les bases de données en ligne PRISM et IMDN (indicateurs minima du développement national), ainsi que des sites Web consacrés aux statistiques sectorielles (registres et statistiques d'état civil et SIGE, notamment). • Plusieurs pays ont établi leur rapport national sur les statistiques de l'état civil (et les SIGE), tandis que d'autres y travaillent. Des fonctionnaires de santé et de la statistique de 6 pays océaniques ont achevé leur formation en analyse des données et rédaction de rapports sur les registres et statistiques d'état civil en 2016. • En février 2016, une grande réunion régionale a rassemblé des représentants des registres d'état civil, des services de santé et des instituts de la statistique de la quasi-totalité des pays océaniques (couverture incomplète en raison du cyclone Pam), afin qu'ils partagent leurs réussites, leurs retours d'expérience et les enseignements tirés de leur travail. Les participants ont émis des avis très positifs sur la réunion. • 6 pays océaniques ont participé à un atelier de planification plurisectoriel et travaillent à présent à la mise à jour de leurs plans nationaux, l'objectif étant d'améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et, partant, la disponibilité des statistiques d'état civil et des données sur les causes de décès. • Fidji – agents forestiers (2 femmes, 9 hommes) formés aux méthodes d'estimation de la biomasse, de la capacité de charge et de la diversité spécifique de différents réservoirs de carbone forestier. • Fidji – agents forestiers (2 femmes, 7 hommes) formés sur la chaîne de calcul préliminaire de l'IFN des Fidji. • Îles Salomon – agents forestiers (4 femmes, 7 hommes) formés aux applications mobiles pour la collecte de données <i>in situ</i>. • Kiribati – agents du ministère de l'Agriculture, agriculteurs et membres influents des communautés (13 femmes, 18 hommes) formés à l'utilisation des outils d'évaluation rurale participative pour le recueil de données, ainsi que pour la conception et la conduite d'essais en champs.
<p>Preuves de l'efficacité des formations dispensées par la CPS et de ses activités d'appui au renforcement des capacités (y compris au titre de la coopération Sud-Sud qu'elle a contribué à mettre en place), et notamment nombre et pourcentage de participants (H/F/J) :</p> <p>a) faisant état d'une amélioration de leurs compétences/connaissances à l'issue de la formation suivie ; et, le cas échéant,</p> <p>b) confirmant, six mois après la formation suivie, utiliser les compétences/les connaissances acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des rapports sur les statistiques de l'état civil ont été établis au profit de plusieurs pays océaniques, suite aux formations à l'analyse des données conduites les années précédentes. • La CPS a contribué à l'organisation d'opérations de collaboration Sud-Sud dans le but d'améliorer les systèmes nationaux d'enregistrement et de statistiques de l'état civil – par exemple, des missions d'étude ont permis à des fonctionnaires des Îles Salomon d'examiner les possibilités de couplages de données et d'interventions de proximité à Vanuatu, et à des fonctionnaires tuvaluans d'étudier les pratiques de gestion des données des registres en vigueur aux Îles Cook. Ces deux missions ont été organisées en réponse aux priorités définies lors des travaux de planification et d'évaluation des systèmes, réalisés avec le soutien de la CPS et du Groupe d'entente de Brisbane, et ont permis d'illustrer les réalisations obtenues dans les pays hôtes ayant bénéficié au cours des années précédentes de l'appui des partenaires de Brisbane, conformément au Plan d'action océanique sur les statistiques de l'état civil. • Statistiques REDD+ étayant la réalisation des IFN – la création, au sein de la Division ressources terrestres, du Service régional d'appui à l'inventaire des forêts vise directement à pallier le manque de capacités constaté dans les pays océaniques, qui peinent à mener régulièrement leur IFN, pourtant nécessaire pour obtenir des données et informations. Le Service propose des prestations englobant le renforcement des capacités, le partage des connaissances, l'analyse des données forestières, ainsi que la conception et l'élaboration de l'IFN, afin d'aider les pays océaniques à s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). En vertu de cette convention, les pays souhaitant participer au mécanisme REDD+ doivent répondre à certains critères, notamment i) avoir mis en place un système national de surveillance des forêts et ii) avoir défini des niveaux d'émission de référence pour les forêts et des niveaux de référence pour les forêts. Point essentiel, le Service contribue au renforcement des capacités des fonctionnaires afin qu'ils puissent évaluer les stocks de carbone forestier. Par exemple, aux Îles Salomon, les agents forestiers ont été formés aux applications mobiles de collecte de données <i>in situ</i>, tandis qu'aux Fidji, la formation a porté sur les méthodes d'estimation de la biomasse, de la capacité de charge et de la diversité spécifique de divers réservoirs de carbone forestiers. Aux Fidji, d'autres actions de renforcement des capacités ont débouché sur la mise au point d'une chaîne de calcul préliminaire pour l'IFN fidjien, l'évaluation du carbone forestier venant appuyer les pratiques de gestion durable des forêts.

Résultat stratégique escompté n° 4 Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : d) l'accès aux statistiques sur le développement et leur mise à profit pour étayer les politiques et suivre les progrès réalisés. Progrès enregistrés en 2016.

<p>Nombre de pays océaniques ayant approuvé ou entrepris de mettre en œuvre, entre autres, de nouvelles politiques ainsi que des pratiques et des modalités de travail améliorées (notamment sur la dimension genre et les enjeux propres à la jeunesse) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Division statistique pour le développement a aidé les pays à introduire des systèmes de CAPI, reposant sur l'utilisation de tablettes pour la saisie immédiate des réponses données par les enquêtés et pour le transfert de données par Internet. Les solutions technologiques améliorent sensiblement l'efficacité de la collecte et l'accès des usagers à des statistiques et informations pertinentes, actuelles et précises. • Le Groupe d'entente de Brisbane, coordonné par la CPS, a favorisé l'amélioration des systèmes entourant les registres et statistiques d'état civil et l'exploitation de ces données administratives à travers l'Océanie. Il a notamment appuyé le renforcement de la collaboration entre les principales parties prenantes nationales à Nauru, le partage de données entre la Nouvelle-Zélande et les Îles Cook sur les actes d'état civil enregistrés en dehors du territoire national, le renforcement de la couverture des enregistrements aux Îles Salomon, l'examen de la législation à Vanuatu, l'amélioration de l'encodage des causes de décès aux Fidji et à Kiribati, et la mise en place d'échanges de données et d'analyses plus fréquents.
<p>Preuves des améliorations apportées aux capacités, pratiques ou politiques (en particulier dans les PEID) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation au niveau national ou régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La classification océanique type des professions (2016) est une nomenclature régionale des professions et emplois communément rencontrés dans les pays océaniques. Cette première classification régionale des professions a été conçue pour brosser un tableau plus juste du monde du travail en Océanie et faciliter la comparaison des statistiques connexes à l'échelle régionale et internationale. Inspirée de la Classification internationale type des professions (2008), elle comprend toutefois plusieurs professions aussi uniques qu'importantes pour la région. • Rapport sur les échanges commerciaux de Tuvalu – dans le cadre de la coopération Sud-Sud, une experte en commerce de Vanuatu est venue en aide à son homologue à Tuvalu. Toujours sur l'axe Sud-Sud, des agents des Fidji, du Samoa et de Vanuatu prêtent assistance, avec le concours de la Division statistique pour le développement, aux opérations de recensement menées dans d'autres pays océaniques. • Rapport d'évaluation des besoins post-catastrophe pour le secteur forestier fidjien – le rapport a été élaboré par l'équipe foresterie de la Division ressources terrestres, qui a coordonné la collecte et l'analyse des données en partenariat avec le Service des forêts des Fidji, ainsi que d'autres acteurs privés du secteur. La Division s'était déjà associée à ces partenaires pour fixer des valeurs de référence propres au pays, valeurs qui ont joué un rôle déterminant dans l'évaluation de l'impact général du cyclone Winston sur le secteur forestier. • La méthode d'établissement des IMDN consacrés à l'agriculture et à la foresterie a été actualisée sur la base des normes internationales en vigueur. Les données sont recueillies pour 10 indicateurs, tels que la part de l'agriculture dans le PIB. Des fiches techniques sur l'agriculture et la foresterie ont été élaborées pour les Îles Cook, le Samoa, les Tonga et Vanuatu, et peuvent être consultées sur les pages réservées à ces différents pays dans la Banque d'information sur les politiques du secteur agricole du Pacifique : http://pafpnet.spc.int/policy-bank. • Les Îles Cook et le Samoa ont transféré avec succès leur catalogue des pesticides vers le Système de gestion des stocks de pesticides des Nations Unies et de la FAO, après une série d'ateliers de formation, de démonstrations et de visites sur le terrain organisés par la Division ressources terrestres. • Grâce au soutien technique suivi que la Division ressources terrestres lui apporte depuis 2014, Tuvalu a officiellement adhéré le 7 mars 2016 au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. • L'introduction de nouvelles technologies a permis de réduire sensiblement les délais entre la réalisation des enquêtes et la publication des données.

Chapitre 5

Améliorer les interventions plurisectorielles sur les dossiers du changement climatique et de la gestion des catastrophes

Dans les domaines relevant de son mandat, la CPS a aidé les pays océaniques à planifier des interventions de gestion des risques climatiques et des risques de catastrophe, et à renforcer la réponse prévue au niveau national au moyen de stratégies intégrées d'adaptation. À ce titre, elle a notamment œuvré sur le terrain et planché sur des projets axés sur l'éducation et la sensibilisation, les milieux océaniques et côtiers, la réduction de la vulnérabilité, l'évaluation des risques, ainsi que le recours aux SIG et aux sciences et technologies dérivées permettant la cartographie des risques et la compréhension des changements induits par le climat.

La CPS a contribué à l'adaptation climatique des systèmes agricoles et des pêcheries côtières :

- en aidant les pays océaniques à mettre au point des techniques et des outils de gestion adaptative propres à améliorer le tissu économique local ;
- en renforçant la résilience des écosystèmes grâce à l'instauration de modes de gestion intégrée des espaces et d'outils connexes ; et
- en aidant les organisations nationales et régionales, de même que les pouvoirs publics, à élaborer des plans de réponse, à mettre en place des systèmes

d'alerte précoce de bout en bout et des centres d'évacuation d'urgence, et à améliorer l'accès à l'eau potable afin d'atténuer les effets des sécheresses.

Sur le plan de la gouvernance, la CPS a travaillé aux côtés des principales parties prenantes à la formulation de plans d'action nationaux concertés et d'une stratégie régionale intégrée de réponse. Du point de vue stratégique, elle a contribué à l'adoption d'une démarche unifiée à l'échelle du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) dans les négociations à la Conférence des Parties, ainsi qu'au renforcement de l'accès aux financements climatiques dans la région et au développement des capacités correspondantes.

Réalisations en chiffres

Baisse de 30 % des cas de maladies diarrhéiques entre 2014 et 2016, signalée par le centre de santé de la communauté de Bairiki (Kiribati), qui s'explique au moins en partie par l'introduction de la désinfection par irradiation solaire.

1 île de l'État de Yap (Micronésie) a été en mesure d'affronter le grave épisode de sécheresse qui a sévi en 2016 en raison de conditions El Niño, sans devoir faire acheminer de l'eau par navire, grâce aux mesures d'adaptation climatique et de renforcement de la sécurité hydrique mises en œuvre dans le cadre de projets de la CPS.

18 simulations de scénarios catastrophe ont été organisées dans des établissements scolaires de Palau, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement, ce qui a permis de renforcer les connaissances des pratiques efficaces de gestion des catastrophes.

43 000 plants de légumes ont été fournis aux agriculteurs fidjiens après le passage du cyclone Winston.

Faire évoluer les connaissances

En 2016, la CPS a mis en place de nouvelles activités dans le cadre de projets transversaux visant à renforcer la résilience face au changement climatique :

- Mise en œuvre de stratégies de réduction des risques de catastrophe (RRC) dans le cadre du Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience de l'UE ;
- Adoption d'une approche globale à l'échelle de chaque île pour la gestion du milieu et des ressources naturelles, dans le cadre du Projet « de la montagne au récif » du FEM, comprenant 14 sites témoins dans les pays ;
- Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) destinée à appuyer l'adaptation des écosystèmes au changement climatique, dans le cadre du projet RESCCUE (Restauration des services écosystémiques et adaptation au changement climatique) soutenu par l'AFD et le FFEM.

En outre, les travaux scientifiques et les recherches qu'ont menés les divisions de la CPS ont permis la publication et la diffusion de connaissances sur les effets du changement climatique dans plusieurs

secteurs, contribuant ainsi à étayer les politiques et la prise de décision dans les pays océaniques. Citons tout particulièrement l'ouvrage *Vulnerability of Pacific Island agriculture and forestry to climate change*, les calendriers des marées établis par la CPS, les évaluations des aléas et de la vulnérabilité en milieu côtier, les études scientifiques des effets du réchauffement océanique sur les thons pélagiques et les recherches menées sur les impacts potentiels de l'acidification des océans sur les œufs et les larves de thon jaune.

La CPS a également dispensé des formations professionnelles accréditées sur les énergies durables (projet PaCTVET de l'UE), aidé les pays à se doter des capacités requises pour accéder aux financements climatiques (projet ISAAC de l'USAID) et assuré des formations axées sur le renforcement de la résilience dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture.

En proposant des interventions sectorielles cohérentes, intégrées et fondées sur des connaissances scientifiques, et en les complétant par des formations ciblées, la CPS permet aux pays océaniques de renforcer leurs capacités d'adaptation au changement climatique.

Contribution aux ODD



Les défis à relever

Parce que les risques climatiques sont déjà une réalité palpable pour de nombreux Océanien, une démarche plurisectorielle s'impose pour y répondre. Dans la maîtrise des risques climatiques et des risques de catastrophe, l'une des grandes difficultés réside dans l'intégration d'activités relevant tout autant de la CPS que d'acteurs extérieurs. Le tout nouveau Programme durabilité environnementale et changement climatique (DECC) de la CPS coordonne ce travail d'intégration à l'échelle de l'Organisation, une approche vitale compte tenu de l'urgence de la tâche et du nombre d'acteurs présents dans le paysage régional. La CPS peut apporter une valeur ajoutée non négligeable, de par sa connaissance des spécificités du Pacifique, ses moyens scientifiques et techniques en matière d'évaluation des risques et sa capacité à mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation.

Perspectives pour 2017

La CPS s'attachera à :

- renforcer et consolider son capital de connaissances scientifiques afin d'appuyer l'élaboration de politiques dans les pays membres, les travaux menés dans les enceintes internationales et l'action des partenaires extérieurs.
- accompagner les membres dans la mise en œuvre de leurs CDN et des mesures d'atténuation, grâce à un Département énergie renforcé et doté de suffisamment de moyens, ainsi qu'à la mise en place d'une approche programme pour l'énergie durable.
- travailler de manière intégrée, au niveau de l'ensemble des divisions sectorielles, sur les enjeux liés au changement climatique, à la durabilité environnementale et au renforcement de la

résilience, afin de contribuer à l'adaptation au changement climatique, en particulier dans les systèmes agricoles et les pêcheries côtières.

- poursuivre l'exécution de programmes intégrés de renforcement de la résilience et de réduction des risques (climatiques).
- en collaboration avec d'autres organisations membres du CORP, contribuer au dialogue

stratégique et à l'instauration d'un cadre habilitant, en particulier, faciliter l'accès aux financements climatiques, renforcer les politiques de RRC et de gestion des risques de catastrophe (GRC) et développer les capacités nationales.

- tenir compte des enseignements tirés des catastrophes récentes et des activités de renforcement de la résilience lors de la conception de nouveaux projets et interventions.

Zoom sur les réalisations

L'application des enseignements tirés des efforts de relèvement à l'appui des interventions post-catastrophe en 2016

La région du Pacifique est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles provoquées par les cyclones et les sécheresses. Alors que, ces dernières années, la région a été frappée par des cyclones classés parmi les plus violents de son histoire et que la sécheresse sévit dans plusieurs pays, la CPS est de plus en plus sollicitée pour venir en aide aux pays sinistrés.

Ainsi, les divisions de la CPS sont intervenues dans les domaines où des besoins ont été diagnostiqués (par exemple, participation aux évaluations des besoins post-catastrophe) et elles ont répondu directement aux demandes d'assistance des pays touchés par des catastrophes (tsunami en 2013 et inondations en 2014 aux Îles Salomon ; sécheresse en 2013 à Tuvalu ; cyclone Pam en 2015 à Tuvalu et Vanuatu ; typhon Maysak dans les États de Chuuk et Yap (Micronésie) ; cyclone Winston en février 2016 aux Fidji ; et sécheresse pendant toute l'année 2016 aux Îles Marshall).

Vu la complexité des opérations d'assistance requises, les équipes et les moyens financiers se sont progressivement étoffés au fil du temps. En particulier, dans le cadre de l'aide fournie à Vanuatu après le passage du cyclone Pam, la CPS a appuyé les interventions de première ligne et a aussi dépêché des renforts pour aider les institutions nationales sur plusieurs fronts : évaluation des besoins post-catastrophe, sécurité alimentaire, surveillance épidémiologique et imagerie satellitaire à l'appui de la prise de décision.

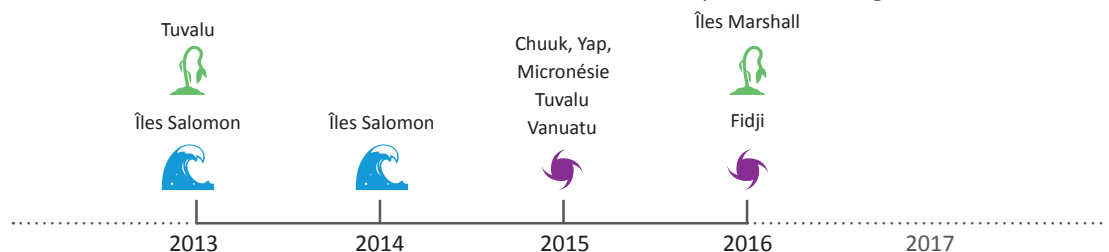
Pam, deuxième plus puissant cyclone jamais enregistré dans l'hémisphère Sud, a été dévastateur pour Vanuatu. Grâce aux enseignements tirés des opérations d'assistance menées après cette terrible catastrophe, l'Organisation s'est trouvée mieux préparée à intervenir dans des domaines critiques quand le Gouvernement fidjien a sollicité son aide après le passage de Winston.

Le 20 février 2016, ce cyclone de catégorie 5 a balayé les Fidji, avec des rafales à plus de 300 km/h. En plus de ces vents extrêmes, de nombreuses îles ont été submergées par des marées de tempête, notamment l'île de Koro et la côte méridionale de Vanua Levu, deuxième plus grande île des Fidji.

Le cyclone a fait environ 540 400 sinistrés. Concernant le bilan humain, 44 décès ont été confirmés. Les coupures des réseaux d'électricité et de communication reliant les îles ont touché environ 80 % de la population et la totalité de Vanua Levu. Des villages entiers ont été détruits. Au lendemain du cyclone, on comptait environ 40 000 personnes nécessitant une assistance immédiate, sans compter les nombreux logements, écoles, dispensaires et centres médicaux endommagés ou détruits. En outre, le cyclone a dévasté une grande partie des champs cultivés, mettant en péril les moyens d'existence de près de 60 % de la population fidjienne.

Le jour même, pour assister les autorités fidjiennes, la CPS a déclenché son plan d'aide articulé autour de plusieurs phases :

1. Fourniture de données/renseignements et d'une assistance technique pour appuyer les secours et les premières opérations de relèvement, et notamment soutien à six des huit pôles nationaux : sécurité alimentaire et moyens d'existence ; santé et nutrition ; abris ; eau, assainissement et hygiène ; éducation ; et travaux publics et équipements collectifs.
2. Appui à la réalisation d'une évaluation des besoins post-catastrophe pilotée par le Gouvernement pour déterminer l'étendue complète des dégâts et des pertes économiques.
3. Élaboration d'un programme d'aide interdivision intégré afin d'aider les pouvoirs publics à travailler sur les priorités définies grâce à l'évaluation.



4. Assistance technique et appui directs à l'équipe nationale de gestion des catastrophes, avec le détachement d'agents de la CPS intervenant en renfort sur les besoins opérationnels prioritaires.
5. Évaluations préliminaires réalisées par la Division géosciences de la CPS afin de déterminer l'étendue des dégâts provoqués par la marée de tempête à Ovalau et au sud de Vanua Levu.

Le programme d'assistance technique de la CPS comprenait les volets suivants : transmission de données ciblées pour faciliter les interventions, appui à la coordination de la réponse nationale et aux évaluations d'impact, et évaluation du secteur agricole. Le programme a rapidement été étendu aux infrastructures sanitaires, aux pêches et aux médias.

Étant donné que la CPS ne dispose d'aucun budget fléché pour la réponse aux catastrophes et aux aléas, l'ouverture d'un dialogue et de négociations avec les partenaires et les bailleurs a été une étape clé pour déterminer s'il était possible de réorienter certaines activités de renforcement de la résilience en direction de la réponse opérationnelle.

Avec un financement de 10 millions de dollars fidjiens accordé par l'Union européenne (UE), des projets de relèvement post-cyclone ont été élaborés avec les équipes de la Division développement économique et de la Division géosciences afin d'appuyer les interventions locales axées sur l'hygiène et l'assainissement, ainsi que sur l'électrification rurale dans les divisions Ouest et Nord des Fidji. Le Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique a permis de remettre rapidement un rapport d'impact au Bureau national de gestion des catastrophes, estimant les dégâts causés au bâti et à l'infrastructure à 565,7 millions de dollars des États-Unis. Des données (clichés des maisons avant et après le cyclone) obtenues à l'aide de drones et d'outils SIG, des cartes et d'autres documents ont été mis à la disposition du Bureau national de gestion des catastrophes, du service du cadastre des Fidji et des Forces de défense australiennes, et peuvent aujourd'hui être consultés par l'ensemble des utilisateurs potentiels via le portail de données spatiales sur le cyclone Winston (<http://gsd.spc.int/winston>).

La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins a contribué, par ses éclairages techniques, à l'élaboration de demandes de financement en faveur d'interventions immédiates dans les secteurs vivriers de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture à petite échelle, présentées à la FAO (enveloppes de 400 000 et 500 000 dollars É.-U.). Ces demandes ont été montées en réponse à l'appel éclair lancé conjointement par les Nations Unies et le Gouvernement fidjien. Suite à cela, la FAO et la CPS ont conclu une convention de services portant sur la supervision technique des procédures d'achat de la FAO s'appliquant à ses fonds d'intervention d'urgence, et sur la formation au service du renforcement de la résilience dans le secteur des pêches et de l'aquaculture (mouillage de DCP, reconstruction des fermes piscicoles et reproduction à la ferme).

La Division ressources terrestres a organisé la livraison de 43 000 plants de légumes au ministère de l'Agriculture, qui s'est occupé de les redistribuer aux agriculteurs. Plus de 250 000 plants d'arbres ont été remis aux communautés sinistrées, dans le cadre du projet CPS-UE Reforest Fiji. À travers son projet IACT (Accroissement du commerce de produits agricoles), l'UE a engagé deux millions d'euros afin d'aider les agriculteurs professionnels et les intermédiaires à se relever du cyclone. Les entreprises présentes dans divers secteurs d'activité (filières crevette et crabe, récolte et production de café et de cacao, petites productions de tomates pour l'industrie touristique, notamment) ont bénéficié de conseils techniques, d'installations et d'équipements adaptés à leurs activités.

La Division santé publique de la CPS a évalué les capacités de surveillance en laboratoire à Levuka, Taveuni, Rakiraki, Tavua, Ba et Lautoka. Un système d'alerte rapide post-catastrophe axé sur la détection des foyers épidémiques est désormais en place dans 34 centres de santé à travers le pays. Un plan d'intervention post-catastrophe a également été établi pour le secteur de la nutrition.

L'équipe du Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience du Pacifique a collaboré avec le PNUD, deux des trois opérateurs de télécommunications des Fidji et le pôle d'intervention compétent afin de faire parvenir à plus de 300 000 personnes situées dans les zones sinistrées des messages clés sur les opérations de relèvement. L'équipe a également co-animé des ateliers de recherche menés avec les principales parties prenantes des quatre divisions directement touchées par Winston, parmi lesquelles les intervenants de première ligne, les organismes publics, les organisations non gouvernementales, les institutions spécialisées des Nations Unies, le secteur privé et les communautés. L'objectif était de cerner les enseignements clés à tirer du cyclone Winston et d'émettre des recommandations pour l'avenir.

Un dernier atelier bilan national a réuni en juillet 2016 les principaux services d'intervention nationaux, les organismes publics, les représentants des pôles d'intervention, le secteur privé, les communautés et les bailleurs d'aide. Un mémoire a été préparé et soumis à l'exécutif pour approbation. Il revient sur les recommandations clés émises concernant la préparation, la réponse opérationnelle, le relèvement et l'atténuation des impacts, dans une logique de renforcement à long terme de la résilience face aux risques de catastrophe sur l'ensemble du territoire fidjien.

En outre, ces derniers mois, les centres d'opérations d'urgence de Nadi et de Lautoka ont été modernisés afin d'accroître l'interopérabilité et les communications entre les divisions et les équipes nationales.

La CPS a tiré des enseignements des catastrophes passées, notamment Pam, qu'elle a mis en pratique au lendemain de Winston. Ce travail a contribué à cerner les volets prioritaires de la préparation aux catastrophes et de la résilience face aux risques, et à définir les meilleurs moyens de les intégrer à l'ensemble du périmètre d'intervention de l'Organisation.

Autonomiser les tribus et renforcer la résilience dans la province Nord de la Nouvelle-Calédonie



Campement de chasse.



Ouvrages antiérosifs.



Plantations réalisées par les enfants des tribus de Poyes et Tiwae (groupe « un arbre pour une vie »).

En zone côtière nord-est de Nouvelle-Calédonie, dont le lagon est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, les projets INTEGRÉ et RESCCUE, coordonnés par la CPS avec l'assistance et le soutien de la province Nord de Nouvelle-Calédonie, travaillent avec les tribus pour accroître leur résilience au changement climatique. Le projet INTEGRÉ a couvert l'achat de matériel de terrain, tandis que le projet RESCCUE a financé la réalisation d'études, la planification stratégique et la formation.

Parmi les principaux enjeux identifiés en début de projets, la dégradation des bassins versants et des périmètres de captage d'eau potable, due notamment aux feux et aux espèces exotiques envahissantes (cerfs et cochons), est apparue comme prioritaire. C'est un enjeu particulièrement important pour l'environnement et le bien-être des tribus, compte tenu des fortes incertitudes pesant sur les régimes hydriques locaux dans le contexte du changement climatique.

Les premiers résultats des deux projets sont aujourd'hui visibles sur le bassin versant de la Thiem (commune de Touho).

Les actions en cours autour du bassin de captage d'eau potable de Hâccinèn, alimentant 8 des 10 tribus de la commune de Touho, visent avant tout la sécurisation des ressources en eau.

« La forêt joue un rôle d'éponge. La perte du couvert forestier, couplée à un phénomène d'érosion, suite aux incendies et aux dégâts causés par les cerfs et les cochons, menace directement la ressource en eau », précise Quentin Delvienne, de l'ONFi, coordonnateur local des projets INTEGRÉ et RESCCUE.

Trois grands champs d'activités, complémentaires, ont été engagés avec la participation des habitants et associations de Poyes et Tiwae.

- Régulation des populations de cerfs et cochons.
- Restauration du couvert végétal du bassin versant par la plantation d'espèces indigènes et la construction d'ouvrages antiérosifs végétalisés.
- Mise en place d'un dispositif de suivi hydrologique, météorologique et de l'érosion, qui permettra de mieux comprendre les liens entre formes d'occupation des sols et fonctionnement des bassins versants.

Ainsi, des opérations de chasse sont menées très régulièrement par l'association Tipwoto pour limiter les dégâts des cerfs et cochons sur la forêt.

Un outil innovant de géolocalisation des abattages a été développé pour suivre les actions des chasseurs et améliorer l'efficacité des interventions. Dans une optique de renforcement des capacités, les chasseurs, tous membres des tribus de la zone, ont suivi des formations en partenariat avec la Fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie. L'association est aujourd'hui capable de générer en partie son propre financement grâce à la fabrication et à la vente de pièges, à l'organisation d'événements, à la vente de viande de chasse, et aux primes à la mâchoire. Un atout majeur à l'heure où les subventions de la collectivité tendent à diminuer.

Cette action s'intègre concrètement dans le second objectif de développement de la CPS, à savoir la responsabilisation et le renforcement de la résilience des communautés à travers la participation active des jeunes des tribus, des enfants et des femmes, qui se sont investis dans un travail de restauration écologique sur le périmètre de captage et en zone dégradée. Environ 650 plants ont déjà été mis en terre, d'autres suivront.

« Ici, on n'a pas de ressources minières. Notre avenir, c'est la forêt et le lagon. C'est à nous de les préserver », explique Raymond Trocas, le référent plantation de la tribu de Poyes.

En 2017, la mise en place de parcelles de suivi de l'érosion sur différents types de sols permettra une compréhension fine des phénomènes d'érosion, à travers l'analyse scientifique des volets hydrologique et sédimentaire.

Les premiers résultats de ce travail sont extrêmement prometteurs, avec une forte implication locale et en particulier des jeunes. La combinaison d'actions de régulation et de restauration, couplée au caractère innovant des outils développés, est un modèle qui pourrait être répliqué dans d'autres zones de la province Nord, et dans d'autres pays du Pacifique.

Cela dit, ces activités, dont le principal intérêt écologique est la sécurisation des ressources en eau des populations locales, ont été menées à échelle réduite, dans une petite zone de captage. Les résultats obtenus montrent

clairement qu'un changement d'échelle s'impose si l'on veut réguler les populations d'espèces envahissantes et assurer la restauration écologique au-delà d'un périmètre de captage ciblé, ce qui suppose d'injecter d'importants moyens humains, techniques et financiers supplémentaires.

Même à petite échelle, la pérennisation des acquis reste difficile et fortement tributaire de la présence et de l'implication concrète d'un coordonnateur de projet à l'échelon local.

Ainsi, l'association Tipwoto est très dépendante des fonds des projets et le coordonnateur local ne restera en poste que pendant leur mise en œuvre.

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : e) interventions plurisectorielles sur les dossiers du changement climatique et de la gestion des catastrophes. Progrès accomplis en 2016 : + RESCCUE et INTEGRE
<p>Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fournie par la CPS aux pays océaniques (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Validation par le Forum des Îles du Pacifique du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique, qui définit les modes de coordination régionale et d'orientation des activités nationales. La CPS y a contribué à plusieurs égards : a) présentation officielle du Cadre, point d'information et débats à l'occasion de la Plateforme océanique pour la GRC organisée à l'initiative de la CPS et de l'ONU/SIPC, b) utilisation du Cadre par les pays océaniques dans le cadre d'ateliers nationaux (planification interne à Tuvalu, par exemple), c) utilisation du Cadre par la société civile à l'appui de sa planification régionale (FICR, par exemple), et d) soutien des partenaires du développement dans leur planification stratégique des flux de financement (BASD et UE, par exemple). • Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu – stratégies nationales REDD+. • Vanuatu – évaluation du développement socioéconomique, et processus et pratiques de planification au service de la résilience. <p>Politiques, plans, renforcement institutionnel et production de données à l'appui d'une prise de décision factuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Îles Cook, Îles Marshall et Palau – versions révisées des plans et cadres de GRC rédigées, examinées par les parties prenantes et soumises pour examen et approbation aux conseils nationaux pour la GRC. À Palau, 16 plans étatiques ont été mis à l'étude. • Vanuatu – élaboration d'une nouvelle législation ; projet de loi rédigé sur les services d'incendie et de secours, dans le prolongement des amendements récemment apportés à la loi nationale sur la gestion des catastrophes, et présenté pour examen au conseil des ministres. • Niue – plan d'action et budget établis dans la droite ligne de la feuille de route stratégique pour la gestion des situations d'urgence, déjà validée. Code du bâtiment examiné. • Papouasie-Nouvelle-Guinée – cartographie des mouvements de terrain dans les zones vulnérables longeant la route des hautes terres, important axe économique et de transport traversant la province de Simbu, avec notamment la réalisation d'essais géotechniques, la surveillance des zones pendant la saison sèche et la conduite d'activités de sensibilisation des populations locales. La Croix-Rouge de Papouasie-Nouvelle-Guinée a bénéficié d'une assistance en vue du collectage et de la fixation des savoirs locaux et traditionnels sur la GRC, dans le cadre d'un projet pilote amorcé dans la province de Manus, qui sera reproduit dans d'autres provinces en 2017. • Tonga – cadre pour la GRC communautaire élaboré. Le texte définit clairement les fonctions des différents acteurs concernés, la coordination de l'aide qui leur est affectée et la palette d'approches et d'outils à disposition. • Kiribati – impression des programmes scolaires modifiés, qui intègrent désormais les thématiques du développement durable, de l'adaptation climatique et de la GRC, comme voulu par le groupe d'experts national. Contenus destinés aux élèves de CP et CE1 conformément aux cadres pédagogiques en vigueur, avec le soutien du ministère de l'Enseignement de Kiribati. • Îles Salomon – simulation visant à mettre à l'essai les lignes directrices pour l'évaluation des dégâts post-catastrophe récemment élaborées, l'objectif étant d'améliorer la coordination des évaluations préliminaires et de traiter plus rapidement les résultats. • Nouvelle-Calédonie – soutien à la conception d'un plan d'adaptation. • Étude technique et juridique sur la circulation des déchets dangereux dans le Pacifique. • Examen scientifique des effets du réchauffement des eaux océaniques sur les thons pélagiques. • Recherches scientifiques relatives aux possibles effets de l'acidification de l'océan sur les œufs et les larves de thon jaune. • 1 article sur le projet RESCCUE publié dans une revue à comité de lecture. • Publication d'un ouvrage scientifique et stratégique majeur, intitulé Vulnerability of Pacific Island agriculture and forestry to climate change, dont l'objectif est d'aider les pays à élaborer leurs stratégies d'adaptation. • Commentaire technique des implications de l'Accord de Paris pour l'océan.

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : e) interventions plurisectorielles sur les dossiers du changement climatique et de la gestion des catastrophes. Progrès accomplis en 2016 : + RESCCUE et INTEGRE
<p>Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fournie par la CPS aux pays océaniques (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires)</p>	<p>Infrastructure pour la gestion des risques et des situations d'urgence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fidji, États fédérés de Micronésie et Palau – remise à neuf et modernisation des centres d'opérations d'urgence (COU). Centre national à Palau, 3 COU étatiques aux États fédérés (Chuuk, Pohnpei et Yap) et 3 COU de division aux Fidji (2 dans la division Ouest et 1 dans la division centrale), en vue de l'amélioration de la coordination en situation d'urgence. • Fidji et Îles Marshall – 309 citernes à eau fournies pour accroître la résilience des communautés vivant dans des zones à haut risque, par l'amélioration de l'accès à une eau salubre. • États fédérés de Micronésie et Tonga – matériaux de construction achetés pour aménager des pépinières à Veitogo (Tonga) et à Nimpal (États fédérés de Micronésie) afin d'améliorer respectivement la protection du littoral et la sécurité alimentaire. • Plans des bâtiments affectés aux acteurs de la sécurité civile établis dans les pays, en préparation des prochains chantiers de construction : COU national et installation de formation à la recherche et au sauvetage (Samoa), complexe national des services de secours et service météorologique (Nauru), centre météorologique (Tonga), 2 centres d'évacuation communautaires (Timor-Leste). • Tuvalu – abri d'entreposage construit pour le stockage des articles de secours indispensables en cas de catastrophe. • Fidji – réinstallation d'un village entier situé dans une zone à très haut risque, déjà frappée par des glissements de terrain et le cyclone Pam : 10 maisons, 1 centre d'évacuation et une voie d'accès pour une centaine d'habitants. <p>Équipements pour la gestion des risques et des situations d'urgence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • États fédérés de Micronésie, Tuvalu, Vanuatu – camions incendie et équipements incendie fournis pour renforcer la capacité des organismes d'intervention d'urgence dans les pays. Cette opération a été réalisée grâce à l'action concertée du Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience du Pacifique, de l'Alliance océanique pour la gestion des situations d'urgence (PIEMA) et des services d'incendie australiens partenaires (accord de jumelage). Certains camions et équipements ont été donnés. La prise en charge financière et la logistique d'acheminement ont été organisées par l'équipe du projet. • Kiribati, Îles Marshall, Palau, Îles Salomon, Vanuatu – véhicules (8 bateaux, 2 camions, 1 COU mobile, 1 camion à plateforme) achetés / remis à neuf afin d'appuyer les opérations d'urgence aux niveaux national et infranational. • Kiribati, États fédérés de Micronésie, Tuvalu – matériel de communication d'urgence acheté et installé. • Palau et Tonga – matériel TIC acheté et installé pour améliorer l'accès et la gestion des données spatiales dans les pays pour une meilleure maîtrise des risques. • Vanuatu – engin de forage acheté afin que le Gouvernement puisse réaliser des travaux de prospection et construire des puits dans les communautés où les ressources en eau sont rares (la livraison de l'engin est prévue pour mars 2017).

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : e) interventions plurisectorielles sur les dossiers du changement climatique et de la gestion des catastrophes. Progrès accomplis en 2016 : + RESCCUE et INTEGRE
<p>Preuves de l'efficacité des formations dispensées par la CPS et de ses activités d'appui au renforcement des capacités (y compris au titre de la coopération Sud-Sud qu'elle a contribué à mettre en place), et notamment nombre et pourcentage de participants (H/F/J) : a) faisant état d'une amélioration de leurs compétences/connaissances à l'issue de la formation suivie ; et, le cas échéant, b) confirmant, six mois après la formation suivie, utiliser les compétences/les connaissances acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PIEMA – 2 protocoles d'accord conclus entre des pays océaniques (Timor-Leste et Vanuatu) et les services d'incendie australiens partenaires en vue de l'établissement d'un plan d'assistance à long terme visant l'amélioration des capacités d'intervention d'urgence. Les fonds ont servi à financer les cérémonies de signature des protocoles d'accord, les frais de déplacement, l'acheminement des dons d'équipement et la formation technique. Formation dispensée pour les phases II et III du système national AIIMS (systèmes australasiens de gestion interservices des incidents) de Papouasie-Nouvelle-Guinée. • Soutien à l'évaluation des besoins post-catastrophe – formation dispensée aux États fédérés de Micronésie (46 participants) et au Samoa (30 participants). Renforcement des capacités techniques aux Îles Marshall afin qu'un travail puisse être engagé avec les institutions publiques pour la réalisation d'une évaluation des besoins post-catastrophe. • Îles Cook et Papouasie-Nouvelle-Guinée – création dans les deux pays d'une base de données permettant aux responsables publics de recenser les personnes en situation de handicap afin de garantir que leurs besoins sont bien compris et pris en charge dans le cadre de la réponse opérationnelle. • Îles Cook – 3 types de formations dispensées : i) maintenance des sirènes d'alerte et sensibilisation nationale, notamment par un test des sirènes au début de la saison cyclonique, ii) formation aux premiers secours dans les puna (districts) en partenariat avec la Croix-Rouge (10 formations achevées avec fourniture de trousse de premiers secours), iii) formation des maires nouvellement élus. • États fédérés de Micronésie et Palau – signalétique « tsunami » installée dans des points stratégiques de Pohnpei afin de baliser les itinéraires d'évacuation des 34 000 personnes résidant dans la zone ; à Koror, 57 panneaux indiquant des zones de refuge installées dans des lieux sûrs ; cartographie SIG des centres d'évacuation dans les 15 États de Palau. Moyens techniques de la CPS utilisés pour choisir l'emplacement des sites où installer la signalétique. Les sites retenus accueilleront désormais des formations afin de renforcer la préparation et la réponse des communautés face aux catastrophes. • Timor-Leste – expertise technique de l'Indonésie mobilisée pour la formation des structures homologues et l'évaluation des conditions à remplir pour que le Timor-Leste puisse accéder au système d'alerte précoce « tsunami » de l'Indonésie et l'utiliser. Les solutions logicielles et matérielles ont été fournies dans le cadre du Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience du Pacifique, en suivant les recommandations des spécialistes techniques. Protocole d'accord à suivre. • Kiribati – mise en place d'un zonage des terres basé sur la cartographie par SIG afin d'encourager l'aménagement de zones résidentielles sécurisées pour les populations de Tarawa et de favoriser la compréhension des éléments qui les composent. Travaux soutenus par des formations en détachement au sein de l'équipe SIG de la Division géosciences de la CPS et la collecte de données <i>in situ</i> à Tarawa et à Kiritimati. • Tonga – ateliers sur la GRC communautaire pour les responsables municipaux et de district à Vava'u et Eua afin de mettre au point un processus permettant l'adoption d'une stratégie pilotée localement pour la préparation et la réduction des risques, ainsi que de plans de district, dont les projets de texte sont aujourd'hui achevés. • Îles Salomon – comités de GRC communautaire constitués dans 20 communautés où les risques de crue sont jugés très élevés (provinces de Makira et Isabel). Des systèmes d'alerte seront installés dans ces communautés en partenariat avec le Gouvernement salomonais et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) afin de déclencher des alertes précoces localisées en cas d'épisodes de crue. • États fédérés de Micronésie – formation à la gestion de l'information dispensée à 22 agents du COU de Kosrae et à 23 agents à Pohnpei. • Palau – formation à la RRC communautaire et introduction à la gestion des catastrophes destinées aux responsables étatiques et fédéraux. • Renforcement institutionnel pour déverrouiller l'accès des pays aux financements climatiques.
<p>Nombre de pays océaniques ayant approuvé ou entrepris de mettre en œuvre, entre autres, de nouvelles politiques ainsi que des pratiques et des modalités de travail améliorées (notamment sur la dimension genre et les enjeux propres à la jeunesse) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Îles Cook – ministère des Finances et de la Gestion économique accrédité en tant qu'institution d'exécution nationale du fonds d'adaptation. • Tonga – validation par l'exécutif / le conseil des ministres de la politique révisée sur le changement climatique. • Tuvalu – plan de développement agricole et de commercialisation entériné par le Gouvernement. • Australie, Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu – ces pays se sont proposés de participer au processus de définition du dispositif de gouvernance du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique, témoignant de leur mobilisation et de leur engagement en faveur de sa mise en œuvre. • Fidji – protection par la végétalisation des zones exposées. • Kiribati – adaptation communautaire aux épisodes de sécheresse prolongée. • Régional – collection de plantes cultivées climato-résistantes. • Fidji – élevage sélectif de porcs indigènes pour sélectionner des caractères résistants aux changements climatiques. • États fédérés de Micronésie – plan d'action concerté de l'État de Chuuk, conciliant RRC et adaptation climatique, entériné en conseil des ministres. • Fidji – base de données créée pour mesurer et comprendre la vulnérabilité locale aux catastrophes et aux aléas. Les données des recherches menées dans 3 provinces ont été saisies dans la base, afin d'étayer les travaux, conformément à la Vision 2020 des Fidji. La base permettra de fonder la planification stratégique locale sur des paramètres communs axés sur la résilience aux catastrophes et l'adaptation climatique.

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : e) interventions plurisectorielles sur les dossiers du changement climatique et de la gestion des catastrophes. Progrès accomplis en 2016 : + RESCCUE et INTEGRE
<p>Nombre de pays océaniques ayant approuvé ou entrepris de mettre en œuvre, entre autres, de nouvelles politiques ainsi que des pratiques et des modalités de travail améliorées (notamment sur la dimension genre et les enjeux propres à la jeunesse) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PIEMA – formation dispensée à Port-Vila en octobre 2016 pour renforcer la capacité d'intervention de la Force mobile de Vanuatu en cas d'incendie (la formation a été mise à profit en novembre 2016 pour maîtriser un incendie majeur survenu dans un bâtiment et réduire l'étendue des dégâts). • PIEMA – le service d'incendie des Tonga a pris l'initiative de solliciter le concours technique du service d'incendie d'Australie méridionale (partenaire de jumelage au titre du protocole d'accord conclu) afin de confiner un grave incendie déclaré dans la décharge municipale et a mis à profit la formation et les équipements fournis grâce au concours de la PIEMA pour maîtriser le feu. • Fidji – recommandations des ateliers bilans organisés suite au cyclone Winston validées par le comité national de gestion des catastrophes et mises en œuvre dès 2016 par le Gouvernement. • Niue – Feuille de route stratégique pour la gestion des situations d'urgence, fixant les priorités pour le renforcement des capacités de gestion des catastrophes et des situations d'urgence, élaborée dans le cadre d'un partenariat entre la PIEMA et le Gouvernement de Niue. Sur la base des priorités ainsi définies, la formation des agents des services de secours de Niue a été renforcée en 2016 grâce à l'intervention du service d'incendie néo-zélandais, partenaire de Niue au titre de l'accord de jumelage soutenu par la PIEMA. Suite à cela, le Gouvernement de Niue a affecté des fonds en faveur de la formation des équipes des services de secours afin de poursuivre le renforcement des capacités conformément à la feuille de route. • Samoa – dans le cadre d'une série de consultations multipartites, le plan national de gestion des catastrophes et le plan d'action national du Bureau national de gestion des catastrophes ont été examinés et mis à jour ; des recommandations ont été formulées pour la révision de la loi sur la gestion des catastrophes et des situations d'urgence et 14 plans sectoriels ont été établis pour l'intégration des risques dans les projets d'aménagement. C'est le pays tout entier (plus de 200 000 habitants) qui bénéficiera de l'établissement d'un cadre plus solide pour la gestion des catastrophes et de la prise en compte plus systématique des risques dans la planification des projets sectoriels de développement, les lignes directrices correspondantes étant directement rattachées à la stratégie de développement du Samoa.
<p>Preuves des améliorations apportées aux capacités, pratiques ou politiques (en particulier dans les PEID) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation au niveau national ou régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Palau – contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) soumise à la CCNUCC en novembre 2016, fondée sur la politique d'action climatique du pays (achevée et validée en 2015). • Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique utilisé dans les processus de planification du développement, notamment pour les demandes de financement et la planification stratégique des pays et des bailleurs. • États fédérés de Micronésie – accompagnement des pouvoirs publics dans la mise en place d'une Direction des services d'incendie et de secours au sein du Département de la sécurité civile de l'État de Pohnpei. Cette opération a pu être menée à bien grâce au soutien fourni : renforcement des services d'incendie, construction du COU (dans le cadre d'un projet CPS antérieur financé par le 9^e FED), et élaboration d'un plan d'action concerté sur l'action climatique et la GRC, décidée par voie de résolution législative. • États fédérés de Micronésie – soutien à la création d'une cellule consacrée au Fonds vert pour le climat, afin de faciliter l'accès aux financements climatiques. • Nauru – loi sur la gestion des catastrophes examinée après 2008 en vue de la création du Service national de secours, qui a compétence pour coordonner la GRC à Nauru, ce qui n'existait pas jusqu'en 2016. Pour ce faire, un coordonnateur national a été recruté sur un volet distinct du budget du projet concerné, à l'appui du renforcement de la gouvernance des activités à l'échelle nationale. • Palau – 18 simulations de scénarios catastrophe réalisées dans des établissements scolaires du pays, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement et avec le soutien de l'équipe du Service national de gestion des situations d'urgence, précédemment formée aux méthodes efficaces de gestion des catastrophes. Grâce au renforcement des relations avec le ministère dans le cadre d'autres actions menées en réponse aux sécheresses de 2015 et 2016, ces activités auront désormais lieu deux fois par an, les simulations et évaluations des exercices d'alerte devant être étendues aux écoles privées en 2017.
<p>Preuves de la contribution des interventions ou de l'aide de la CPS à la réalisation des objectifs de développement poursuivis en faveur des femmes, des hommes et des jeunes du Pacifique (y compris, si possible, en termes de valeur)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Kiribati – le centre de santé de la communauté de Bairiki a signalé une baisse de 30 % des cas de maladies diarrhéiques entre 2014 et 2016, qui s'explique au moins en partie par l'introduction de la désinfection par irradiation solaire. • États fédérés de Micronésie – effets des mesures d'adaptation climatique centrées sur la sécurité hydrique bien visibles sur l'île de Fais pendant la grave sécheresse induite par El Niño en 2016, puisqu'il s'agit de la seule île périphérique de l'État de Yap à n'avoir pas eu besoin de faire venir de l'eau de l'extérieur. • Tuvalu – le Gouvernement a maintenu les aides financières destinées aux sites pilotes d'agroforesterie 18 mois après l'échéance des financements du projet concerné. • Kiribati – le secrétaire de la Présidence (Office of Te Beretitenti) a mis en avant l'un des remarquables impacts du projet AMCC-PEID : le pays dispose aujourd'hui des ressources requises (compétences et moyens de laboratoire) pour analyser la qualité de l'eau des puits.

Chapitre 6

Améliorer le développement social grâce à la promotion des droits de la personne, de l'égalité entre les sexes, de la diversité culturelle (pratiques culturelles et savoirs traditionnels) et de débouchés d'avenir pour les jeunes

Le développement social est un concept de plus en plus prégnant dans les programmes de la CPS. L'action de l'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne et du Département développement social se traduit notamment par une assistance technique visant à soutenir l'intégration transversale du genre et des normes relatives aux droits de la personne dans les politiques et les programmes des pays océaniques. La CPS élabore, passe en revue et soutient la mise en œuvre de politiques et de législations relatives à l'égalité des sexes, à la violence familiale et à la protection des familles, aux droits de l'enfant, à l'épanouissement de la jeunesse et à l'éducation. La CPS aide également les États à satisfaire à leurs engagements internationaux dans le domaine des droits de la personne tout en renforçant les capacités de la société civile à plaider en faveur de ces droits et à en contrôler le respect.

Réalisations en chiffres

3 169 délégués (autofinancés) venus **de 24 pays** ont participé à la douzième édition du Festival des arts du Pacifique à Guam.

L'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne et le Département développement social ont œuvré aux côtés de 6 divisions de la CPS dans le cadre de 27 initiatives ciblant **18 États et Territoires insulaires océaniques**

Tuvalu est le **1^{er} pays océanien** à s'être doté d'un plan d'action national en faveur des droits de la personne s'inscrivant dans le droit fil de son plan de développement national.

889 personnes ont participé à des activités de formation et de consultation en rapport avec le développement social, dont **759** à des manifestations locales organisées sur le territoire de **11** pays océaniques, et **130** à des ateliers régionaux de renforcement des capacités.

Faire évoluer la compréhension des thématiques relatives à la jeunesse

Le Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse (le « Cadre jeunesse ») s'appuie sur quatre approches stratégiques visant à supprimer les obstacles à sa mise en œuvre, à optimiser les ressources disponibles pour la jeunesse, à en mobiliser de nouvelles et à obtenir des améliorations durables en ce qui concerne les résultats de développement pour les jeunes Océaniens. Pour ce faire, il est fondamental d'adopter une approche factuelle porteuse d'avancées sur le plan politique autant que programmatique.

Toutefois, les données relatives aux jeunes Océaniens restent très incomplètes, ce qui constitue un obstacle à la promotion de leurs droits. En ayant reconnu la nécessité, les pouvoirs publics et les partenaires du développement ont sollicité des conseils sur la manière de mesurer et de suivre l'évolution de la situation des jeunes, au moyen d'indicateurs permettant de repérer les déficiences des services qui leur sont destinés et d'en suivre les progrès. Le Cadre jeunesse a pour vocation d'aider les pays océaniques à intégrer les indicateurs sur la jeunesse dans leurs dispositifs nationaux de surveillance : ils pourront ainsi recueillir et analyser les données pertinentes permettant de mieux comprendre la situation des jeunes.

La réalisation d'un état des lieux régional sur la jeunesse a débuté cette année avec la participation de multiples partenaires, dans le but d'élaborer un jeu régional d'indicateurs de référence en concordance avec les ODD. De plus, la CPS a apporté une assistance technique au comité consultatif du Secrétariat général du Commonwealth chargé de l'indice de développement de la jeunesse. Des agents des services de la statistique de cinq pays océaniques et des ministères de la Jeunesse de 13 pays ont participé à un atelier régional consacré aux politiques nationales en faveur de la jeunesse fondées sur des données factuelles. Des spécialistes de neuf pays océaniques ont bénéficié d'actions de renforcement des capacités et de formation à la recherche sur l'emploi des jeunes, dans le cadre d'un nouveau partenariat entre la CPS, la BASD et le Conseil de la jeunesse du Pacifique. En 2017, la deuxième phase de ce partenariat verra la réalisation d'enquêtes pilotées par des jeunes dans neuf pays océaniques. Il est également prévu de

travailler plus étroitement avec le secteur de la statistique au cours de cette année. Le programme Youth@Work de la CPS – récemment repensé pour l'aligner sur le Cadre jeunesse – comporte un cadre de résultats pouvant être utilisé dans tous les pays de la région, une fois adapté à leur contexte et à leurs besoins respectifs.

S'agissant des interventions qu'elle mène à l'échelon national et au niveau programmatique, la CPS a procédé à la refonte du programme Youth@Work aux Îles Salomon en accordant une attention toute particulière au cadre de suivi-évaluation qui y est adossé, afin de garantir une meilleure compréhension de l'efficacité des stratégies conçues pour augmenter les débouchés économiques des jeunes par le biais de stages ou de créations d'entreprises. Le cadre de suivi-évaluation remanié prévoit de faire appel à des jeunes pour recueillir les données et informations nécessaires, ce qui constituera également un exercice de renforcement des capacités.

Cette année, des ressources ont été mobilisées pour renforcer les réseaux de jeunes, afin que leur vécu soit pris en compte dans les programmes de développement et les dialogues stratégiques. Le Conseil de la jeunesse du Pacifique et les conseils nationaux de la jeunesse qui lui sont affiliés, ainsi que les groupes de jeunes LGBTI ont bénéficié d'un soutien financier garanti.

Les avancées réalisées en 2016 permettront de continuer à progresser en 2017. La CPS va renforcer ses partenariats, tout en optimisant et en mobilisant des ressources afin d'incorporer les indicateurs sur la jeunesse dans les outils nationaux de surveillance, en coopération avec la Division statistique pour le développement et les parties prenantes régionales qui travaillent sur les indicateurs clés pour le Pacifique se rapportant aux ODD. De nouvelles actions relatives à la cartographie des services et de l'aide au développement pour les jeunes, réalisé en collaboration avec les pouvoirs publics et les parties prenantes, permettra de disposer d'analyses actualisées qui contribueront à la planification et au ciblage des investissements.



Rapataua Tarakabu dans son potager. Photo : Emmanuel Oti



Des jeunes de Gizo ramassent des objets en plastique et non biodégradables sur le rivage de leur village. Photo : Hika Gonne

Contribution aux ODD



Les défis à relever

La promotion de la résilience et de l'autonomisation au service du développement social est associée à de nombreux défis : nécessité de susciter une volonté politique en faveur de l'égalité des sexes, des droits de la personne, de l'épanouissement des jeunes et du développement de la culture ; nécessité de travailler avec les administrations centrales pour faire progresser la prise en compte du genre et de l'intégration sociale dans l'ensemble des services de l'État ; besoin d'un renforcement des ressources humaines dans la gestion nationale des secteurs de l'art et de la culture, afin de leur permettre de prospérer ; et besoin de renforcer la communication sur l'action des services chargés du développement de la culture, afin que ce secteur bénéficie d'une meilleure visibilité et d'un soutien accru.

Perspectives pour 2017

La CPS va continuer à :

- faire en sorte que le développement social soutende un nombre croissant de ses programmes ;
- promouvoir une démarche axée sur l'humain et les droits de la personne face à des défis complexes tels que le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les maladies non transmissibles ;
- aider les pays océaniques à mettre en œuvre des politiques et des législations relatives à l'égalité des sexes et aux droits de la personne et à respecter leurs engagements internationaux dans ces domaines ;
- travailler avec les pays océaniques à la mise en œuvre de programmes scolaires créateurs de citoyenneté sociale ;
- cartographier la ventilation des services et de l'aide au développement sur les thématiques relatives à la jeunesse, afin de mettre en évidence les lacunes et les possibilités d'amélioration, et de contribuer à la hiérarchisation des priorités des programmes.

Zoom sur les réalisations

Le Festival des arts du Pacifique

Principale manifestation artistique et culturelle de la région océanique, le Festival des arts du Pacifique a lieu tous les quatre ans depuis 1972⁶. Le Festival a beaucoup évolué depuis 1965, époque des premières discussions autour de sa création, son objectif étant alors de lutter contre la disparition progressive des arts et de la culture traditionnels dans la région, tout en préservant et en développant des formes artistiques proprement océaniques. Dépositaire du concept du Festival, la CPS continue à apporter son soutien aux pays hôtes et aux pays participants et à faire office de secrétariat du Conseil des arts et de la culture du Pacifique, l'organe chargé de la supervision du Festival qui passe régulièrement en revue les objectifs et les activités de celui-ci.

Les acteurs de la région, notamment les organisations membres du CORP et les partenaires internationaux tels que l'UNESCO qui y interviennent, reconnaissent toute l'importance du Festival, manifestation permettant de mettre à l'honneur et de dynamiser la culture, le patrimoine et l'identité de l'Océanie, tout en faisant le lien avec les droits sociaux, économiques et politiques, ainsi qu'avec la notion de développement durable. Le Festival des arts est un espace permettant de stimuler les activités nationales et régionales inspirées par la Stratégie culturelle régionale, outil dont la CPS assure la coordination à l'échelon de l'Océanie. En tant qu'organisation régionale, la CPS a pour mission de soutenir et d'enrichir le travail du Conseil des arts et de la culture du Pacifique, gardien de la culture, de l'identité et du patrimoine océaniques.

⁶ Leahy, Joycelin, Holliday, Joyce, Yeap, I., Pennington, Bill. (2010). Évaluation du Festival des arts du Pacifique. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.

La participation de Tokelau au Festival des arts du Pacifique en 2016 a coûté dans les 200 000 dollars à l'État, l'essentiel de cette somme (environ 45 %) étant consacré à l'affrètement d'un vol aller-retour spécial entre les Samoa américaines et Guam. Tokelau est un partisan de longue date du Festival auquel il a toujours souhaité participer. Cette manifestation nous permet de mettre notre culture à l'honneur, ce qui est fondamental pour nous. Nous sommes très isolés des autres îles du Pacifique sur le plan géographique et, tous les quatre ans, notre participation au Festival est une occasion fantastique de partager nos traditions et nos coutumes avec les autres pays océaniques. Les échanges que nous avons eus ont été très positifs et contribueront indéniablement au développement et à l'avenir du secteur des arts et de la culture à Tokelau. – Rapport national de Tokelau

Le 12^e Festival des arts du Pacifique s'est tenu à Guam en 2016 et a rassemblé 3 169 participants, venus à leurs frais de 24 États et Territoires insulaires océaniques prendre part à ce qui constitue l'une des plus importantes manifestations de la région, ainsi que le plus grand rendez-vous mondial des cultures océaniques. La CPS contribue aux volets logistique, culturel et administratif de l'organisation, en apportant aussi son aide dans les domaines de la communication, de la santé et de la biosécurité.

L'édition 2016 du Festival des arts a également été marquée par la tenue de la troisième Conférence des ministres de la Culture du Pacifique organisée par la CPS, ainsi que de la vingt-septième réunion du Conseil des arts et de la culture du Pacifique et d'un forum régional sur la culture, les arts et le développement durable. D'autres colloques ont été consacrés à la préservation de la langue, ainsi qu'aux droits de la personne et des populations autochtones, l'UNESCO ayant par ailleurs organisé un « Sommet des pirogues ». Le Festival aura constitué une expérience inoubliable non seulement pour les délégués subventionnés par leurs pays respectifs, mais aussi pour le nombre record de touristes, visiteurs et habitants de Guam venus assister chaque jour par milliers aux diverses manifestations proposées.

Les pays océaniques ont fait la preuve de leur engagement en faveur du Festival en partageant les coûts induits pour garantir leur participation. C'est ainsi que Nauru et Kiribati ont cofinancé un vol charter aller-retour pour leurs délégations. Le petit État insulaire de Tokelau, qui ne dispose ni de port ni d'aéroport, a affrété un avion avec le Samoa et les Samoa américaines.

En amont de cette manifestation régionale, la CPS a apporté une assistance technique au comité national organisateur piloté par des collaborateurs du Gouverneur de Guam, ainsi qu'aux sous-comités chargés de la programmation. En réponse à une recommandation issue de l'évaluation de 2010, la CPS a élaboré en 2014 un manuel du pays hôte, dont Guam a été le tout premier utilisateur en 2016.

Dans une logique de renforcement systémique visant à garantir la pérennité des retombées du Festival pour les pays hôtes, la CPS a fait bénéficier Guam d'un soutien technique dans les domaines suivants : élaboration d'une législation sur la préservation des savoirs traditionnels, renforcement des dispositifs associés aux rassemblements de masse grâce à l'introduction de normes de qualité relatives à la biosécurité, à l'épidémiologie, à la communication et à la traduction.

La biosécurité au Festival des arts du Pacifique

« Votre équipe nous a vraiment motivés et nous a aidés à protéger notre environnement. Je voudrais exprimer mes remerciements aux spécialistes de la biosécurité de la CPS pour leur détermination et leur travail acharné en faveur de la protection de notre environnement et pour la diligence avec laquelle ils ont collaboré avec la Division biosécurité du ministère de l'Agriculture de Guam afin de mettre en œuvre des mesures préventives visant à réduire les risques de transmission des maladies infectieuses. Je voudrais donc leur dire Un Dungkolo Na Si Yu'os Ma'ase' pour avoir contribué à la réussite de l'édition 2016 du Festival des arts du Pacifique à Guam ». – Tina Muna Barnes, Sénatrice et Secrétaire législative, Présidente du Comité chargé des affaires municipales, du tourisme, du logement et du patrimoine de Guam

Pour préserver les articles culturels de valeur, les costumes, les objets et la culture de l'Océanie, il est fondamental d'aider les pays océaniques à respecter les règles de biosécurité et de garantir la circulation en toute sécurité des marchandises entre les pays insulaires. En réponse à une demande d'assistance officielle du Bureau du Gouverneur de Guam, quatre spécialistes de la biosécurité de la CPS ont été affectés au Festival des arts afin d'aider les autorités à prévenir l'entrée potentielle d'espèces envahissantes en provenance des 24 pays participants. Des plans opérationnels conformes aux normes internationales en matière de biosécurité ont été mis en œuvre aux frontières, ainsi que sur l'ensemble du territoire de Guam.

Plusieurs agents de la Division ressources terrestres de la CPS ont séjourné à Guam pendant un mois pour épauler la Division biosécurité du ministère de l'Agriculture ainsi que le Service des douanes et du contrôle phytosanitaire de Guam (CQA). Ce séjour a aussi permis aux agents de la CPS d'approfondir leur collaboration avec le CQA dans les domaines des enquêtes générales sur les plantes, les organismes nuisibles et les maladies, et de l'harmonisation de la législation et de la réglementation régissant les opérations de biosécurité, sur le modèle

du projet de loi nationale sur la biosécurité. L'équipe a également fait bénéficier les services compétents de ses conseils techniques après avoir constaté la présence de symptômes de la pourriture de la couronne et de carences en nutriments sur des papayers, ainsi que la mort de certaines espèces d'arbres forestiers probablement due à une maladie fongique, ces deux maladies ayant vraisemblablement été introduites.

Les enseignements tirés de cette expérience, notamment en matière d'amélioration de la communication et de la coordination entre les différents services fédéraux, les organisateurs du Festival et la CPS, seront particulièrement utiles à l'avenir lors de la tenue de manifestations analogues telles que le 13^e Festival des arts du Pacifique qui aura lieu à Hawaii en 2020.

Au cours de cette 12^e édition du Festival, la CPS a officiellement présenté le manuel de biosécurité pour les produits d'artisanat, qui contient des prescriptions relatives au commerce et à la circulation des objets d'artisanat en Océanie et au-delà.

Compte tenu du volume et la diversité des produits culturels océaniques circulant dans la région, le risque est grand de voir les organismes nuisibles et les maladies traverser également les frontières. Le manuel produit par la CPS est un recueil de prescriptions et de conditions à respecter en matière de biosécurité. Il s'adresse aux artisans, aux agents des services phyto- et zoosanitaires, aux exportateurs, aux détaillants et aux voyageurs. Les délégués se sont félicités de la parution à point nommé de cette publication, beaucoup d'entre eux découvrant ainsi les règles s'appliquant aux objets culturels, y compris dans leur propre pays. Cet outil innovant permettra d'améliorer l'application des réglementations nationales relatives à la circulation des biens culturels dans l'ensemble de la région. Le manuel peut être téléchargé (en anglais) à l'adresse suivante : https://ird.spc.int/bat-publications/doc_download/2453-handicraftbiosecuritymanual

La santé publique au Festival des arts du Pacifique

La santé publique a été préservée tout au long du Festival grâce, en grande partie, à une étroite collaboration entre le ministère de la Santé publique et des Services sociaux de Guam et la Division santé publique de la CPS. Des évaluations des risques ont été effectuées, des conseils relatifs aux voyages ont été envoyés aux délégations, et des mesures de prévention ont été mises en place en amont de la manifestation, notamment pour réduire la possibilité d'introduction du virus Zika et d'autres arboviroses susceptibles de toucher ensuite les délégations et la population locale. On trouvera au Chapitre 8 des éléments d'information supplémentaires sur les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les enseignements clés dans ce domaine.

Les dialogues parlementaires sur les droits de la personne débouchent sur des actions concrètes

Les autorités de Tuvalu ont récemment donné le feu vert à l'élaboration d'un plan d'action national sur les droits de la personne aligné sur leur plan de développement national, ainsi qu'à une étude de cadrage portant sur la faisabilité de la création d'une institution de défense des droits de la personne à Tuvalu, et sur les mesures à prendre pour ce faire.

L'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne de la CPS reconnaît qu'il existe souvent un décalage entre l'expression juridique des droits des individus et la situation réelle de ces derniers, et que les cadres juridiques doivent fonctionner efficacement pour ceux qu'ils sont censés protéger.

Les plans d'action nationaux relatifs aux droits de la personne sont des outils importants en ce qu'ils permettent de regrouper les activités des différents ministères ainsi que les mécanismes chargés de rendre compte de la mise en œuvre des traités des Nations Unies (Convention sur les droits de l'enfant, CEDEF et Convention relative aux droits des personnes handicapées par exemple) en un seul plan cohérent et exhaustif impliquant l'ensemble des services publics.

Les institutions nationales de défense des droits de la personne jouent un rôle critique, car elles garantissent l'existence d'un rapport réel entre les engagements pris à l'échelon national et international et l'existence des populations et, ce faisant, aident les autorités des pays océaniques à mieux protéger les droits de leurs citoyens.

Les institutions de défense des droits de la personne sont des organismes spécialisés, établis par les pouvoirs publics, mais indépendants des gouvernements, dont la mission est de protéger et promouvoir les droits de tous (en particulier des groupes les plus vulnérables) en conseillant les pouvoirs publics, en contrôlant le respect des normes relatives aux droits de la personne, en enquêtant sur les violations de ces droits et en faisant la promotion de l'éducation et de la formation dans ce domaine. Actuellement en Océanie on trouve de telles instances aux Fidji, au Samoa, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les organismes fidjien et samoan contribuent activement à la réduction des cas de torture et de mauvais traitements des détenus par la police et dans les prisons. Par ailleurs, l'organisme samoan a, en un bref laps de temps, réalisé une enquête de grande envergure sur les droits de la personne dans le pays, établi un rapport sur les droits des personnes en situation de handicap assorti de vigoureuses recommandations à destination des autorités et de la société en général, et mène actuellement une grande étude publique sur la violence familiale.

Les avancées enregistrées à Tuvalu sont le résultat d'un dialogue parlementaire sur les droits de la personne organisé au début de l'année 2016 par l'Équipe régionale

d'éducation en matière de droits de la personne. Les parlementaires ont reçu des informations sur des dispositifs propres à soutenir les engagements de leur gouvernement dans le domaine des droits de la personne et qui sont utilisés très largement dans le monde (y compris dans des pays de la région tels que le Samoa). Selon M. Iakoba Italeli, Gouverneur général de Tuvalu, qui a participé aux dialogues de planification sur les droits de la personne ainsi qu'à la mission de cadrage, le manque de moyens et de capacités ne « doit pas être une raison pour empêcher Tuvalu de continuer à œuvrer à la création d'une institution nationale de défense des droits de la personne ».

L'Équipe régionale a travaillé en coopération étroite avec le Forum Asie-Pacifique sur la mission de cadrage à Tuvalu, en bénéficiant d'un soutien financier de l'Australie et de l'UE. Il est ressorti des consultations menées avec les autorités nationales et la population que la création d'une institution nationale était considérée comme une priorité pour inscrire les droits de la personne dans le contexte culturel et insulaire de Tuvalu et pour contribuer à la médiation dans les différends et les conflits en rapport avec ces droits. L'équipe chargée de l'étude de cadrage a fait sienne l'idée d'une institution nationale et a recommandé de l'héberger au sein du Bureau du médiateur. Il a également été recommandé que la législation portant création de l'institution nationale donne de la visibilité, entre autres droits, à ceux des femmes, des enfants et des personnes en situation de handicap. L'équipe de l'étude de cadrage a également préconisé de prendre en compte la dimension genre ainsi que la pluralité de la société de Tuvalu lors de la nomination des personnes qui siégeront au sein de l'institution. Il a été tenu

compte de ces recommandations et les pouvoirs publics sont actuellement en train de rédiger la législation portant création de l'organisme national avec le soutien technique de l'Équipe régionale.

Dans le cadre de l'élaboration de son plan d'action sur les droits de la personne, le Gouvernement de Tuvalu a invité l'Équipe régionale à consulter les parties prenantes au sein des ministères, des ONG et du grand public afin de déterminer les priorités en matière de droits de la personne et de développement social. L'Équipe régionale aide les autorités à mettre au point des actions correspondant à ces priorités. Le document a été officiellement présenté par le Premier ministre en janvier 2017, faisant de Tuvalu le premier pays océanien, et l'un des rares pays du monde, à s'être doté d'un plan d'action national en faveur des droits de la personne.

L'Équipe régionale estime que les dialogues parlementaires sont un vecteur efficace de promotion des droits de la personne, notamment de ceux qui ont toujours eu du mal à s'imposer dans la région. Le fait que ces dialogues se déroulent à l'initiative des parlementaires encourage également ces derniers à s'approprier les thèmes abordés. Il n'est pas rare, en effet, qu'ils estiment que les droits de la personne sortent du périmètre technique de leur mandat ou même de leur rôle de décideurs en général. Or, les dialogues sur les droits de la personne les aident à faire ce lien et à mieux comprendre les devoirs qui leur incombent.

Les parlementaires prenant part à ces dialogues manifestent généralement leur confiance dans les compétences spécialisées de l'Équipe régionale et des militants influents de la cause des droits de la personne



M. Iakoba Italeli, Gouverneur général de Tuvalu (deuxième à partir de la droite) accompagné d'agents de l'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne de la CPS après une réunion d'information sur l'étude de cadrage. Photo : CPS

en Océanie qu'elle invite comme conférencier et animateur de séance. L'influence des pairs est porteuse, et plusieurs États de la région suivent désormais l'exemple de Tuvalu, en organisant des dialogues parlementaires et en mettant en place des mesures spécifiques sur les thématiques émergentes ayant trait aux droits de la personne. C'est ainsi que, suite au dialogue parlementaire de mars 2016 aux Îles Marshall, le Gouvernement a demandé à l'Équipe régionale d'entreprendre une étude de cadrage sur la faisabilité de la création d'une institution nationale de défense des droits de la personne. Après le dialogue tenu à Nauru en décembre 2016, les autorités ont-elles aussi demandé à l'Équipe régionale de réaliser une étude de cadrage et d'apporter une assistance technique pour la création

d'un organisme national de défense des droits de la personne, ceci s'inscrivant dans la logique du nouveau Code de déontologie de la vie publique adopté par le Parlement de Nauru.

En 2017, l'Équipe régionale va continuer à accompagner Tuvalu, les Îles Marshall et Nauru, ainsi que d'autres pays membres, dans la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de ces dialogues, afin de veiller à ce qu'elles soient suivies d'effet et contribuent à la promotion et à la protection des droits de la personne au sein de la population.

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : f) développement social grâce à la promotion des droits de la personne, de l'égalité entre les sexes, de la diversité culturelle et de débouchés d'avenir pour les jeunes. Progrès enregistrés en 2016.
<p>Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fournie par la CPS aux pays océaniques (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Papouasie-Nouvelle-Guinée – élaboration d'une base de données innovante destinée à recenser et à enregistrer les personnes en situation de handicap, afin de permettre une intervention efficace tenant compte de leurs besoins en cas de catastrophe. • Présence de 3 169 délégués (ayant financé eux-mêmes leur participation) venus de 24 pays au 12^e Festival des arts du Pacifique à Guam. • Accélération de l'intégration en interne à la CPS des thématiques du genre, de la culture et de la jeunesse, le Département développement social apportant un soutien direct aux projets mis en œuvre par d'autres divisions. Le Département développement social a collaboré avec 6 autres divisions dans le cadre de 27 initiatives différentes dans les domaines suivants : statistique, aquaculture, réponse post-catastrophe, cartographie de divers aléas, transport, changement climatique, foresterie, biosécurité, environnement et maladies non transmissibles, au bénéfice des populations de 18 États et Territoires insulaires océaniques. • Apport d'une assistance technique à 13 pays océaniques (avec une intervention renforcée aux États fédérés de Micronésie) et aux services de la statistique de 5 pays, dans le cadre de l'élaboration de politiques nationales en faveur de la jeunesse reposant sur des données factuelles. • Soutien à des actions pilotées par les jeunes en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes dans 9 pays océaniques et mise en place de services de recherche d'emploi pour les jeunes à Vanuatu. • Élaboration d'un projet de nouvelle Plateforme d'action pour le Pacifique sur l'égalité des sexes et début de la consultation des parties prenantes. • Achèvement des consultations sur le Plan de conservation du patrimoine historique des Îles Marshall et définition des priorités. • Adoption des politiques de promotion de l'égalité des sexes aux États fédérés de Micronésie et à Palau. • Reformulation du programme Youth@Work (« les jeunes au travail ») et mise en œuvre sur 5 sites dans 3 pays.
<p>Preuves de l'efficacité des formations dispensées par la CPS et de ses activités d'appui au renforcement des capacités (y compris au titre de la coopération Sud-Sud qu'elle a contribué à mettre en place), et notamment nombre et pourcentage de participants (H/F/J) : a) faisant état d'une amélioration de leurs compétences/connaissances à l'issue de la formation suivie ; et, le cas échéant, b) confirmant, six mois après la formation suivie, utiliser les compétences/les connaissances acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de 201 professionnels du monde judiciaire de 11 pays océaniques à des ateliers de formation sur le genre et le droit. Le pourcentage de participants ayant une connaissance poussée à très poussée des droits de la personne et de l'accès à la justice est passé de 28 % à 62 % en fin de formation. • Plus de 90 % des participants ont déclaré que ces formations portant sur le genre et le droit leur permettraient de mieux faire leur travail. • Soutien apporté à 12 pays océaniques dans la soumission de leurs rapports au titre de l'EPU (10 rapports soumis dans les temps) et à 6 autres dans la soumission hors délais de 10 rapports aux organes conventionnels (Nauru, Îles Marshall, Îles Salomon, Palau, Vanuatu et Fidji). • Soutien apporté aux organisations de la société civile de 5 pays océaniques (Nauru, Îles Salomon, Samoa, États fédérés de Micronésie et Palau) dans la préparation des rapports des parties prenantes au titre de l'EPU et à 3 pays océaniques (États fédérés de Micronésie, Vanuatu et Palau) dans l'élaboration des rapports parallèles. • Formation à l'élaboration de plans d'action au titre de l'EPU dispensée à 10 pays océaniques par l'Équipe RRRT lors d'une consultation régionale en novembre. L'Équipe continue à apporter un soutien à Tuvalu au titre des plans de mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de la Convention relative aux droits de l'enfant. • Participation de 889 personnes aux activités de formation et de concertation menées par le Département développement social (759 participants à des activités organisées dans 11 pays océaniques et 130 participants à des ateliers régionaux de renforcement des capacités).

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : f) développement social grâce à la promotion des droits de la personne, de l'égalité entre les sexes, de la diversité culturelle et de débouchés d'avenir pour les jeunes. Progrès enregistrés en 2016.
Nombre de pays océaniques ayant approuvé ou entrepris de mettre en œuvre, entre autres, de nouvelles politiques ainsi que des pratiques et des modalités de travail améliorées (notamment sur la dimension genre et les enjeux propres à la jeunesse) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • 11 États océaniques (Fidji, Îles Salomon, Tonga, Kiribati, Tuvalu, Papouasie-Nouvelle-Guinée, États fédérés de Micronésie, Palau, Îles Marshall, Samoa et Vanuatu) sont dotés de législations très complètes en matière de violence familiale ; 4 textes de loi ont été entérinés et 2 pays océaniques (Nauru et Niue) ont bénéficié d'une assistance dans la rédaction d'une législation sur ce même thème. • Aide apportée à 3 pays océaniques (Kiribati, Palau et Îles Solomon) dans la planification de la mise en œuvre de l'EPU et à 3 autres (Tuvalu, États fédérés de Micronésie et Vanuatu) dans l'élaboration de plans de mise en œuvre de traités. Activités de formation et d'assistance technique au profit de Kiribati, des Îles Solomon et de Palau pour l'élaboration d'un plan national de mise en œuvre au titre de l'EPU. Soutien également apporté aux États fédérés de Micronésie dans l'élaboration d'un plan national de mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et à Vanuatu au titre du rapport de mise en œuvre de la CEDEF. • Le projet Les Océaniques, acteurs du changement a été mis en œuvre au Samoa, aux Îles Salomon, aux Tonga et à Vanuatu, où il s'est traduit par un suivi, l'accès à de petites subventions et une assistance technique au bénéfice de 16 groupements de militants travaillant sur une large gamme de thématiques en rapport avec les droits de la personne, dont le changement climatique, la violence familiale, les châtimements corporels, l'épanouissement des jeunes et les mesures temporaires spéciales. • Troisième conférence régionale des ministres de la Culture et décision d'autofinancer l'organisation bisannuelle de cette manifestation conformément à la Stratégie culturelle régionale. • Début de la mise en œuvre du Cadre océanique pour l'épanouissement de la jeunesse, recouvrant la coordination des actions de partenaires multiples pour la préparation d'un état des lieux et d'un jeu régional d'indicateurs relatifs à la jeunesse en cohérence avec les ODD. • Poursuite de la mise en œuvre du programme Promotion de l'égalité des sexes dans les États et Territoires insulaires océaniques, recouvrant une assistance technique et le renforcement des capacités en matière d'approche intégrée du genre et de statistiques genrées dans 10 pays. • Démarrage du travail d'élaboration d'un cadre sur les statistiques culturelles aux Fidji.
Preuves des améliorations apportées aux capacités, pratiques ou politiques (en particulier dans les PEID) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation au niveau national ou régional	<ul style="list-style-type: none"> • 2 pays océaniques (Kiribati et Tonga) ont élaboré des projets de plans relatifs à la violence familiale et RRRT assiste trois autres pays dans la mise en œuvre de mesures relatives à cette thématique (Îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu). • 3 campagnes soutenues par RRRT ont contribué à l'adoption de politiques, de lois, de stratégies ou de mesures respectueuses des droits de la personne aux Tonga, à Vanuatu et aux Îles Salomon. • Diffusion systématique dans 2 pays océaniques de données statistiques à l'appui de la prise de décision dans le domaine du développement social : élaboration d'un cadre sur les statistiques genrées pour Tuvalu ; aide apportée aux Tonga dans le recueil d'informations concernant le genre pour le Cadre de suivi et d'évaluation. • Soutien apporté par le Département développement social à 10 pays océaniques en vue de déterminer les points d'entrée stratégiques permettant l'intégration transversale de la dimension genre, de l'épanouissement de la jeunesse et du patrimoine culturel dans les services de l'État.
Preuves de la contribution des interventions ou de l'aide de la CPS à la réalisation des objectifs de développement poursuivis en faveur des femmes, des hommes et des jeunes du Pacifique (y compris, si possible, en termes de valeur)	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration par Tuvalu d'un plan national d'action en faveur des droits de la personne aligné sur son plan national de développement.

Chapitre 7

Renforcer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire

La CPS œuvre à l'amélioration des interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) en renforçant le leadership et l'appropriation par les dirigeants de haut niveau des actions de lutte contre les MNT sur le plan national et à l'échelle de la région. La CPS collabore avec les autorités nationales pour renforcer les politiques et la législation de lutte contre les MNT dans les secteurs concernés, favorise la collaboration et les réseaux plurisectoriels, et renforce les capacités et les connaissances relatives à une mise en œuvre efficace des plans de lutte contre les MNT et des mécanismes de contrôle, afin de permettre aux pays d'évaluer les progrès accomplis au regard d'indicateurs clés sur les MNT.

La CPS intervient également dans les domaines des ressources génétiques agricoles, de la pêche côtière et de l'aquaculture pour atténuer les effets négatifs du changement climatique et de la surpêche sur la sécurité alimentaire. Le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) de la CPS aide les États et Territoires insulaires océaniques à conserver et à valoriser les ressources génétiques océaniques, en donnant notamment accès aux cultivateurs à différentes variétés traditionnelles et améliorées. La gestion durable des ressources halieutiques et le développement de l'aquaculture dans la région contribuent à assurer l'accès à la première source de protéines de nombreux Océaniques.

Réalisations en chiffres

2 pays océaniques ont mis en œuvre des politiques/législations relatives aux MNT.

7 pays océaniques ont renforcé leurs comités et stratégies plurisectorielles de lutte contre les MNT.

10 initiatives plurisectorielles relatives aux MNT ont été menées de manière collaborative dans différents pays de la région.

3 pays océaniques ont mis en œuvre des campagnes de sensibilisation, notamment axées sur la lutte contre le tabagisme.

4 pays océaniques ont bénéficié d'une assistance en rapport avec l'élaboration et la révision de plans sectoriels dans le domaine de l'agriculture visant à la promotion de la production, de la commercialisation et de la consommation d'aliments produits localement, ceci étant fondamental pour la sécurité alimentaire et la résilience climatique.

Conservation de plus de 2 000 obtentions végétales (arbres et autres végétaux océaniques).

Communication de matériel didactique en rapport avec les modes de vie sains à 20 pays océaniques pour accompagner la mise en œuvre de leurs plans nationaux de lutte contre les MNT.

Faire évoluer les connaissances

Les participants à divers ateliers et formations issus de cinq pays océaniques se sont félicités du renforcement de leurs compétences et de leurs connaissances relatives aux interventions de santé publique dans la lutte contre les MNT :

- Vanuatu : cours OCEANIA sur la composition des aliments.
- Guam (MNT, législation, commerce et développement durable).
- Îles Marshall : Congrès sur le diabète de la région du Pacifique occidental de la Fédération internationale du diabète.

- Tonga : atelier de formation sur l'alimentation et la nutrition.
- Îles Salomon : MNT, nutrition, promotion de la santé, « guerriers »/jeunes/organisations de la société civile en lutte contre les MNT, registre des cancers, et application effective des mesures de lutte contre le tabagisme.

Aux Îles Salomon, 50 % des participants ont obtenu une note de 70/100 lors de l'évaluation de leurs connaissances avant formation et de 85/100 en fin de formation.

Contribution aux ODD



Les défis à relever

Les défis à relever dans le cadre de ces activités visant à lutter contre la forte incidence des MNT sont constitués par les effets bien réels du changement climatique (réchauffement et acidification des océans) sur des populations océaniques dont l'alimentation et les moyens de subsistance dépendent du poisson et des espèces marines prélevées sur les récifs coralliens et en haute mer.

Si les dirigeants océaniques sont favorables à une mobilisation immédiate et déterminée dans la lutte contre les MNT, la traduction de cet engagement sous forme d'action coordonnée relève de la gageure, compte tenu des capacités limitées, du manque de moyens et des autres priorités des pays de la région.

Perspectives pour 2017

La CPS va continuer à travailler dans les domaines des ressources génétiques agricoles, de la pêche côtière et de l'aquaculture afin d'atténuer les effets négatifs du changement climatique et de la surpêche sur la sécurité alimentaire.

En application de son Plan stratégique, la CPS va investir dans la création d'un pôle d'excellence sur les sciences, la technologie et l'information halieutiques. Les thématiques émergentes représentent pour la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins

l'occasion idéale d'expérimenter de nouvelles approches plus performantes en matière de modélisation bioéconomique, d'analyse scientifique et d'innovation, et de produire des projections et avis scientifiques du plus haut calibre dans le but de préserver les ressources halieutiques et la santé de l'océan Pacifique.

Le CePaCT de la CPS, qui pourrait également devenir un pôle d'excellence de la CPS, va continuer à aider les pays océaniques à préserver et à exploiter les ressources génétiques agricoles de la région, en donnant notamment accès aux cultivateurs à différentes variétés traditionnelles et améliorées. Ces activités, associées à la promotion par la CPS de la gestion durable des ressources halieutiques et du développement de l'aquaculture vont contribuer à la sécurité alimentaire des populations océaniques.

La CPS va exploiter la dynamique née du Sommet océanique sur les MNT tenu aux Tonga pour continuer à travailler aux côtés des pays de la région au renforcement de la prévention des MNT et de la lutte contre ces maladies. La CPS va renforcer sa collaboration avec ses partenaires régionaux (OMS, PNUD, Association océanique des fonctionnaires des services de santé, McCabe Centre for Law and Cancer, Université nationale des Fidji ou C-POND par exemple) en recensant les lacunes en matière de surveillance et en y remédiant, avec par exemple la mise en place de protocoles normalisés de mesure de l'indice de masse corporelle (IMC) chez l'enfant en Océanie et de politiques et législations relatives aux MNT.

Zoom sur les réalisations

L'affirmation de la volonté politique dynamise les actions de lutte contre les MNT

L'explosion des MNT dans la région, en particulier les cardiopathies, le diabète, les cancers et les maladies pulmonaires, est à l'origine d'une véritable crise sanitaire, sociale et économique. Sept des dix pays affichant les taux de diabète les plus élevés de la planète se situent en Océanie, de même que la totalité des 12 pays enregistrant la plus forte prévalence d'obésité chez l'adulte. Un tel état de fait appelle une riposte globale urgente à l'échelon régional, ainsi qu'une volonté et un engagement politiques résolus sur le plan national.

Dans le cadre des efforts déployés pour améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les MNT et l'insécurité alimentaire, la Division santé publique de la CPS a eu notamment pour priorité en 2016 d'intervenir activement auprès des plus hautes instances politiques et sectorielles, dans le but d'influer de manière positive sur le dialogue stratégique et de mieux faire connaître le rôle des différents secteurs dans la lutte contre les MNT. Il est impératif notamment de mettre en place des politiques et législations propres à faire baisser la consommation de tabac, d'alcool, ainsi que d'aliments et de boissons nocifs pour la santé.

La tenue du premier Sommet océanien sur les MNT aux Tonga, sous l'égide de la CPS, a constitué la plus grande réussite de l'année 2016. La CPS a pris en main la coordination, les services de secrétariat et la mobilisation des ressources requises pour cette manifestation, ainsi et surtout que la diffusion d'informations techniques et d'orientations aux pays océaniques.

« Les dirigeants océaniques sont réunis aujourd'hui à l'occasion de ce sommet crucial, afin de joindre leurs forces dans la lutte contre les MNT. Nous avons la capacité d'enrayer et de vaincre la crise des MNT. Nous avons le pouvoir de protéger nos enfants tout en maintenant le cap sur nos objectifs de développement. »
– Sa Majesté Tupou VI, Roi des Tonga.



Représentants des États et Territoires insulaires océaniques lors du Sommet sur les MNT tenu en 2016 aux Tonga

Cette réunion des ministres océaniques et des hauts responsables du secteur de la santé avait pour objectif de susciter un engagement au plus haut niveau sur le thème de la prévention des MNT et de la lutte contre ces maladies en Océanie. Par le passé, les MNT ont souvent constitué un thème parmi tant d'autres à l'ordre du jour des réunions, mais la magnitude du défi à relever impose un changement de tactique.

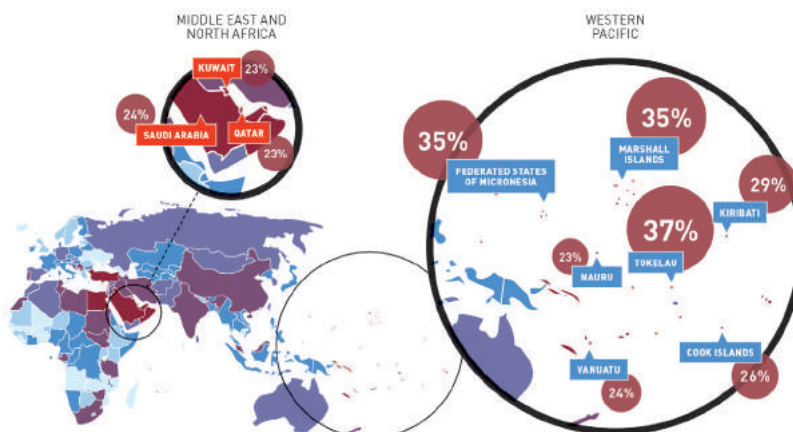
Sur le plan régional, le Sommet a permis de dégager une compréhension commune entre les pays de ce qu'il convient de faire et de ce qui fonctionne. Il est important de noter que les dirigeants océaniques ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une mobilisation immédiate pour la mise en œuvre de la Feuille de route régionale relative aux MNT.

Dans le prolongement du Sommet, un certain nombre d'initiatives et d'évolutions majeures ont pu être observées à l'échelon national.

Ces retombées sont renforcées par la poursuite du soutien de la CPS et la collaboration avec d'autres partenaires de premier plan, comme l'illustrent les exemples suivants :

Top 10 countries/territories for prevalence* (%) of diabetes (20-79 years), 2013

* comparative prevalence



Source : Atlas de la Fédération internationale du diabète, 6^e édition (2013)

- **Renforcement de la capacité d'impulsion et de la volonté politiques dans la lutte contre les MNT à l'échelon national** – Aux Fidji, les interventions relatives aux MNT sont pilotées par le Président et par le ministre de la Santé ; le ministre de la Santé des Îles Marshall a présidé un Sommet national visant à l'élaboration d'un plan plurisectoriel de lutte contre les MNT ; et les Îles Salomon, Kiribati, Niue, Nauru et Wallis et Futuna se sont engagés à faire des MNT une priorité sanitaire nationale et procèdent actuellement à l'élaboration de plans plurisectoriels nationaux de lutte contre les MNT.
- **Renforcement des politiques publiques et des lois pro-santé liées aux MNT** – Nauru a décrété l'interdiction de certaines catégories d'aliments et de boissons sucrés, et veille à l'application effective de la nouvelle réglementation ; les Îles Marshall se sont engagées à faire approuver divers amendements législatifs permettant d'accroître les droits d'importation sur le tabac, l'alcool, et les aliments et boissons sucrés ; et les Îles Salomon ont mis en application une loi sur le tabagisme.
- **Renforcement de la prévention et de la lutte contre les MNT en accentuant l'implication de multiples secteurs, la collaboration et le travail en réseau** – Les Tonga ont lancé un plan national plurisectoriel de lutte contre les MNT, mis en œuvre en collaboration avec les parties prenantes concernées ; la CPS, l'OMS et Centre océanien de recherche sur l'obésité et la prévention des MNT ont réalisé des missions conjointes aux Îles Marshall et aux Îles Salomon pour y apporter un soutien technique coordonné ; et dans le cadre d'une initiative menée avec les spécialistes de l'éducation de la CPS, la prévention des facteurs de risque des MNT va être intégrée dans les programmes scolaires de Kiribati.
- **Renforcement des capacités et de la mise en œuvre des plans de lutte contre les MNT** – Les participants à des stages de formation organisés avec le soutien de la CPS, originaires de Vanuatu, de Guam, des Îles Marshall et des Tonga, ont fait part d'une

amélioration de leurs connaissances et de leurs compétences ; aux Îles Salomon, les participants à une formation sur la nutrition et les facteurs de risque associés aux MNT, dont de jeunes « guerriers luttant contre les MNT » et des professionnels de santé (dont 50 % de femmes) ont estimé avoir élargi leur champ de connaissances ; et Nauru, la Polynésie française et Wallis et Futuna ont mis en place des campagnes de sensibilisation aux MNT en s'appuyant sur des moyens didactiques fournis par la CPS.

- **Renforcement des systèmes de suivi et de surveillance** – La CPS a assuré le soutien administratif et présidé les réunions de l'Alliance océanienne pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA) ; elle a également participé à la mise au point du tableau de bord de l'Alliance, et préparé des outils similaires pour les Tonga, Nauru, Niue, Wallis et Futuna, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie.

Le Sommet a également été l'occasion pour la CPS d'aller à la rencontre de nouveaux partenaires, en travaillant ainsi pour la première fois avec la WDF (fondation mondiale contre le diabète).

Le Sommet a fait ressortir la nécessité d'un engagement politique au plus haut niveau pour une action plurisectorielle efficace dans la lutte contre les MNT, ainsi que l'importance d'une meilleure communication des informations scientifiques et médicales aux responsables des services de santé n'ayant pas suivi de formation médicale.

« Une réponse volontariste au problème des MNT permettra à l'Océanie d'enregistrer des progrès durables sur toute une série d'autres problématiques prioritaires liées à santé et au développement, et d'aider à la réalisation des aspirations exprimées dans la Déclaration « Samoa, la Voie à suivre » et dans les Objectifs de développement durable ». – Extrait de l'allocution prononcée lors du Sommet par Helen Clark, Administratrice du PNUD.

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : g) des interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire. Progrès enregistrés en 2016 :
Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fournie par la CPS aux pays océaniques (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires)	<ul style="list-style-type: none"> • 3 pays océaniques – Wallis et Futuna, Nauru et la Polynésie française – ont mené des campagnes de sensibilisation aux MNT, axées sur la lutte contre le tabagisme, avec du matériel didactique fourni par la CPS. • Réalisation d'un projet de recherche opérationnelle : projet de recherche sur le diabète à Wallis et Futuna. • Distribution de matériel didactique en rapport avec les modes de vie sains à 20 pays océaniques pour accompagner la mise en œuvre de leurs plans nationaux de lutte contre les MNT, dont : <ul style="list-style-type: none"> - livre de recettes Pasifika Plates pour la promotion de comportements alimentaires sains (tous les pays océaniques) - fiches sur les aliments océaniques présentant la teneur nutritive d'un éventail d'aliments océaniques courants (tous les pays océaniques) - matériel didactique sur les modes de vie sains visant à encourager les comportements sains lors du 12^e Festival des arts du Pacifique (Guam) - affiches incitant à l'arrêt du tabac à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac (Wallis et Futuna) - matériel didactique sur la promotion des modes de vie sains à l'appui d'initiatives marathon (Fidji, Wallis et Futuna) - Bingo océanien de la nutrition (tous les pays océaniques) - fiche d'information sur le tabac (Îles Salomon, Tuvalu, Fidji, États fédérés de Micronésie, Îles Cook, Samoa, Vanuatu) • Soutien à des initiatives relatives à la sécurité alimentaire. <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à des initiatives en rapport avec l'agriculture biologique par le projet INTEGRE (formation, exploitations pilotes). - Les programmes d'amélioration génétique et d'évaluation du taro menés au Samoa ont bénéficié à plus de 300 agriculteurs, dont des femmes, faisant de la diversité génétique des variétés locales une partie intégrante du développement de l'agriculture et permettant aux agriculteurs d'améliorer leur production grâce à la sélection massale et à d'autres mesures d'amélioration génétique.

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : g) des interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire. Progrès enregistrés en 2016 :
Preuves de l'efficacité des formations dispensées par la CPS et de ses activités d'appui au renforcement des capacités (y compris au titre de la coopération Sud-Sud qu'elle a contribué à mettre en place), et notamment nombre et pourcentage de participants (H/F/J) : a) faisant état d'une amélioration de leurs compétences/ connaissances à l'issue de la formation suivie ; et, le cas échéant, b) confirmant, six mois après la formation suivie, utiliser les compétences/les connaissances acquises	Renforcement des compétences et des connaissances des participants aux formations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Vanuatu (cours Oceania sur la composition des aliments). - Guam (MNT, législation, commerce et développement durable). - Îles Marshall (Congrès sur le diabète de la région du Pacifique occidental de la Fédération internationale du diabète, Taipei [Taiwan]). - Tonga (atelier FAO). - Îles Salomon (MNT, nutrition, promotion de la santé, « guerriers »/jeunes/organisations de la société civile en lutte contre les MNT, registre des cancers, application effective des mesures de lutte contre le tabagisme). Les évaluations des connaissances réalisées en amont et en aval de la formation indiquent que les notes des participants sont passées de 70/100 à 85/100.
Nombre de pays océaniques ayant approuvé ou entrepris de mettre en œuvre, entre autres, de nouvelles politiques ainsi que des pratiques et des modalités de travail améliorées (notamment sur la dimension genre et les enjeux propres à la jeunesse) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation	Renforcement avéré de l'engagement des ministères/secrétaires d'État/parlementaires/hauts fonctionnaires en faveur des stratégies nationales de lutte contre les MNT et de la promotion de la sécurité alimentaire dans 7 pays océaniques : <ul style="list-style-type: none"> - Wallis et Futuna va faire de la lutte contre les MNT une priorité en matière de santé, élaborer un plan stratégique national de lutte contre les MNT et mettre en place un Comité chargé de la lutte contre les MNT. - Les Îles Salomon, Kiribati, Nauru et Niue sont en train de mettre en place et de renforcer des stratégies plurisectorielles de lutte contre les MNT et les comités correspondants. - Le ministre de la Santé des Îles Marshall coordonne un Sommet national sur les MNT dans le but d'élaborer un plan plurisectoriel national de lutte contre les MNT. Le pays a en outre modifié sa législation sur les taxes à l'importation. - Les Tonga renforcent la mise en œuvre de leur plan plurisectoriel national de lutte contre les MNT. <ul style="list-style-type: none"> - Aux Fidji, des initiatives portant sur les facteurs de risque associés aux MNT ont été pilotées par le Premier ministre. <ul style="list-style-type: none"> • 2 pays océaniques, les Îles Marshall et Nauru, se sont dotés de politiques/législations portant sur les MNT. • Le Samoa, les Îles Salomon, les Tonga et Vanuatu ont bénéficié d'une assistance en rapport avec l'élaboration ou la révision de leurs politiques et plans sectoriels dans le domaine de l'agriculture, visant à la promotion de la production, de la commercialisation et de la consommation d'aliments produits localement, ceci étant fondamental pour la sécurité alimentaire et la résilience climatique.
Preuves des améliorations apportées aux capacités, pratiques ou politiques (en particulier dans les PEID) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation au niveau national ou régional	1 pays océanique, Nauru, a décrété l'interdiction de certaines catégories d'aliments et de boissons sucrés, dont le café glacé, les confiseries glacées et les crèmes glacées, et veille à l'application effective de la nouvelle réglementation.

Chapitre 8

Renforcer la surveillance et la réponse en santé publique à l'échelle régionale

La CPS assure la coordination du Réseau océanien de surveillance de la santé publique (ROSSP), dispositif à participation volontaire regroupant des pays et des organisations qui œuvrent ensemble à la promotion de la veille sanitaire dans la région, au moyen de systèmes d'alerte précoce et de réponse.

Réalisations en chiffres

Passage de **90 à 100 %** du pourcentage de laboratoires des pays océaniques envoyant des échantillons biologiques de cas suspects de maladies à potentiel épidémique à des laboratoires de référence du ROSSP de niveau 2 ou 3.

50 % des laboratoires des pays océaniques participent à la surveillance biologique, ce qui a permis de renforcer les dispositifs de notification en santé publique.

Les professionnels de santé ont procédé au dépistage de **10 syndromes** lors du Festival des arts du Pacifique.

Le changement par la pratique – avec l'outil PacNet

- Une carte en ligne des alertes relatives aux épidémies et aux maladies émergentes en Océanie a été évaluée en 2016 par les abonnés à PacNet, qui incluent l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques. Les premiers résultats montrent que 86 % des pays océaniques utilisent la carte disponible en ligne : (<http://www.spc.int/phd/epidemics/>). Les correspondants nationaux chargés de la veille sanitaire dans les pays et les points focaux du Règlement sanitaire international (RSI) affirment que les messages diffusés via PacNet leur sont utiles dans leur pratique quotidienne.
- Il a été question de PacNet lors de la 4^e Réunion des directeurs de la santé, dans un exposé consacré au ROSSP. Les participants ont reconnu l'intérêt des activités menées par le ROSSP pour alerter les pays en cas de flambées épidémiques.
- 35 % des pays océaniques enregistrant des flambées épidémiques ou la circulation de virus publient des rapports de situation directement à l'aide de PacNet, plutôt que d'en rendre compte sur d'autres réseaux (par le biais du système océanien de surveillance syndromique ou de la carte par exemple).

Contribution aux ODD



Les défis à relever

La surveillance sanitaire nécessite le maintien de bonnes relations de travail avec les partenaires clés, élément crucial pour garantir l'efficacité de la veille et de la riposte. Il faut disposer de procédures claires régissant l'échange d'informations sur la santé publique entre les prestataires publics et privés, tout autant qu'entre les responsables des établissements d'enseignement et les autorités de santé publique et entre les hôpitaux et les services de santé publique.

Le renforcement durable des systèmes de santé impose la mise en place de méthodes de suivi et d'évaluation de bon niveau. Il faut également se donner le temps et les moyens de préparer des modèles de systèmes de surveillance, de parachever et d'appliquer des plans de travail, et de mettre en œuvre des cadres de suivi et d'évaluation.

Zoom sur les réalisations

Le renforcement de la surveillance et de la sécurité sanitaires lors des grands rassemblements de population

De grands rassemblements, tels que le Festival des arts, les Jeux et les Mini-Jeux du Pacifique, sont régulièrement organisés en Océanie. Ces regroupements de population sont un terrain très propice à l'émergence de menaces pour la santé publique, comme l'importation de maladies infectieuses et leur propagation à l'échelon international. La surveillance de santé publique doit être renforcée pour garantir la sécurité sanitaire des populations locales, des participants et des visiteurs. Or, dans la plupart des pays océaniques organisateurs, les services de santé n'ont pas véritablement les moyens de monter en puissance lors de telles manifestations.

Le renforcement des capacités des pays océaniques en matière de surveillance et de réponse en santé publique, notamment lors de rassemblements de masse, constitue une priorité de premier plan pour la CPS. C'est en 2012 que le Programme recherche, preuves et informations scientifiques de la Division santé publique a contribué pour la première fois à un dispositif de surveillance renforcée lors d'un grand rassemblement de population, en l'occurrence le Festival des arts du Pacifique organisé aux Îles Salomon. Aujourd'hui, le Programme a acquis ses lettres de noblesse dans ce domaine : depuis 2012, il a apporté son soutien à sept grands rassemblements régionaux, en collaboration avec des partenaires de la région et d'autres programmes de la CPS.

En 2016, en association avec plusieurs partenaires, la CPS a aidé le ministère de la Santé publique et des Services sociaux de Guam à renforcer le dispositif de surveillance sanitaire national à l'occasion du 12^e Festival des arts du Pacifique. Il était fondamental que le travail de planification débute bien en amont du Festival, et les préparatifs de mise en place du dispositif ont commencé à Guam dès mai 2015.

Perspectives pour 2017

La CPS va continuer à coordonner les activités du ROSSP et mener à bien les activités suivantes en 2017 :

- Évaluation formelle de l'utilité de PacNet.
- Mise en pratique des enseignements tirés de la participation aux actions santé lors de grands rassemblements de population, en insistant par exemple sur la nécessité d'établir les plans de travail bien à l'avance, notamment dans le domaine de la formation et du perfectionnement du personnel.
- Réflexion plus en amont sur les coûts induits et sur la possibilité de les mutualiser.
- Nécessité de faire participer les médecins, et notamment ceux qui ont une expérience du paludisme, au processus de planification.

Un système innovant de surveillance en ligne, mis au point en 2012 par la Division santé publique, en collaboration avec la Division statistique pour le développement, a été perfectionné pour être utilisé à Guam et permettre la saisie, l'analyse et la visualisation rapides des données, ainsi que la création de rapports.

Le Festival a accueilli 3 000 participants officiels et 10 000 visiteurs.

Au total, on a répertorié 398 patients (46 % d'hommes et 54 % de femmes) présentant des syndromes (signes et symptômes) sur les 4 450 personnes ayant fréquenté les centres de soins (faisant office de sites de surveillance). (figures 8.1 et 8.2)

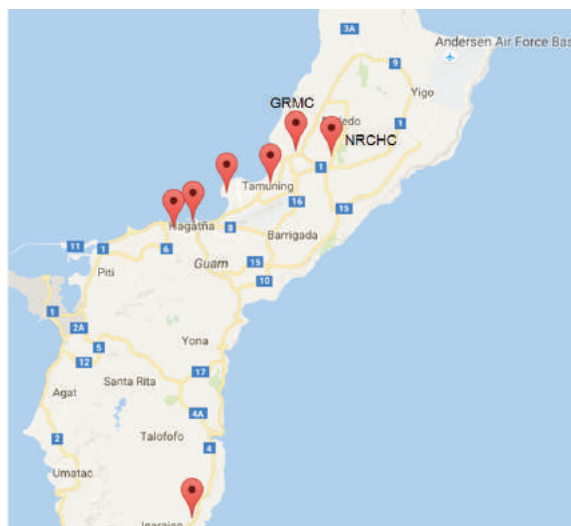


Figure 8.1 : emplacement des sites de surveillance lors du Festival à Guam, mai-juin 2016

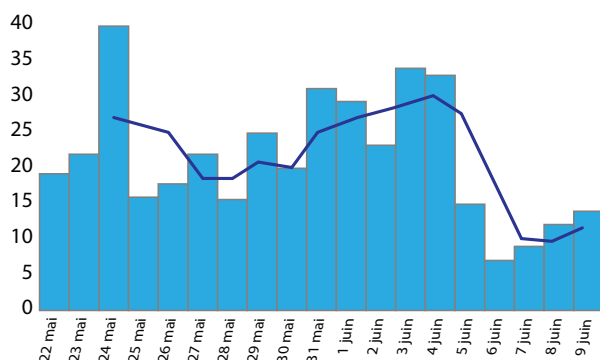


Figure 8.2 : Nombre de syndromes recensés par jour (et courbe de tendance) dans le cadre du dispositif de surveillance syndromique renforcée, à Guam, du 22 mai au 9 juin 2016

Les professionnels de santé présents sur les postes de premiers secours et dans les six centres de soins publics, privés et militaires de Guam ont procédé au dépistage de 10 syndromes au total. Le Zika, la dengue, le chikungunya, la grippe, la rougeole, la leptospirose et le choléra figuraient sur la liste des maladies prioritaires placées sous surveillance.

Ce dispositif a permis la détection précoce de 43 cas, soumis à l'équipe d'intervention formée par la CPS et ses partenaires. Aucune flambée épidémique majeure n'a été signalée pendant ou après le Festival.

La CPS a organisé des activités de renforcement des capacités à l'intention de 70 professionnels de santé de Guam et des Îles Mariannes du Nord, aussi bien avant que pendant la manifestation, sur les thèmes suivants : formation à la surveillance syndromique, renforcement des capacités de diagnostic biologique et mise en œuvre d'actions de surveillance et de réponse en santé publique utilisant des procédures opératoires normalisées et des algorithmes spécifiques.



Festival des arts du Pacifique à Guam, en 2016.

La CPS a noué un partenariat avec le laboratoire de santé publique de Guam qu'elle a aidé à renforcer ses capacités de diagnostic pour l'occasion. Pour la première fois, le laboratoire a été en mesure de pratiquer sur place des tests de diagnostic pour la grippe, la dengue, le chikungunya et le Zika. L'importance de cette compétence a été démontrée lors de la confirmation rapide d'un cas de dengue de sérotype 3 par le laboratoire, ceci permettant une intervention rapide de l'équipe compétente. Il s'agissait d'un cas importé et il n'y a pas eu propagation de la maladie. Trois cas de grippe A (H1N1) ont également été confirmés rapidement par le laboratoire.



Inauguration du nouveau musée de Guam en présence des troupes artistiques Rako (Fidji) et I Fanlalai'an (Guam).

La réussite du dispositif de surveillance sanitaire du Festival des arts s'explique en grande partie par la coordination et la collaboration d'une multitude de partenaires, dont le ministère de la Santé publique et des Services sociaux de Guam, le comité organisateur du Festival, les Centres de lutte contre la maladie des États-Unis d'Amérique (CDC), l'Association océanienne des fonctionnaires des services de santé, le Naval Hospital, d'autres organismes militaires et la CPS.

« Le plan de surveillance syndromique renforcée mis en place à l'occasion du Festival du Pacifique a été une extraordinaire réussite grâce à l'ensemble de nos partenaires et tout particulièrement grâce à l'aide et aux conseils de l'équipe de la CPS. » – Estelle-Marie B. Alig Ada, Coordinatrice, Programme épidémiologie et capacité des laboratoires du ministère de la Santé publique et des Affaires sociales de Guam

Les relations nouées par la CPS dans le cadre de son intervention lui ont permis de mettre en place un système de surveillance renforcée pouvant être utilisé par Guam aussi bien pendant qu'après le Festival.

Conscients de l'utilité de la contribution de la CPS lors de manifestations telles que le Festival, d'autres pays océaniques ont sollicité une assistance semblable pour de futurs grands rassemblements. Il importe de signaler que la participation de la CPS au renforcement de la surveillance lors de ces manifestations permet également d'améliorer durablement les systèmes existants, ce qui bénéficie à l'ensemble de la Communauté du Pacifique.

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : h) surveillance et réponse en santé publique à l'échelle régionale. Progrès enregistrés en 2016 :
<p>Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fournie par la CPS aux pays océaniques (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 pays océaniques (Îles Salomon et Vanuatu) ont actualisé leurs politiques et lignes directrices s'appliquant aux services de dépistage du VIH. • 724 messages/rapports relatifs à des maladies à potentiel épidémique ont été publiés via PacNet en 2016. • 86 % des pays océaniques ont reçu des messages/rapports sur des maladies à potentiel épidémique publiés sur PacNet. • Diffusion en 2016 via PacNet d'un rapport préparé conjointement par la CPS et l'OMS et faisant le point sur la progression de l'infection à virus Zika en Océanie, ainsi que d'un bilan sur la situation des arboviroses dans les pays océaniques. • Diffusion via PacNet de deux avis sanitaires à l'intention des voyageurs, en anglais et en français, à l'occasion du Festival des arts du Pacifique (FestPac) organisé à Guam. • 18 rapports de situation diffusés quotidiennement (en mai et juin) via PacNet lors du FestPac. • 1 communiqué de presse sur le virus Zika dans le Pacifique et 4 communiqués de presse sur des thématiques sanitaires produits au cours du FestPac et diffusés auprès du grand public et sur PacNet. • Production de supports et de messages d'information en anglais et en français sur les risques sanitaires (affiches, prospectus et livrets) pour le FestPac, testés en amont lors de discussions en groupes ; 4 messages d'information et affiches produits pour Tuvalu. • Au moins 85 % des pays océaniques ont reçu les publications/communications diffusées sur PacNet. • Présentation d'une note d'orientation intitulée « Le ROSSP depuis deux décennies : les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les propositions pour l'avenir » lors de la Réunion des directeurs de la santé de 2016. • Achèvement en novembre 2016 de l'évaluation de l'intérêt de la carte hebdomadaire des alertes relatives aux épidémies publiée sur PacNet, l'analyse des résultats devant être présentée lors de la réunion du Groupe de coordination du ROSSP en 2017.
<p>Preuves de l'efficacité des formations dispensées par la CPS et de ses activités d'appui au renforcement des capacités (y compris au titre de la coopération Sud-Sud qu'elle a contribué à mettre en place), et notamment nombre et pourcentage de participants (H/F/J) : a) faisant état d'une amélioration de leurs compétences/connaissances à l'issue de la formation suivie ; et, le cas échéant, b) confirmant, six mois après la formation suivie, utiliser les compétences/les connaissances acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du soutien apporté aux laboratoires de niveau 1 pour ce qui est des tests de confirmation, dans le cadre du programme de renforcement des capacités des laboratoires ciblant 13 pays océaniques. • Les 13 laboratoires de niveau 1 continuent à réaliser des tests de confirmation de la sérologie VIH. • 100 % des laboratoires des pays océaniques appliquent les règles de l'Association du transport aérien international (IATA) lors de la délivrance et du renouvellement des certificats de leurs techniciens. Formation dispensée aux Îles Cook, au Samoa, à Vanuatu et à Tuvalu. • Formation à la recherche opérationnelle dispensée en 2015-2016 à 13 professionnels qui ont tous produit des mémoires reposant sur des données factuelles grâce à la formation reçue. • Participation de 71 professionnels de santé à 3 cours différents organisés en 2016. 66 d'entre eux (93 %) ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne. • Contribution de 10 pays océaniques au Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida (% de professionnels de santé formés affichant le niveau de connaissances et de compétences requis pour la réalisation d'opérations de surveillance régulière des données relatives aux IST et au VIH).
<p>Nombre de pays océaniques ayant approuvé ou entrepris de mettre en œuvre, entre autres, de nouvelles politiques ainsi que des pratiques et des modalités de travail améliorées (notamment sur la dimension genre et les enjeux propres à la jeunesse) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ministère de la Santé des Fidji a entériné son plan stratégique national de lutte contre le VIH et les IST élaboré avec le soutien de la Division santé publique. • Guam dispose d'un système de surveillance renforcée opérationnel pour les grands rassemblements de population et les situations post-catastrophe, grâce au soutien apporté par la CPS pendant le FestPac. • 13 pays océaniques recensent la manière dont les informations de surveillance sont exploitées : Nouvelle-Calédonie, Samoa, Fidji, Îles Salomon, Vanuatu, Îles Marshall, Guam, États fédérés de Micronésie, Polynésie française, Samoa américaines, Tonga, Îles Cook et Kiribati. • 13 pays océaniques ont constitué des équipes EpiNet : États fédérés de Micronésie, Polynésie française, Guam, Kiribati, Îles Mariannes du Nord, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Marshall, Tokelau, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna. • La Division santé publique a répondu aux demandes spécifiques de plusieurs pays : <ul style="list-style-type: none"> - aux Fidji, après le passage du cyclone Winston, soutien en matière d'alerte rapide, de surveillance et d'intervention post-catastrophe, et de renforcement des laboratoires ; - participation à une réunion des groupements santé et nutrition de l'Équipe de coordination de l'aide humanitaire dans le Pacifique et à un atelier de préparation ; - soutien au FestPac organisé à Guam ; et - réponse à la demande d'assistance technique de Vanuatu (dengue et syndrome grippal).

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : h) surveillance et réponse en santé publique à l'échelle régionale. Progrès enregistrés en 2016 :
<p>Preuves des améliorations apportées aux capacités, pratiques ou politiques (en particulier dans les PEID) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation au niveau national ou régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des laboratoires des pays océaniques (contre 90 % par le passé) envoient des échantillons biologiques de cas suspects de maladies à potentiel épidémique à des laboratoires de référence du ROSSP de niveau 2 ou 3. • 50 % des laboratoires des pays océaniques participent aux activités de surveillance biologique, ce qui a permis de renforcer les dispositifs de notification en santé publique. • Le laboratoire de santé publique de Guam a maintenant la capacité de réaliser des tests PCR et de confirmer les cas de dengue, de Zika et de chikungunya. • Le laboratoire Mataika House des Fidji peut procéder au dépistage de la grippe pour d'autres pays océaniques, et assure la distribution de fournitures et de kits de dépistage pour les maladies à potentiel épidémique en cas d'épidémie. • Au mois de novembre 2016, 958 professionnels de santé de 22 pays du Pacifique et d'ailleurs étaient abonnés à PacNet, 84 % d'entre eux se trouvant en Océanie. • L'utilité d'une carte en ligne des alertes relatives aux épidémies et aux maladies émergentes a été évaluée par les abonnés à PacNet dans le cadre d'une enquête incluant l'ensemble des pays océaniques et qui s'est achevée en 2016 ; les premiers résultats montrent que la carte est utilisée dans 86 % des pays océaniques : <ul style="list-style-type: none"> - Les correspondants nationaux chargés de la veille sanitaire dans les pays et les points focaux du RSI jugent les messages publiés via PacNet utiles dans leur pratique au quotidien. - Il a été question de PacNet lors de la 4^e Réunion des directeurs de la santé en 2016 dans un exposé consacré au ROSSP. Les participants ont reconnu l'intérêt des activités menées par le ROSSP pour alerter les pays en cas de flambées épidémiques. - Une évaluation formelle de l'utilité de PacNet sera réalisée en 2017. • 35 % des pays océaniques ayant enregistré des flambées épidémiques ou la circulation de virus ont publié des rapports de situation directement sur PacNet plutôt que d'en rendre compte via d'autres réseaux (par le biais du système océanien de surveillance syndromique ou de la carte par exemple).

Chapitre 9

Améliorer la qualité de l'enseignement

En 2016, la CPS a aidé les pays océaniques à améliorer les résultats de leurs systèmes éducatifs en appuyant l'élaboration de programmes pédagogiques, la mise en place de normes et de cadres relatifs aux méthodes d'enseignement et à l'encadrement scolaire, l'évaluation pédagogique, les travaux de recherche, ainsi que la formulation de stratégies. La CPS administre également le Registre océanien des qualifications et des normes.

Réalisations en chiffres

5 pays océaniques ont participé au programme du diplôme South Pacific Form Seven Certificate (SPFSC) et ont bénéficié d'un soutien au titre du renforcement de leurs dispositifs nationaux d'évaluation.

13 pays océaniques ont participé à une évaluation régionale de grande ampleur (PILNA), l'analyse et la synthèse des données recueillies ayant été réalisées en 2016.

Les instruments nationaux de suivi des niveaux de lecture, d'écriture et de calcul ont été renforcés dans **6 pays océaniques**.

Plus de **200 fonctionnaires** de **3 pays océaniques** ont été formés à l'application d'outils d'évaluation comparative qui sont largement utilisés pour étayer les mesures stratégiques.

Faire évoluer les connaissances

En 2015, plus de 45 000 élèves de CE2 et CM2 de quelque 700 établissements scolaires répartis dans 13 pays ont passé les épreuves de l'évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul (PILNA), la plus vaste évaluation des acquis d'apprentissage jamais effectuée en Océanie. Le test a été traduit et administré dans neuf langues.

La PILNA permet de disposer de données fiables et exactes sur le niveau de compétence en écriture, lecture et calcul des élèves ayant achevé les classes de CE2 ou de CM2. Cet outil encourage par ailleurs une bonne exploitation des données afin de suivre l'évolution des résultats dans le temps, et suscite une prise de conscience régionale sur l'importance fondamentale de la lecture, de l'écriture et du calcul dans la progression scolaire.

En 2016, la CPS a organisé des formations portant sur la notation, le codage, l'analyse et la synthèse des données, tout en assurant la préparation et la diffusion des rapports relatifs à l'évaluation PILNA de 2015, les résultats étant présentés à trois niveaux :

- région – définition de données de référence régionales en lecture, écriture et calcul ;
- pays – définition de données de référence nationales ; et
- petits États insulaires – définition de données de référence nationales pour les petits États insulaires, dont les îles Cook, les îles Marshall, Niue, Palau, Tokelau et Tuvalu.

Comparée à l'édition 2012 de la PILNA, l'évaluation de 2015 révèle une nette amélioration des aptitudes au calcul et des progrès notables en matière de lecture et d'écriture à l'échelle de la région. Si les résultats sont globalement encourageants, l'évaluation met toutefois en évidence plusieurs motifs de préoccupation, notamment en ce qui concerne les écarts de niveau entre les garçons et les filles.

Les rapports nationaux ont reçu un accueil favorable dans tous les pays concernés. Avec l'assistance de la CPS, les autorités compétentes ont entrepris de travailler à l'élaboration d'interventions nationales plus efficaces pour améliorer l'apprentissage et l'enseignement.

Contribution aux ODD



Les défis à relever

Dans le secteur de l'éducation, il faudra notamment parvenir à augmenter le nombre de pays océaniques participant à l'évaluation PILNA et à renforcer leur capacité à mettre en place et à appliquer pleinement de nouvelles démarches d'amélioration de la qualité et de définition de normes nationales, afin de maintenir et de renforcer le niveau des systèmes existants.

Le passage de l'application de réformes stratégiques à l'amélioration concrète de l'efficacité et de l'efficacé des systèmes éducatifs continuera à relever de la gageure dans un contexte de pénurie de moyens.

Perspectives pour 2017

La CPS va continuer à :

- apporter une assistance de qualité aux États et Territoires insulaires océaniques dans le but d'améliorer les résultats de leurs systèmes d'enseignement, en appuyant l'élaboration de programmes pédagogiques, la mise en place de normes et de cadres relatifs aux méthodes d'enseignement et à l'encadrement scolaire, l'évaluation pédagogique, les travaux de recherche, ainsi que la formulation de stratégies.
- administrer le Registre océanique des qualifications et des normes.

Zoom sur les réalisations

L'évaluation comparative de la qualité et de l'efficacité des systèmes éducatifs

Tous les enfants océaniques sont en droit d'acquérir des savoirs de base en écriture, lecture et calcul et d'avoir accès à un enseignement de qualité, indépendamment de leur sexe, de leur appartenance ethnique, de leur milieu familial ou de leur situation socioéconomique.

Si des investissements importants ont été consentis dans la région pour améliorer les acquis d'apprentissage, nombreux sont les élèves à quitter l'école primaire sans maîtriser les rudiments de l'écriture, de la lecture et du calcul.

En réponse à ces préoccupations, la CPS a élargi son action, en complétant ses interventions visant à l'amélioration des acquis d'apprentissage par une offre de diagnostic du secteur éducatif fondée sur des mesures régionales dans les domaines de l'évaluation, de l'enseignement et de l'apprentissage, des programmes pédagogiques, de la recherche et de l'emploi des TIC.

Ce diagnostic passe par un exercice d'évaluation comparative visant à mesurer et à analyser les principales dimensions stratégiques, pratiques et systémiques ayant une influence sur les acquis d'apprentissage. Cette évaluation est un processus continu permettant de mesurer et de comparer les résultats et les procédures des systèmes éducatifs d'un pays à l'autre. La CPS a réalisé cet exercice avec succès en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa et aux Îles Salomon, produisant par là-même un niveau de référence objectif permettant de mesurer la qualité, le coût et l'efficacité des services internes et d'aider les pays à mettre en évidence les domaines où des progrès sont envisageables. La CPS a recours au cadre et à la démarche SABER de la Banque mondiale pour évaluer les objectifs stratégiques des pays.

Dans les trois pays concernés, l'évaluation comparative a eu des retombées extrêmement positives. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les résultats de cet exercice ont étayé une réorganisation structurelle qui a débouché sur la création d'un département chargé des services d'enseignement provinciaux, responsable du suivi des normes dans l'ensemble des établissements scolaires du pays.

L'analyse des capacités institutionnelles réalisée par la CPS avec le ministère de l'Éducation du Samoa a permis de mettre en évidence des déficiences de compétences au sein de l'Unité évaluation et examens. Pour y remédier, le ministère a mis en œuvre un document stratégique visant à renforcer et à étoffer les capacités de l'Unité.

La CPS a aidé les Îles Salomon à synthétiser le volume considérable de données issues de l'évaluation comparative dans un rapport national dont le ministère de l'Éducation s'est servi pour rationaliser et compléter la liste des priorités inscrites au plan national d'action sur l'éducation (2016-2020).

L'évaluation comparative constituant une méthode nouvelle de mesure de la qualité et de l'efficacité des systèmes d'enseignement, la CPS a consacré des ressources importantes au renforcement des capacités nationales en rapport avec les diagnostics, l'évaluation des stratégies et l'audit des compétences, ce qui a entraîné une évolution des connaissances et des comportements dans les trois pays concernés. Plus de 200 fonctionnaires ont ainsi été formés aux procédures d'évaluation comparative des politiques de l'enseignement touchant à l'évaluation des étudiants, aux enseignants, aux programmes, à l'administration et à la responsabilité des établissements scolaires. Les résultats des évaluations réalisées dans chacun des trois pays ont été publiés dans des rapports nationaux individuels.



Présentation officielle du rapport national des Îles Salomon : De gauche à droite : Constance Nasi – Directrice générale adjointe (ministère de l'Éducation), Eliakim Apelis – Premier Secrétaire (ministère de l'Éducation de Papouasie-Nouvelle-Guinée), Audrey Aumua – Directrice générale adjointe (CPS) et Karoline Afamasaga – Directrice générale (ministère de l'Éducation du Samoa).

L'un des grands enseignements à tirer de l'évaluation comparative, qui sera également utile à d'autres pays de la région, c'est la valeur d'une culture de partage, d'une démarche d'ouverture et de la volonté d'apprendre les uns des autres.

La démarche d'ouverture et de transparence adoptée dans le cadre de l'évaluation comparative s'est heurtée, dans un premier temps, à une certaine résistance dans les trois pays, qui n'étaient pas prêts à laisser leurs voisins ausculter leurs systèmes respectifs. Toutefois les enseignements précieux qu'ils ont pu tirer de cet exercice et mettre au service de l'amélioration des pratiques et du changement des comportements les ont incités à adopter sans réserve cet outil de mesure de la qualité et de l'efficacité de leurs propres systèmes.

Pour la CPS, une des leçons à tirer de cet exercice porte sur la nécessité d'asseoir les interventions politiques sur des données et des informations de qualité.

Si des moyens considérables sont consacrés à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans la région, les travaux d'analyse ou de recherche sur les paramètres influençant les résultats pédagogiques en Océanie ne sont pas légion. L'évaluation comparative permet de recueillir des données sur les facteurs influant sur la qualité de l'enseignement, dont l'analyse se révèle cruciale pour les décideurs.

La nécessité de baser la prise de décision sur des données factuelles et d'exploiter au mieux les données disponibles sur les systèmes éducatifs pour étayer les pratiques et les stratégies sont des éléments clés ressortant de l'étude comparative. La CPS entend reproduire cet exercice dans l'ensemble de la région, en continuant à promouvoir une culture de mutualisation des connaissances et des compétences.

Résultat stratégique escompté	Les moyens dont disposent les États et Territoires insulaires océaniques pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux sont renforcés dans les domaines suivants : i) qualité de l'enseignement. Progrès enregistrés en 2016 :
<p>Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fournie par la CPS aux pays océaniques (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Kiribati (projet BSRP [Renforcement de la résilience et de la sécurité en Océanie]) – publication d'un programme pédagogique révisé intégrant les concepts de développement durable, d'adaptation climatique et de GRC conformément à la décision du Groupe national d'experts de Kiribati. Action axée sur les élèves de CP et CE1 dans les cadres pédagogiques existants, avec le soutien du ministère de l'Éducation de Kiribati. • L'EQAP (Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement de la CPS) a dispensé des formations portant sur l'évaluation en classe et sur les programmes fondés sur les acquis dans 3 pays océaniques (Kiribati, Vanuatu et Tuvalu). • L'EQAP a apporté une assistance technique aux pays océaniques dans le cadre de 50 missions sur le terrain, afin d'appuyer le renforcement des systèmes éducatifs nationaux. • Lancement du Kit pédagogique sur les pêches à l'usage des enseignants de Vanuatu.
<p>Preuves de l'efficacité des formations dispensées par la CPS et de ses activités d'appui au renforcement des capacités (y compris au titre de la coopération Sud-Sud qu'elle a contribué à mettre en place), et notamment nombre et pourcentage de participants (H/F/J) : a) faisant état d'une amélioration de leurs compétences/connaissances à l'issue de la formation suivie ; et, le cas échéant, b) confirmant, six mois après la formation suivie, utiliser les compétences/les connaissances acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 13 pays océaniques ont participé à une évaluation régionale de grande ampleur (évaluation PILNA 2015) ; 14 pays océaniques ont participé à cet exercice en 2012, et 13 en 2015 ; en 2015, les Fidji et Nauru ont quitté le dispositif et les Tonga y ont participé pour la première fois. L'analyse et la synthèse des données de la PILNA ont été achevées en 2016. • Assistance apportée au titre du diplôme South Pacific Form Seven Certificate (SPFSC) au Samoa, aux Îles Salomon, à Vanuatu, à Kiribati et à Tuvalu, dans le but d'améliorer et de renforcer les dispositifs d'évaluation nationale, et recours au logiciel régional (ATLAS) pour améliorer l'analyse et la synthèse des données. Actions de formation et de vérification du programme. • Tuvalu, les Tonga et le Samoa ont effectué des progrès notables dans la révision de leurs programmes pédagogiques nationaux grâce à une démarche axée sur les résultats. Aux Tonga, plus de 100 enseignants ont été formés aux concepts des programmes scolaires fondés sur les acquis et de l'évaluation en classe.
<p>Nombre de pays océaniques ayant approuvé ou entrepris de mettre en œuvre, entre autres, de nouvelles politiques ainsi que des pratiques et des modalités de travail améliorées (notamment sur la dimension genre et les enjeux propres à la jeunesse) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des instruments nationaux de suivi des niveaux d'écriture, de lecture et de calcul dans 6 pays (Kiribati, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu). Tous ces pays ont bénéficié d'actions de formation à la notation, au codage, à l'analyse et à la synthèse des données. Formation de responsables des examens scolaires du Samoa à l'emploi du logiciel RUMM pour l'analyse des données. • Plus de 200 fonctionnaires de 3 pays océaniques (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Îles Salomon) ont été formés à l'utilisation d'outils d'évaluation comparative en vue de l'analyse, de l'évaluation et de l'élaboration des politiques. Les résultats des évaluations comparatives ont été bien reçus dans les trois pays et ont été largement utilisés pour étayer les mesures politiques subséquentes.
<p>Preuves des améliorations apportées aux capacités, pratiques ou politiques (en particulier dans les PEID) suite aux interventions de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation au niveau national ou régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa et les Îles Salomon ont réagi à la faiblesse des niveaux constatés en lecture, écriture et calcul en procédant à l'évaluation des systèmes et des politiques dans les domaines suivants : enseignants, types d'évaluation utilisés, programmes et supports pédagogiques, administration et responsabilités des établissements. Par ailleurs, l'évaluation du personnel des services compétents a reposé sur la progression des niveaux en écriture, lecture et calcul. Il a été procédé à la révision et à l'élaboration de politiques, dans le prolongement des conclusions des évaluations. • 1 pays (Tuvalu) travaille à la mise en œuvre de normes concernant les enseignants et les directeurs d'établissement, dans le cadre d'une action portant sur l'encadrement scolaire. • 3 pays (Tonga, Îles Salomon et Vanuatu) ont bénéficié de formations et entrepris de fonder les programmes scolaires nationaux sur les acquis, afin de faciliter l'enseignement et l'évaluation dans certaines classes et pour certaines matières. À Tuvalu, le travail d'ancrage des programmes pédagogiques dans la logique des acquis a progressé de façon notable. • Les programmes pédagogiques nationaux de 2 pays (Tonga et Tuvalu) ont été révisés en utilisant une approche fondée sur les acquis d'apprentissage escomptés. • 3 pays (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Îles Salomon) ont procédé à une évaluation comparative de leurs systèmes d'enseignement et constituent désormais la référence pour les pays qui suivront leur exemple (en 2016, l'EQAP n'a pas été en mesure de répéter cet exercice dans d'autres pays). Toutefois, le travail d'évaluation comparative réalisé dans les trois pays en question a débouché sur une évolution notable et positive de leurs politiques et pratiques. • Réalisation du suivi et de l'évaluation des systèmes éducatifs de 3 pays (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Îles Salomon), preuve de la capacité de l'EQAP à mener à bien des diagnostics sectoriels. • Soutien technique apporté (à distance) aux organismes nationaux d'accréditation de 4 pays (Fidji, Samoa, Tonga et Vanuatu) dans le cadre d'une évaluation interne de la qualité des prestataires nationaux. Kiribati a bénéficié d'une assistance pour la préparation du dossier d'accréditation de son institution technique. • 27 nouveaux diplômes de 4 pays (Fidji, Samoa, Tonga et Vanuatu) enregistrés dans les bases de données, dans le respect du Cadre océanique d'assurance-qualité. • Certification d'assurance de la qualité du diplôme South Pacific Form Seven Certificate (SPFSC) dans 5 pays océaniques.

Chapitre 10

Progression de la CPS dans la réalisation de ses objectifs organisationnels

Les objectifs organisationnels de la CPS revêtent une importance cruciale pour la réalisation des objectifs de développement de nos membres : ils incarnent nos valeurs fondamentales et étayent nos capacités, en nous conférant un avantage comparatif pour répondre aux priorités des pays océaniques et leur fournir le soutien dont ils ont besoin pour concrétiser leurs objectifs de développement.

Pour aider les membres à atteindre leurs objectifs de développement, la CPS collabore avec une grande diversité de partenaires, et met ses compétences scientifiques et techniques spécialisées, ainsi que sa connaissance et son expérience des grandes questions sociales, économiques et environnementales au service d'une amélioration durable du quotidien des Océaniques.

Le Plan stratégique 2016-2020 de la CPS repose sur notre adhésion inconditionnelle aux principes suivants :

1. compréhension de la situation de nos membres et relation de collaboration étroite avec ceux-ci,
2. définition plus précise et renforcement de nos savoirs et de notre expertise scientifiques et techniques,
3. adoption d'une approche pluridisciplinaire face aux enjeux du développement.

Deux autres objectifs garantissent le caractère évolutif et la constante amélioration de nos services :

4. renforcement de nos capacités en matière de hiérarchisation des priorités, d'évaluation, d'amélioration continue et d'innovation ; et
5. optimisation des capacités de nos personnels, systèmes et processus.

Temps forts

- Les plans d'activité continuent de servir de tremplin à l'intégration systématique de l'approche programme, du genre, ainsi que des thématiques du changement climatique et de la GRC.
- Les modalités du système PEARL (planification, évaluation, responsabilité, réflexion et amélioration continue) demeurent appliquées dans l'ensemble de la CPS.
- Les ateliers consacrés aux résultats ont fait la preuve de leur utilité, les agents de la CPS se ralliant à l'image plus large et intégrée ainsi donnée de l'Organisation.
- Les services TIC ont adopté le dispositif de recouvrement intégral des coûts.
- La CPS a enregistré une diminution de 24 % de ses émissions de gaz à effet de serre par agent depuis 2012. Étant donné que 90 % de ces émissions sont dues à la consommation énergétique, c'est le changement de comportement des agents de la CPS qui constitue la principale raison de cette réussite.

Les défis à relever

Faute de ressources propres, la feuille de route relative à la gestion de l'information et des connaissances n'a pu être entérinée ou adoptée en 2016. Il a été convenu de la nécessité d'investir dans cette thématique en 2017. Le recrutement d'un Directeur des services d'information renforcera la capacité d'anticipation stratégique et la créativité dans ce domaine.

La CPS reconnaît le besoin de stimuler la volonté politique en faveur de l'égalité des sexes, tant au sein de l'Organisation qu'à l'extérieur. Compte tenu de la carence des moyens disponibles, l'intégration transversale des thèmes de la culture, de la jeunesse, du genre et des droits de la personne constitue une responsabilité partagée par tous au sein de la CPS.

Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir une meilleure exploitation des données relatives aux pays dans le travail de programmation. Les ressources humaines pouvant être déléguées au pilotage des activités de suivi-évaluation et d'amélioration continue sont limitées, les agents compétents devant également se consacrer à d'autres dossiers, tels que les relations avec les bailleurs et le soutien aux programmes de travail des divisions.

Perspectives pour 2017

Notre capacité à progresser dans la réalisation de nos objectifs organisationnels influe sur la manière dont nous pouvons aider au mieux nos membres à atteindre leurs objectifs de développement.

En 2017, il sera nécessaire de continuer à affûter et à renforcer des compétences interdépendantes telles que la programmation, l'exploitation des connaissances acquises au service de l'amélioration et de l'adaptation, l'application des savoirs techniques et scientifiques, l'engagement et l'élaboration de politiques, ainsi que la préparation de budgets, la mobilisation de ressources, la hiérarchisation des priorités et l'établissement de rapports.

10A

Renforcer l'engagement et la collaboration avec les membres et les partenaires

Afin de garantir l'utilité et l'efficacité de son action, la CPS doit tisser des relations fortes avec ses membres. L'une des grandes priorités de l'Organisation, énoncée dans son Plan stratégique, est de conforter son engagement avec ses membres afin de mieux comprendre leurs priorités, valeurs, cultures et spécificités. Pour ce faire, la CPS a :

- maintenu un dialogue régulier avec ses membres et étudié les moyens d'accroître sa présence dans les pays ;
- renforcé sa présence en Mélanésie grâce à la mise en place d'une antenne régionale pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu et les Îles Salomon. La CPS est ainsi présente dans trois de ses plus grands pays membres, ce qui facilite leurs contacts avec

l'Organisation et leur accès aux services des divisions techniques, tout en permettant une programmation plurisectorielle plus pragmatique, à l'écoute des priorités nationales ;

- continué à faciliter la conclusion de partenariats entre ses membres afin de favoriser la collaboration infrarégionale et la mutualisation des compétences dans plusieurs domaines clés ;
- consolidé les partenariats existants, notamment avec les membres du CORP, tissé de nouveaux liens et contribué à renforcer les mécanismes régionaux déjà en place en vue de relever les défis du développement ;
- commencé à évaluer ses relations avec certains pays membres afin d'en tirer les enseignements.

Zoom sur les réalisations

Le sous-comité du CRGA pour la mise en œuvre du Plan stratégique

Le Plan stratégique de la CPS ayant été conçu comme un processus dynamique et évolutif, le CRGA a mis en place un sous-comité chargé d'examiner le Rapport de résultats, d'évaluer les progrès accomplis par la CPS et de formuler une opinion et des recommandations à l'adresse du CRGA réuni en séance plénière. Le sous-comité fait également office de groupe de référence lors du choix des priorités.

Le sous-comité donne également la possibilité aux membres de participer plus activement à l'examen des résultats de la CPS ainsi qu'à la définition des orientations et des priorités de l'Organisation. Cette instance permet en outre à la CPS de renforcer sa collaboration avec les

membres et de mieux comprendre leurs attentes et leurs spécificités.

En 2016, le sous-comité s'est réuni à deux reprises, 11 de ses 12 membres assistant à chacune de ces réunions, en amont desquelles des notes d'orientation ont été distribuées en anglais et en français et publiées en ligne. Ces rencontres ont été marquées par le dynamisme des échanges entre les présidents de séance, le Secrétariat et les membres.

Chacune de ces deux réunions a fait l'objet d'une évaluation dont se dégagent les éléments suivants :

1. Le sous-comité s'est dit satisfait du Rapport de résultats 2015 et a formulé des recommandations importantes et pertinentes (augmentation du nombre de graphiques par exemple) visant à améliorer la teneur et le style de l'édition suivante.
2. Le sous-comité a jugé positives les avancées actuellement mises en œuvre, tout en souhaitant mieux comprendre l'incidence du Cadre de résultats stratégiques sur l'élaboration du Rapport de résultats 2016.
3. Le sous-comité s'est dit satisfait du processus de définition des priorités.

Certaines réponses au questionnaire d'évaluation pointent d'autres possibilités d'amélioration.

Le Secrétariat a constaté que l'organisation de sous-groupes de discussion lors des réunions du sous-comité contribuait à stimuler les échanges entre les membres. Il a été rappelé que le CRGA souhaitait étoffer la liste des sujets figurant à l'ordre du jour du sous-comité (finances et gouvernance) et que d'autres organisations régionales s'étaient dotées d'une structure semblable. On peut en déduire que les pays membres jugent le sous-comité utile, mais ce point sera étudié plus avant en 2017.

Zoom sur les réalisations

Les agents de coordination nationaux de l'Équipe régionale d'éducation en matière de droit de la personne : un « atout majeur »

L'affectation d'agents de coordination nationaux dans 10 pays océaniques par l'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne (« l'Équipe ») constitue un dispositif fondamental pour le renforcement de la collaboration de la CPS avec ses partenaires et la réalisation de ses objectifs de développement. Les agents en question sont des personnalités reconnues de la fonction publique et de la société civile, qui sont intégrées dans les ministères, sur la base de protocoles d'accord spécifiques.

Ils œuvrent, selon des modalités variées, au renforcement des capacités des pouvoirs publics dans le domaine des droits de la personne, ce qui peut recouvrir la coordination et l'encadrement du processus d'établissement de rapports requis par les traités de l'ONU et l'EPU, l'évaluation et l'organisation de consultations relatives à la législation sur la violence familiale, et l'organisation de formations sur les thématiques de la justice, de la santé et du genre.

Une évaluation indépendante des activités de l'Équipe réalisée début 2016 a conclu que les agents de coordination nationaux constituaient un « atout majeur » au service de son engagement aux côtés de ses partenaires, de la contextualisation des droits de la personne à l'échelle nationale et du renforcement de l'aide apportée aux États pour satisfaire à leurs obligations.

D'après l'évaluation de l'Équipe réalisée en 2016, les agents de coordination nationaux jouent un rôle reconnu et apprécié dans la préservation des relations de l'Équipe, le renforcement de sa visibilité, la coordination des demandes d'assistance technique des États, ainsi que dans le suivi de la formation et de l'assistance technique fournies par le personnel technique de Suva, tout en servant de référents généraux pour les thématiques des droits de la personne.

L'efficacité du dispositif s'explique par plusieurs facteurs, à commencer par le profil des agents, issus du milieu politique, juridique ou du secteur des droits de la personne. Étant par ailleurs des ressortissants nationaux, ils entretiennent déjà de bonnes relations avec nombre des parties prenantes locales. Or, cela est fondamental pour aider les pouvoirs publics des pays océaniques à comprendre comment les valeurs et les pratiques associées aux droits de la personne s'appliquent à leur

propre contexte, ainsi que les actions nécessaires pour adopter et promouvoir des mesures parfois controversées.

Toujours selon l'évaluation, pour les pouvoirs publics et les organisations de la société civile des pays océaniques, la possibilité de contacter directement les agents de coordination permet l'établissement de relations de travail de confiance sur des thèmes sensibles. De plus, la présence sur place de correspondants capables de communiquer des informations, d'aider à la résolution de problèmes, de coordonner des actions avec des partenaires et d'assurer le suivi d'initiatives en cours est considérée comme un facteur très positif pour la promotion des valeurs et des pratiques associées aux droits de la personne et l'abandon de la perception de ces droits comme des concepts exogènes ou sans pertinence.

En deuxième lieu, du fait de leur affectation dans les services des ministères, les agents de coordination nationaux sont à même de fournir une assistance technique en continu et de poursuivre les activités en cours dans le domaine des droits de la personne, chose impossible pour des intervenants venant de l'extérieur de manière ponctuelle.

Dans plusieurs pays, la présence des agents au sein des instances gouvernementales conforte la pérennité des dispositifs de défense des droits de la personne tels les groupes de travail ou comités spéciaux. Ils sont également mis à contribution pour étudier des amendements législatifs ou participer à des activités en rapport avec les droits de la personne ; on citera à titre d'exemple la révision de la loi relative à l'enregistrement des naissances, des décès et des mariages aux Îles Marshall, le groupe consacré au genre et à la protection à Vanuatu ou les actions de sensibilisation aux violences faites aux femmes menées dans les îles périphériques de Tuvalu et Kiribati.

Chaque agent de coordination national bénéficie désormais du soutien technique spécialisé d'un conseiller principal aux droits de la personne en poste à Suva, qui se rend régulièrement dans un petit nombre de pays océaniques. Ce conseiller rencontre aussi bien les agents de coordination que leurs supérieurs au sein des ministères, afin de vérifier qu'ils continuent à se concentrer sur leur mission sans se laisser absorber par les activités quotidiennes du service où ils sont

affectés. Pendant leur séjour dans le pays, les conseillers principaux aux droits de la personne encadrent et conseillent d'autres parties prenantes au sein des services publics et de la société civile, en faisant la promotion des priorités du programme.

Conséquence d'une autre modification majeure du programme, ce sont désormais les agents de coordination eux-mêmes, et non les collaborateurs de la CPS en poste à Suva, qui administrent, dans leurs pays respectifs, les formations relatives aux droits de la personne (destinées aux forces de police, aux professionnels de santé, aux écoles et aux églises). Ce changement a permis de multiplier les actions de renforcement des capacités menées localement, et de stimuler le bon fonctionnement du programme et l'aptitude des agents de coordination à promouvoir la cause des droits de la personne. Ils sont également encouragés à intervenir à l'extérieur de leur ministère de tutelle et à travailler directement avec d'autres secteurs, partenaires du développement et organisations de la société civile, dans un souci d'intégration transversale des droits de la personne. Les agents de coordination interviennent désormais dans 25 secteurs différents au titre d'activités très variées en rapport avec les droits fondamentaux. Pour les doter des compétences nécessaires à ce rôle élargi, l'Équipe organise régulièrement des séances de formation et de renforcement des capacités, tout en veillant à intégrer les agents aux processus régionaux.

Ces modifications ont resserré les liens de coopération entre la CPS et ses partenaires, démontrant par là même tout l'intérêt des démarches pluridisciplinaires. Pour les partenaires de la CPS, l'utilité des agents de coordination est sans équivoque. Les États financent régulièrement leur participation aux délégations les représentant à Genève au

titre de l'EPU ou de la soumission de rapports aux organes conventionnels : ils sont en effet en mesure d'assister directement les délégations lors de leurs interventions devant les comités de l'ONU. En outre, les États sont de plus en plus nombreux à financer volontairement des projets et des activités planifiés et pilotés par les agents de coordination, signe de soutien et d'appropriation du dispositif. D'autres partenaires du développement, tels que les organismes des Nations Unies, s'appuient sur les réseaux des agents de coordination et de l'Équipe pour mettre en œuvre leurs propres programmes.

Le concept des agents de coordination nationaux peut être appliqué par d'autres programmes de la CPS. Que les agents soient en poste ou non dans les pays, l'association de leurs compétences techniques spécialisées à un soutien régulier fourni localement par des ressortissants nationaux présente d'indéniables avantages pour renforcer les capacités et susciter une réelle volonté politique, en particulier pour ce qui est de problèmes profondément ancrés, notamment dans le domaine des droits de la personne.



Exercice de simulation et de préparation de la délégation de Vanuatu avant la présentation de son rapport officiel au comité CEDEF à Genève. Réunion animée par l'agent de coordination national de Vanuatu, ONU Femmes et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, février 2016.

Rôle moteur de la CPS pour stimuler l'adhésion et la volonté politique

La CPS s'appuie sur plusieurs démarches pour stimuler l'adhésion des pays océaniques et leur volonté politique en faveur du changement et du progrès, notamment en renforçant les systèmes institutionnels afin de promouvoir l'approche intégrée du genre, en organisant des forums régionaux à destination des gouvernements et administrations, et en soutenant le leadership des jeunes.

À l'échelon des pays, la CPS reconnaît la nécessité de renforcer les capacités internes des systèmes de gouvernance afin de réduire, à long terme, le recours à une assistance technique externe. Un environnement favorable à l'égalité des sexes se définit par la présence des éléments suivants : cadres stratégiques sensibles au genre ; volonté politique et culture favorables à l'égalité hommes-femmes dans l'ensemble des institutions gouvernementales ; systèmes de reddition de compte ; capacités et compétences techniques ; et affectation de ressources suffisantes aux actions mises en œuvre.

Les forums régionaux sont un outil nécessaire pour la promotion et l'obtention d'un consensus régional autour de cadres stratégiques qui constituent le fondement des actions de développement à l'échelon de la région tout autant qu'au niveau national. Ce sont également des espaces où les pays peuvent apprendre les uns

des autres, en partageant leurs expériences face à des défis communs, ainsi que les meilleures pratiques mobilisatrices « à l'océanienne ».

L'existence d'un consensus régional est fondamentale pour promouvoir les positions officielles de la région, notamment sur des thématiques qui intéressent l'ensemble de l'Océanie. Compte tenu du passé colonial de la région et de la nécessité de renforcer et de promouvoir le statut des pays océaniques à tous les niveaux de la sphère du développement, la CPS mise sur les atouts de la région et met en valeur l'identité, les langues et la culture océaniques, au travers de l'art et des pratiques traditionnelles.

Dans le cadre de sa démarche de soutien à la gouvernance et au leadership dans les pays océaniques, la CPS reconnaît le rôle des jeunes dans la mise en œuvre de programmes de développement ne laissant personne au bord de la route et qui traitent de thématiques intéressantes spécifiquement les jeunes. Il faut, à ce titre, créer un espace où les responsables de mouvements de jeunes peuvent définir et promouvoir leurs priorités auprès des pouvoirs publics et des acteurs du développement, et fournir des orientations et un encadrement visant à leur donner un plus grand rôle dans le processus.

Résultat stratégique escompté	Les programmes de la CPS bénéficient d'un fort engagement des membres, et des liens de collaboration plus étroits unissent la CPS et ses partenaires, ce qui accroît l'utilité et l'efficacité de l'action menée par la CPS. Progrès accomplis en 2016 :
Nombre de programmes-pays élaborés avec la participation accrue des pays et des partenaires (notamment en ce qui concerne la définition des priorités, des perspectives et des enjeux communs)	<ul style="list-style-type: none"> • EQAP - Amélioration de la communication, y compris par l'actualisation du site Internet, entre les membres, les parties prenantes, et le personnel de l'EQAP et du reste de la CPS. Le site Internet de l'EQAP constitue désormais un système de communication intégré adapté aux programmes et aux services offerts à la région et à la CPS. La stratégie de communication de l'EQAP est en cours d'élaboration. • EQAP - L'amélioration de la collaboration avec les membres est facilitée par le formulaire de demande pays de l'EQAP, que les membres remplissent chaque année pour indiquer de quels services ils souhaitent bénéficier. En 2016, l'EQAP a atteint un taux de 65 % d'engagement en réponse aux demandes des pays. • EDD – Organisation de la réunion des directeurs des transports et de l'énergie à Vanuatu ; présentation de rapports d'avancement de la CPS au regard des stratégies régionales en matière d'énergie et de transports. • Fin 2016, les plans des divisions et départements, ainsi que le plan directeur, avaient tous été élaborés en cohérence avec le Plan stratégique de la CPS. • Le sous-comité se penche sur le processus de hiérarchisation des priorités de la CPS, méthode permettant aux activités de l'Organisation de suivre l'évolution des besoins et de la situation (l'évolution du Plan stratégique sera fort probablement mise en évidence lorsqu'il sera passé en revue en 2018). • Des plans de travail nationaux pour 2016 ont été établis pour l'ensemble des pays océaniques membres et se sont révélés particulièrement utiles lors des missions entreprises par le Directeur général et le Directeur général adjoint en Polynésie française, aux Îles Salomon et à Niue. • DECC - Recours à une démarche participative dans la conception et la mise en œuvre des projets intégrés RESCCUE et INTEGRE.
Nombre et pourcentage de projets/programmes de la CPS témoignant de la participation accrue des pays membres à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des interventions	<ul style="list-style-type: none"> • EQAP - La PILNA et le projet PaBER (Programme de détermination des niveaux de référence au service de la qualité de l'enseignement en Océanie) ont mis en évidence le renforcement des partenariats et l'engagement accru des membres dans l'administration, la mise en œuvre et la synthèse des résultats de ces initiatives. • En novembre 2016, 11 des 12 membres du sous-comité du CRGA ont participé à une réunion afin de formuler un avis sur le Cadre de résultats stratégiques et sur les données relatives à l'état d'avancement fournies à mi-parcours. • DECC - Forte appropriation des projets RESCCUE et INTEGRE par les parties prenantes. • Le Département développement social a recommandé la modification de 6 propositions de projets afin d'y intégrer des thématiques sociales ; a apporté une assistance technique à des processus de planification régionaux externes à la CPS afin de faire figurer la thématique de la jeunesse dans la Feuille de route régionale sur les femmes océaniques et dans le Plan stratégique de la PIPSO ; et a apporté un soutien en continu sur le thème du développement social à d'autres divisions de la CPS (Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, Division géosciences, Division ressources terrestres et Division développement économique). Les plans d'activité de la CPS comportent des actions et, dans certains cas, des résultats escomptés relatifs au développement social.
Preuves d'une collaboration plus productive avec les partenaires du CORP et d'autres organismes dans le cadre des activités scientifiques et techniques de la CPS	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis 2016, l'EQAP travaille avec RRRT sur un projet relatif au droit des enfants à bénéficier d'un enseignement de qualité, et collabore avec la Division statistique pour le développement sur un dispositif SIGE. <p>Activités de collecte de données de la Division statistique pour le développement, et collaboration de la Division avec la Banque mondiale, la BASD, l'UNICEF, la FAO et d'autres partenaires du développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'efficacité de l'assistance technique fournie par la Division en matière de collecte de données en fait un interlocuteur incontournable à cet égard dans la région. C'est ainsi que la FAO a de nouveau sollicité l'aide de la Division pour la réalisation d'enquêtes auprès des ménages et sur la population active. • La Banque mondiale envisage un partenariat avec la Division pour la réalisation d'une enquête sur le budget et la consommation des ménages aux Îles Marshall. • La FAO a recours à l'assistance de la Division dans le cadre du recensement agricole qu'elle réalise en Océanie. • Des éléments indiquent qu'une collaboration plus productive a été établie avec les partenaires du CORP et d'autres organismes dans le cadre des activités de la Division statistique pour le développement. • Registres et statistiques d'état civil / Réunion annuelle du Groupe d'entente de Brisbane <ul style="list-style-type: none"> - La réunion annuelle du Groupe d'entente de Brisbane permet d'informer tous les partenaires sur l'état d'avancement du Plan d'action océanien sur les statistiques de l'état civil. - L'ensemble des partenaires sont informés de leurs activités respectives portant sur la mise en œuvre des programmes relatifs aux registres et statistiques d'état civil à l'échelon régional comme national. - Le groupe convient de la stratégie et de la modalité de mise en œuvre de chacune des actions prioritaires définies. • Signature d'un partenariat assorti d'une convention de financement avec le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT) pour la période 2017-2019, incluant un fonds d'amorçage destiné à renforcer la collaboration avec la CPS. Mise en œuvre du plan d'action issu de l'évaluation réalisée par le Bureau de l'efficacité du développement (ODE) du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), incluant un accord de partenariat remanié. Extension du financement du partenariat convenue pour 2017. Existence de certaines préoccupations au sujet du montant et de la certitude du financement fourni par le DFAT ; rapports d'activité désormais axés sur un rapprochement avec le DFAT et la définition conjointe de principes fondamentaux. • La CPS a apporté une assistance à la FFA en matière de sensibilisation à la dimension genre et d'approche intégrée du genre. • Élaboration d'activités en rapport avec le tourisme éco-culturel avec l'Organisation du tourisme du Pacifique Sud (SPTO) et le PROE. • Partenariat avec le PROE au titre de la mise en œuvre d'activités communes dans le cadre des projets RESCCUE et INTEGRE. • Adoption de la démarche « partenaires multiples, équipe unique » avec les organisations du CORP pour assister les pays océaniques lors de la COP 21. • Contribution à l'élaboration de demandes de financement adressées, notamment, au Fonds vert pour le climat.

10B

Renforcer le savoir et l'expertise techniques et scientifiques

La CPS constitue un pôle régional de compétences techniques spécialisées servant à renforcer et, dans certains cas, à compléter les capacités régionales et nationales existantes. Les approches mises en œuvre permettent de réaliser des économies d'échelle lorsqu'il s'agit de relever les défis régionaux et nationaux du développement dans une multitude de secteurs d'activité.

Nous nous engageons à tirer parti des atouts que nous possédons dans les domaines scientifiques et techniques en rapport avec les priorités de développement de nos membres, et continuons à nous pencher activement sur la création de domaines d'excellence. Il s'agit de domaines dans lesquels nous détenons des avantages comparatifs en termes de compétences spécialisées, de savoir et d'expérience, ainsi que de secteurs considérés comme prioritaires en Océanie. La CPS entend être reconnue pour l'efficacité de son action et la qualité exceptionnelle de ses résultats dans les domaines retenus.

La mise en place de ces domaines d'excellence passera par un renforcement des liens avec les institutions externes chefs de file, la mise à profit des complémentarités avec d'autres secteurs et l'élaboration de méthodes de travail novatrices dans l'ensemble des programmes d'activité de la CPS.

Dans un premier temps, ces domaines auront trait aux biens publics régionaux pour lesquels la CPS est reconnue à l'échelle internationale, notamment les sciences halieutiques, ainsi que la conservation et l'exploitation des ressources génétiques végétales et arboricoles. Si les données disponibles le justifient, d'autres domaines d'excellence pourront éventuellement être développés ultérieurement en concertation avec le CRGA.

En 2017, le processus de priorisation mené à la CPS devrait contribuer à définir plus précisément les domaines de compétence techniques et scientifiques de l'Organisation.

Zoom sur les réalisations

Le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique – pôle de connaissance scientifique et de compétence technique

Le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT), désigné couramment sous l'appellation de banque de gènes océanienne, a été fondé en 1998 par la CPS, sur recommandation des Directeurs océaniens de l'agriculture.

Situé à Suva (Fidji), le CePaCT a pour principal objectif de conserver et de valoriser les ressources phytogénétiques majeures de la région afin de i) donner aux pays océaniens la possibilité d'accéder à des ressources génétiques végétales améliorées et de rapatrier les variétés traditionnelles si leurs propres plantes sont menacées, et de ii) distribuer des variétés améliorées aux agriculteurs de la région Pacifique pour garantir l'offre de denrées alimentaires locales et répondre aux demandes du marché. Le CePaCT utilise actuellement des méthodes de conservation et de distribution du matériel génétique *in vitro* (on parle aussi de « culture tissulaire »).

En octobre 2016, le CePaCT a travaillé en collaboration étroite avec le Service de l'agriculture de Wallis et Futuna afin de renforcer les capacités institutionnelles du Territoire dans le domaine des ressources génétiques. Les ressources phytogénétiques recouvrent la totalité des espèces cultivées dans la région, ainsi que certaines variétés sauvages apparentées susceptibles de présenter des caractéristiques utiles.

La protection des ressources génétiques océaniques est une préoccupation de premier plan pour les autorités et les organisations nationales, compte tenu notamment des menaces nouvelles et émergentes pesant sur la sécurité alimentaire. Le changement climatique constitue le plus grand de ces risques, en raison tout d'abord des dégâts associés à l'évolution des régimes météorologiques, aux inondations ou à l'intrusion d'eau salée, mais aussi à cause de l'apparition progressive de maladies et organismes nuisibles nouveaux attaquant les végétaux.

Alors qu'ils sont tout particulièrement exposés au changement climatique, beaucoup de pays océaniques connaissent également une forte croissance démographique et sont très largement tributaires de l'importation de denrées alimentaires.

Conscient de la nécessité d'améliorer la gestion des ressources génétiques et la coordination à l'échelon du Territoire, le Service de l'agriculture de Wallis et Futuna s'est donné comme priorité le redémarrage de son laboratoire de culture tissulaire situé sur l'île de Wallis, que le CePaCT avait contribué à mettre en place, mais qui s'était vu confronté à un certain nombre de difficultés en termes de financement, de gestion et de capacités techniques.

En 2016, le CePaCT a contribué au renforcement des capacités de Wallis et Futuna en accueillant notamment des stagiaires du Service de l'agriculture dans ses locaux de Suva. Ces fonctionnaires ont bénéficié d'une formation pratique portant sur la création de cultures tissulaires en laboratoire à partir de cultures de terrain, sur la base des protocoles du CePaCT. Ils ont également acquis des connaissances dans les domaines suivants : normes des banques de gènes relatives à la collecte, à la caractérisation et à l'identification de variétés uniques ; taxonomie et biosécurité ; systèmes d'inventaires associés à la gestion des données et à la documentation ; technologies propres pour l'extraction et le traitement des ressources ; et dispositifs de contrôle, de suivi et d'évaluation.

Le renforcement des capacités a également porté sur l'accès aux ressources génétiques et le partage de celles-ci, au travers d'instruments mondiaux tels que le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le Protocole de Nagoya.

Ces activités ont débouché sur l'établissement de cultures végétales dans le laboratoire territorial de culture tissulaire de Wallis et Futuna, première étape importante pour compléter les collections de terrain et assurer une méthode sûre d'échange et de partage du matériel végétal.

Le CePaCT va continuer à entretenir des relations de travail étroites avec Wallis et Futuna afin de contribuer au développement de ce précieux dispositif, qui accompagnera les efforts déployés par le Territoire ainsi que les actions entreprises par le CePaCT pour établir des réserves régionales de matériel végétal et garantir ainsi de manière durable la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

« Nous avons beaucoup appris, en particulier lors de la formation pratique sur la préparation et la formulation des milieux de culture, ainsi que sur l'établissement in vitro de cultures du terrain. Cette formation a été extrêmement utile, car elle nous a permis de déterminer les domaines d'amélioration potentiels de nos propres techniques et procédures. Nous avons également pu découvrir l'ensemble des activités du CePaCT et le rôle crucial joué par cet organisme dans la préservation des principales cultures vivrières du Pacifique et la diffusion de nouvelles cultures et variétés, au service de notre région ». Responsable de la production et de l'approvisionnement, Service de l'agriculture, Wallis et Futuna



L'expertise technique et scientifique de la CPS est développée plus avant afin d'accroître l'utilité et l'efficacité de son action au service des objectifs de développement des membres. Photos : CPS

<p>Résultat stratégique escompté</p>	<p>L'expertise technique et scientifique de la CPS est développée plus avant afin d'accroître l'utilité et l'efficacité de son action au service des objectifs de développement des membres. Progrès enregistrés en 2016 :</p>
<p>Preuves de la pertinence, de la qualité et de l'ampleur accrues des activités scientifiques et techniques de la CPS (en particulier dans les PEID)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Division développement économique - Établissement d'un rapport sur les prix des combustibles pour Kiribati et évaluation des services de l'énergie et des transports maritimes de Vanuatu. • RRRR - Recours aux meilleures pratiques pour contribuer à tous les projets ayant trait aux droits de la personne, y compris la promotion/intégration des droits de la personne dans les programmes scolaires, auprès des responsables religieux, dans l'action climatique, et reconnaissance des Principes de Paris par les institutions nationales de défense des droits de la personne. • Division ressources terrestres/CePaCT – Élaboration d'une note d'orientation relative à la refonte du CePaCT. Après avoir recueilli des données factuelles auprès du CePaCT et d'autres partenaires, la SPAC a engagé et activement soutenu des négociations avec le DFAT et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) qui se sont engagés à contribuer au processus de redéfinition du CePaCT à hauteur de 250 000 dollars australiens à partir de 2017. Le GCRAI, l'ACIAR et d'autres organismes ont également demandé à participer à cet exercice. • La SPAC participe également au processus de hiérarchisation des priorités, en militant pour l'inclusion des domaines d'excellence. • Département développement social - Modification de 3 modules de formation et de soutien relatifs au genre, sur demande de pays océaniques. • Département développement social - Élaboration d'une formation sur les industries culturelles avec le SBEC (Centre des petites entreprises) qui a en suite assuré l'organisation pour la première fois.

10C

Répondre aux priorités de développement des membres au moyen d'approches pluridisciplinaires

La CPS détient un avantage comparatif considérable puisqu'elle est en mesure d'appliquer une approche pluridisciplinaire pour traiter certains enjeux particulièrement complexes du développement régional : changement climatique, catastrophes, maladies non transmissibles, égalité entre les sexes, emploi des jeunes, sécurité alimentaire et hydrique, et biosécurité au service du commerce.

La CPS continue à concevoir, à élaborer et à mettre en œuvre des programmes pluridisciplinaires adaptés, s'appuyant sur des éléments factuels et s'inscrivant dans une démarche consultative. Certaines questions sociales (genre, jeunesse, culture et droits de la personne), environnementales et économiques sont traitées en priorité et intégrées transversalement, dans la mesure du possible, dans l'ensemble des programmes de la CPS. Ce travail s'appuie sur la collecte régulière de statistiques. La CPS travaille en étroite collaboration avec ses membres et ses partenaires afin d'améliorer la coordination intersectorielle à l'échelle nationale et régionale.

Le travail accompli par la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins aux Îles Salomon constitue

un exemple de cette approche. Après avoir bénéficié d'une formation, des jeunes ont travaillé avec des fonctionnaires des ministères et des parties prenantes partenaires formés par la Division à la construction et à l'installation de DCP et de bassins à tilapias, dans le but de renforcer la sécurité alimentaire. La Division santé publique a formé des jeunes dans le domaine de la nutrition et de la sensibilisation, et leur a fourni des outils pour la lutte contre les MNT. Quant à la Division ressources terrestres, elle a contribué à la formation de jeunes dans les domaines de l'agroforesterie et de la sécurité alimentaire sur la base du modèle Youth@Work, qui permet aux jeunes de travailler en milieu communautaire et de créer ensuite leur propre activité. Le bureau de pays des Îles Salomon a été en mesure de coordonner les interventions de plusieurs ministères et parties prenantes avec les spécialistes techniques de la CPS, afin de proposer aux jeunes un programme pluridisciplinaire axé sur le changement climatique, l'agriculture climato-intelligente et la sécurité alimentaire grâce à la gestion des ressources côtières, dans le but général de placer les jeunes aux avant-postes des actions de développement.

Zoom sur les réalisations

L'intégration transversale du développement social

Le Département développement social a pour vocation de donner aux Océaniens les moyens de réaliser leur potentiel de développement et d'améliorer leur bien-être, en faisant progresser l'égalité des sexes et l'épanouissement de la jeunesse, ainsi qu'en encourageant la diversité culturelle.

En conséquence, ce département a entrepris i) de travailler plus étroitement avec les divisions de la CPS et de les soutenir davantage dans l'exécution des projets, et ii) de mobiliser des financements pour mieux soutenir les pays dans la mise en œuvre des activités, par l'apport de compétences techniques et de financements.

Un changement de rythme est manifeste avec l'inclusion dans les plans d'activité des divisions de résultats escomptés et d'actions prioritaires en faveur de l'égalité des sexes, de l'épanouissement de la jeunesse et de la diversité culturelle. Les experts scientifiques et techniques de la CPS sont de plus en plus nombreux à reconnaître que l'impact de leurs programmes et stratégies sera démultiplié s'ils adoptent systématiquement des démarches plus globales. En novembre 2016, la CPS a mené une réflexion sur les progrès accomplis grâce à l'intégration plurisectorielle et aux actions placées sous le signe de la collaboration. Les intervenants ont

reconnu le soutien du Département développement social et sa valeur ajoutée dans les domaines spécifiques du changement climatique, de l'éducation, de la pêche et du développement économique.

En 2016, huit agents du Département développement social ont consacré 340 jours ouvrables à l'apport d'une assistance technique, au renforcement des capacités et au soutien des pays dans les domaines de l'égalité des sexes, de l'épanouissement de la jeunesse et de la diversité culturelle dans une large gamme de secteurs. Si le Département continue à intervenir dans ses domaines clés de compétences que sont le travail d'analyse et les statistiques sur le genre, l'autonomisation économique des jeunes et les industries culturelles, il contribue désormais aussi de manière positive aux activités des autres divisions de la CPS, en assurant la promotion du développement social dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie, du changement climatique, de la réduction des risques de catastrophe, du transport maritime, de la biosécurité et de l'environnement.

Le Département développement social milite activement en faveur de démarches centrées sur l'humain et les droits de la personne dans le travail de programmation et dans les activités de la CPS. Il continue en outre à

En 2016, le Département développement social a œuvré aux côtés de six divisions dans le cadre de 27 initiatives interdivisions (dans les domaines de la statistique, de l'aquaculture, des interventions post-catastrophe, des transports, du changement climatique, de la foresterie, de la biosécurité et de l'environnement notamment) et contribué au bien-être et à l'autonomisation des populations de 18 États et Territoires insulaires océaniques.

soutenir la mise au point de systèmes et d'outils propres à améliorer l'efficacité des activités et à rationaliser l'exécution des programmes. Ces systèmes et ces outils sont utilisés aussi bien par des agents de la CPS que par leurs homologues dans les pays océaniques, l'objectif étant que le développement social conserve une place centrale dans les politiques et les programmes, du stade de la conception à ceux de la mise en œuvre et de l'évaluation.

Le travail réalisé par le Département avec la Section aquaculture de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins constitue un excellent exemple de l'efficacité de ce type de collaboration. Six mois après la tenue d'un atelier consacré à l'intégration transversale du genre dans l'aquaculture, on a demandé aux participants si leur pratique avait évolué en conséquence. Cette évaluation a montré que la quasi-totalité des participants avaient partagé les connaissances et les compétences acquises avec leurs collègues, qu'ils voyaient clairement les avantages de l'emploi d'outils simples d'analyse genrée et qu'ils réalisaient le caractère erroné de leurs convictions antérieures sur l'absence de participation des femmes à l'aquaculture.

La collaboration entre les divisions a été facilitée et renforcée par le recensement, réalisé par le Département développement social, des lacunes et des besoins, ainsi que par l'emploi de cadres stratégiques visant à orienter les programmes et les activités pour répondre auxdits besoins. C'est ainsi qu'un outil analytique a été créé pour tester l'intégration de la jeunesse dans les cycles des programmes de la CPS, ce qui a permis l'adoption d'une démarche systématique dans la promotion de l'épanouissement de la jeunesse. La CPS reconnaît en effet que les résultats de son action ne peuvent qu'en être renforcés. Cet outil permet également de suivre la contribution de l'Organisation dans ce domaine.

La programmation intégrée fait partie du « logiciel » de la CPS et, en l'absence de processus institutionnalisés, l'équipe du Département développement social a pu mettre en évidence les facteurs stratégiques permettant de promouvoir les priorités associées au genre, à la jeunesse et à la culture dans les activités des divisions et des programmes. Ces facteurs ont de multiples incarnations : ressources humaines, compétences techniques, expérience, prescriptions des projets et des bailleurs de fonds, et obligation des pouvoirs publics de garantir le respect et l'exercice des droits de la personne, ceci passant par la promotion des actions en faveur de l'égalité des sexes, de la jeunesse et de la culture.

Dans sa réflexion sur le degré de réussite variable de la prise en compte et de l'intégration des thématiques

relatives au genre, à la jeunesse et à la culture dans les programmes et les projets conçus par la CPS, le Département développement social a conclu que l'opposition à cet exercice, ou l'absence de progrès en la matière, étaient associés à un manque d'informations pour orienter le travail requis ou à une ignorance des modalités d'intégration des trois thématiques dans les plans de travail et programmes existants.

L'approche volontariste des agents du Département développement social et leur détermination à continuer à influencer les réunions et discussions internes ont beaucoup contribué à combattre les idées reçues associées à la dimension genre, à la jeunesse et à la culture. Si elles ont parfois été difficiles, les réunions organisées régulièrement dans ce sens sont devenues un espace incontournable pour faire évoluer les mentalités et les connaissances.

Il s'agit maintenant d'approfondir le dialogue et d'étendre ces initiatives à l'ensemble de l'Organisation. À titre d'exemple des résultats pouvant être obtenus, on signalera qu'en 2016, le Département développement social, la Division statistique pour le développement et les autorités de Palau ont publié les résultats d'une enquête sur le budget et la consommation des ménages ventilés par sexe, afin de mieux faire comprendre les différences entre les activités économiques et les revenus des hommes et des femmes dans ce pays. La Division statistique pour le développement s'efforce d'améliorer l'accès à un éventail de statistiques genrées fiables et actualisées, pour une meilleure compréhension des thématiques complexes de l'égalité et de l'émancipation, tout en encourageant les pays océaniques à autoriser le Département développement social à analyser les données statistiques issues des enquêtes.

Le Département développement social a su tirer profit de sa participation à des activités transversales, telles que l'évaluation des besoins post-catastrophe, au sein de la CPS ou aux côtés des services publics compétents. Les évaluations de ce type, réalisées dans une logique englobant l'ensemble des services de l'État, permettent au Département de renforcer les capacités de tous les intervenants en matière de recherche participative et de stimuler une prise de conscience partagée sur l'importance de l'intégration sociale, de l'égalité des sexes, du patrimoine culturel et de la valeur des industries culturelles. En 2016, le Département a apporté une assistance technique aux Îles Marshall pour la gestion des données statistiques genrées au titre des évaluations des besoins post-catastrophe, et, aux Fidji, dans le domaine de la culture. Le Département a organisé l'intervention d'experts afin de souligner l'importance culturelle des espèces d'arbres et de végétaux à replanter à Vanuatu après le passage du cyclone Pam. Des jeunes ont été mobilisés pour contribuer à la cartographie des divers aléas.

Grâce au travail réalisé par le Département développement social en 2016 et au cours des années précédentes, l'ensemble des agents de la CPS comprennent et connaissent désormais beaucoup mieux les thématiques complexes associées aux inégalités entre hommes et femmes, à l'émancipation des jeunes et à la diversité culturelle. Cela a débouché sur une modification des comportements et sur la définition d'objectifs de développement plus durables, les experts scientifiques et techniques reconnaissant tout l'intérêt d'intégrer le développement social et les droits de la personne dans leur travail.

Zoom sur les réalisations

L'outil d'évaluation intégrée de la vulnérabilité

La réduction des conséquences des catastrophes, le renforcement de la résilience des populations et l'atténuation des effets du changement climatique constituent des priorités majeures pour les Océaniens, qui font déjà l'expérience de la réalité de ces risques.

Face à la multiplication des initiatives mises en œuvre dans ce domaine à Kiribati, les autorités ont décidé d'adopter une approche programme impliquant l'ensemble de l'île, de préférence à la réalisation d'une mosaïque de projets fragmentaires. Dans cette logique, plusieurs projets sont reliés par le biais de partenariats dans le but de mutualiser les ressources et d'en centraliser la planification et l'exécution.

Dans le cadre de cette démarche, la CPS a œuvré aux côtés de partenaires internationaux et régionaux de premier plan à l'élaboration d'un outil de recherche qui permettra de produire des données de référence actualisées. Les pays seront ainsi en mesure de mieux gérer leurs priorités et de s'assurer que les programmes et les projets mis en œuvre contribuent au renforcement de la résilience des populations des îles périphériques.

Pour mettre cet outil à l'essai, une équipe de 30 experts, constituée de fonctionnaires de Kiribati et de représentants des partenaires régionaux, a collaboré en septembre 2013 à la conception et à la mise en œuvre d'une évaluation intégrée de la vulnérabilité de l'atoll d'Abaiang, site où il avait été décidé de mettre en pratique l'approche impliquant l'ensemble de l'île.

La CPS a conçu et mené des enquêtes avec les ministères responsables de la pêche, de l'agriculture, de la santé, de l'eau et de la gouvernance. La mission de recherche a permis la réalisation d'évaluations rurales participatives dans huit villages, de 98 enquêtes auprès des ménages dans 19 villages (10 % des foyers d'Abaiang), d'enquêtes sectorielles ciblées (agriculture, eau, environnement, santé, pêche, éducation, communication et transports) et d'entretiens avec des interlocuteurs clés, tels que le maire, des enseignants, des professionnels de santé et des fonctionnaires de police.

Au cours d'une seconde mission menée en novembre 2013, l'équipe a validé les conclusions des enquêtes et élaboré des plans pluriannuels de mise en œuvre à partir des résultats et des priorités des populations. Le travail de planification a vu la participation de 168 résidents au total : représentants communautaires, groupes de femmes, personnes âgées, enseignants, professionnels de santé, policiers, groupes de jeunes et associations confessionnelles. Ces réunions étaient animées par les ministres avec l'aide des partenaires régionaux. La CPS a formé des fonctionnaires à la réalisation des enquêtes et des évaluations. Elle a également animé et financé deux

ateliers de planification locale visant l'élaboration des plans de mise en œuvre et du cahier des charges au profit du Comité de développement de l'île d'Abaiang.

Il a été procédé au recueil de données sur l'agriculture, la santé, la gouvernance (avec la participation des femmes et des jeunes au sein du comité de village), les sources et la qualité de l'eau, l'éducation, la pêche et les infrastructures. Les données agricoles ont été utilisées pour construire des actions d'adaptation visant la diversification des systèmes de culture :

- introduction de variétés améliorées de plantes et de volailles dans le but de revitaliser la productivité et d'améliorer la résilience ;
- mise en place de trois exploitations pilotes pour faire la démonstration des systèmes agricoles diversifiés, ces sites servant également à la formation des populations.

Suite au travail minutieux réalisé à Kiribati, et après la présentation des résultats de l'évaluation intégrée de la vulnérabilité, les autorités fidjiennes ont pris contact au début 2015 avec les responsables du projet ISAAC (Projet de renforcement institutionnel dans les îles du Pacifique aux fins d'adaptation au changement climatique) financé par l'USAID et mis en œuvre par la CPS. Elles souhaitent en effet adopter la même approche programme pour recueillir des données scientifiques de référence dans la totalité des villages du pays.

La réalisation d'une évaluation intégrée de la vulnérabilité à l'échelle nationale était considérée comme une étape fondamentale par les autorités pour étayer la conception des programmes futurs, appuyer les plans de développement communautaires et provinciaux, et assurer la cohérence desdits plans avec les plans nationaux de développement.

Le Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique (BSRP) a permis de débloquer les fonds nécessaires à la réalisation de ces activités, et deux chargés du changement climatique ont été recrutés et affectés au sein des services publics pour mener à bien les enquêtes dans la totalité des villages fidjiens.

Les travaux ont débuté à la fin 2015 dans la province de Macuatu, sur l'île de Vanua Levu, mais le processus de collecte d'informations sur papier et de saisie des données s'est révélé très gourmand en temps. La question de l'exploitation d'un tel volume d'informations s'est également posée. On a alors recruté un spécialiste pour créer une base de données « dans le nuage », ce qui permet d'utiliser des tablettes pour recueillir les données, la base étant automatiquement actualisée au fur et à mesure de la saisie.

Dans le même temps, les autorités de Kiribati s'employaient à intégrer les résultats d'enquêtes similaires dans leurs plans de développement locaux.

L'utilisation de la base de données a contribué à la rationalisation de la collecte des données et réduit le temps nécessaire aux pouvoirs publics et aux pays membres pour traiter l'information, y accéder et la valoriser.

L'expérience fidjienne démontre tout l'intérêt qu'il y a à travailler de façon transversale en jetant des passerelles entre des projets et des secteurs tels que l'agriculture, la santé, l'eau et l'assainissement et les droits de la personne, qui sont tous directement touchés par les catastrophes et le changement climatique. L'établissement de données de référence et les travaux menés à bien seront utiles à tout projet mis en œuvre au sein des communautés ou des pays concernés.

Pour obtenir les meilleurs résultats à long terme dans l'ensemble de la région et optimiser les fonds disponibles, il est fondamental que s'établissent des partenariats solides entre tous les acteurs de la résilience face aux catastrophes et au changement climatique.

En 2017, Vanuatu prévoit de se doter également de son propre cadre et outil d'évaluation intégrée de la vulnérabilité, en s'inspirant de l'expérience des Fidji et de Kiribati. Ces activités se dérouleront sous les auspices de l'initiative ISACC financée par l'USAID.

D'importants enseignements ont été tirés des activités susmentionnées :

- **La mutualisation des ressources des partenaires et des projets (compétences spécialisées et moyens financiers) aux fins d'une intervention coordonnée s'appuyant sur une évaluation technique sur le terrain est fondamentale pour garantir l'efficacité des mesures de renforcement de la résilience des populations.**
- **Le renforcement de la gouvernance au sein des instances communautaires des îles périphériques, en donnant des moyens d'action à leurs responsables par le biais de formations, est fondamental pour garantir la participation des populations à la réalisation de projets de développement fondés sur une prise de décision éclairée.**
- **Il est nécessaire de continuer à assurer des formations pratiques sur le terrain à l'échelon communautaire pour que les interventions d'adaptation en matière agricole s'inscrivent dans la durée (par ex. formations à la gestion des semis et des animaux d'élevage).**



Base de données de l'outil d'évaluation intégrée de la vulnérabilité

Résultat stratégique escompté	Les programmes de la CPS bénéficient d'un fort engagement des membres, et des liens de collaboration plus étroits unissent la CPS et ses partenaires, ce qui accroît l'utilité et l'efficacité de l'action menée par la CPS. Progrès accomplis en 2016 :
<p>Nombre et pourcentage de propositions de programme/projet et de plans d'activité des divisions comportant une analyse des enjeux sociaux, environnementaux et économiques (et notamment les données statistiques les plus récentes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'EQAP a travaillé aux côtés de la Division statistique pour le développement à la mise à disposition de statistiques pour la région, et avec le Département développement social en vue de la prise en compte des droits de la personne, du genre, de la jeunesse et de la culture. L'EQAP fait la promotion de la mobilité de la main-d'œuvre au sein de la région et au-delà, par le biais de son travail d'accréditation dans les pays de la région. Les actions menées ont débouché sur une augmentation des inscriptions des jeunes à des cours spécialisés et une amélioration de l'employabilité des jeunes de la région. • Mise en place d'une équipe de direction au sein de la Division développement économique qui a examiné trois propositions de projet adressées au Centre de coopération de technologie maritime (MTCC), au PCREE et au Fonds vert pour le climat. • RRRRT œuvre à la prise en compte systématique des droits de la personne dans toutes les divisions de la CPS (début d'un processus qui reste encore difficile) et travaille également à la conception de programmes conjoints avec le Département développement social et l'EQAP (sur les droits de la personne dans les programmes scolaires) et sur un programme relatif à la résilience climatique dans le Pacifique Nord avec la Division géosciences. • Assistance technique relative à l'élaboration de politiques nationales sur la jeunesse sur la base de données factuelles apportée à 13 pays (et plus particulièrement aux États fédérés de Micronésie) et aux bureaux de la statistique de 5 pays. • Les plans d'activité servent de référence afin de déterminer les points d'entrée pour l'intégration de l'approche programme, du genre et des thématiques du changement climatique et de la GRC. • L'utilité des ateliers consacrés aux résultats est reconnue puisqu'ils ont permis de donner une image plus large et intégrée de la CPS, qui a suscité l'adhésion de ses agents. • Accélération de l'intégration transversale, au sein de la CPS, des thématiques du genre, de la culture et de la jeunesse, le Département développement social apportant un soutien direct à des projets mis en œuvre par la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, la Division géosciences et la Division ressources terrestres ; le Département a collaboré avec 6 divisions dans le cadre de 27 initiatives différentes dans les domaines suivants : statistique, aquaculture, réponse post-catastrophe, cartographie de divers aléas, transport, changement climatique, foresterie, biosécurité, environnement et maladies non transmissibles, au bénéfice des populations de 18 pays océaniques. • Collaboration avec ONU Femmes dans les domaines des industries culturelles et de l'émancipation économique des femmes ; projet UE-ACP sur les industries culturelles achevé en partenariat avec le FIP. • Coordination ponctuelle avec Pacific Women, le FIP et l'USP. • Soutien de l'UNESCO pour l'organisation de la 27^e réunion du Conseil des arts et de la culture du Pacifique et de la 3^e Conférence des ministres de la Culture à l'occasion du 12^e Festival des arts du Pacifique. • Pour aider les pays océaniques à obtenir un accès direct au financement climatique, élaboration et mise en application d'une méthodologie sur le genre et l'intégration sociale dans le Cadre d'évaluation du financement de l'action climatique dans le Pacifique. Réalisation d'une évaluation sur le genre et l'intégration sociale aux Îles Salomon.
<p>Preuves des améliorations apportées au traitement des priorités régionales (par ex. : maladies non transmissibles, changement climatique et gestion des risques de catastrophe, chômage des jeunes, biosécurité au service du commerce, sécurité alimentaire et hydrique, lutte contre les inégalités hommes-femmes, et priorités du Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique qui sont en rapport avec l'avantage comparatif de la CPS), y compris par le recours à l'approche pluridisciplinaire de la CPS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La PILNA a démontré sans conteste que les filles avaient un meilleur niveau que les garçons en lecture, écriture et calcul. Ces informations ont été largement exploitées par la CPS et ses partenaires pour rationaliser les mesures correctives en la matière. • Tonga : lancement et mise en œuvre du plan national plurisectoriel de lutte contre les MNT en coopération avec les parties prenantes. • Fidji : mise en œuvre effective du plan national de lutte contre les MNT en coopération avec les parties prenantes. • Projets menés en coopération dont : Sommet océanique sur les MNT, actions de promotion des modes de vie sains au Festival des arts à Guam, alimentation et nutrition pour les populations vulnérables après le passage du cyclone Winston, et organisation d'ateliers régionaux sur les MNT, le droit, les échanges commerciaux et le développement durable. • Fidji : Comité de lutte contre les MNT opérationnel et présidé par le Premier ministre. • Une démarche axée sur les droits est associée à une perspective pluridisciplinaire, ce qui incite les décideurs à prendre en compte et à intégrer les droits de la personne dans l'ensemble de leurs politiques et programmes. • Utilisation généralisée de l'outil POP-GIS à la CPS et dans la région aux fins de cartographie des peuplements pour l'aide post-catastrophe. Il s'agit d'un outil puissant utilisé non seulement par la Division statistique pour le développement pour diffuser des données aux utilisateurs, mais aussi par d'autres divisions. • Participation du Directeur général de la CPS à une réunion du Comité consultatif du projet « Femmes du Pacifique, moteur du développement du Pacifique ». • Mise en place du Programme durabilité environnementale et changement climatique pour piloter et coordonner les dossiers connexes à la CPS, au travers d'actions de sensibilisation et d'intégration transversale. • Le Programme œuvre à l'intégration des principes de sauvegarde environnementale et expérimente des actions adossées aux interventions des divisions.

10D

Renforcer la planification, la hiérarchisation des priorités, l'évaluation, l'amélioration continue et l'innovation

L'efficacité de l'action que mène la CPS aux côtés de ses membres dépend de la mise en place de processus adaptés de planification, de hiérarchisation des priorités, d'évaluation et d'amélioration continue. Dans le cadre de nos programmes, nous nous attachons à recenser les réussites et les échecs et à en comprendre les raisons, en vue de peaufiner la conception et l'exécution

des interventions à venir et de bâtir des approches novatrices. La CPS associe ses membres à la conception et à l'évaluation des programmes afin de partager davantage la responsabilité quant aux résultats obtenus et de garantir une meilleure compréhension de l'impact de son action.

Zoom sur les réalisations

La contribution au renforcement de la planification, de la hiérarchisation des priorités, de l'évaluation, de l'amélioration continue et de l'innovation



Participants au premier atelier MELnet de la CPS organisé à Nouméa du 26 au 28 juillet 2016.

L'Évaluation externe indépendante de la CPS réalisée en 2012 a souligné la nécessité pour l'Organisation d'améliorer la présentation de ses résultats à ses membres et aux bailleurs. S'inspirant de cette recommandation et de l'accent mis sur les résultats dans le Plan stratégique de la CPS, les participants à la quarante-quatrième session du CRGA⁷ se sont engagés à accroître l'efficacité des actions menées par la CPS en faveur du développement. Le CRGA a convenu d'augmenter les investissements destinés à l'amélioration des systèmes et des processus MEL (suivi, évaluation et amélioration continue)⁸ afin de permettre à la CPS de mieux dépeindre sa contribution au développement de l'Océanie, au travers de sa large palette d'activités.

Ces efforts se sont poursuivis en 2016, avec la création du système de planification, évaluation, responsabilité, réflexion et amélioration continue (PEARL) de la CPS.

Adopté à l'échelle de l'Organisation, PEARL a pour objet d'aider la CPS dans les efforts qu'elle déploie pour améliorer sans cesse la pertinence, la qualité et l'efficacité du travail qu'elle accomplit aux côtés des pays océaniques.

Le système PEARL introduit, pour la toute première fois, des mécanismes rationalisés facilitant l'analyse des progrès accomplis au regard du Plan stratégique et du Cadre de résultats stratégiques, et permettant à la haute direction de définir, en connaissance de cause, les priorités et les dotations budgétaires annuelles.⁹

Le défi à relever consistait à mettre en place un processus de changement visant à encourager davantage d'ouverture et d'introspection au sein de la CPS, dans le but de promouvoir l'amélioration continue et de renforcer la qualité des services fournis aux pays membres.

L'Équipe stratégie, performance et amélioration continue (SPAC) a réfléchi aux points d'entrée stratégiques et aux mécanismes existants à la CPS susceptibles d'être exploités pour accompagner le plan de mise en œuvre du système PEARL. La SPAC a reconnu, dans ce contexte, toute l'importance des conseillers et des référents MEL (réseau MELNet) répartis dans les divisions et les programmes de la CPS.

Ces agents se sont retrouvés en juillet 2016 à l'occasion du premier atelier MELNet : il s'agissait d'apporter des conseils et un soutien à ces référents MEL pour qu'ils puissent faire progresser la mise en œuvre du système PEARL au sein de leurs équipes.

⁷ 7 Novembre 2014.

⁸ CPS, 2014. Décisions de la quarante-quatrième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations, p. 7.

⁹ CPS, 2016. Système PEARL de planification, évaluation, responsabilité, réflexion et amélioration continue de la CPS, p. 5.

Les participants ont reconnu le degré variable des capacités existant au sein de la CPS pour la mise en application du système PEARL et la nécessité d'adopter une démarche plus souple dans un premier temps. Il est apparu fondamental d'intégrer ces processus au travail quotidien des agents de la CPS. Par la suite, les référents sont parvenus à mettre au point, au sein de leurs divisions et programmes respectifs, des approches adaptées à leurs besoins et à leurs capacités. Grâce aux efforts du réseau MELNet, 90 % des divisions et des programmes ont produit des rapports sur l'exercice de réflexion mené en milieu d'année, temps fort du calendrier annuel du système PEARL.

Les membres de MELNet ont su plaider efficacement la cause des processus MEL et du système PEARL au sein de la CPS. Ils font activement la promotion de l'intérêt de ces processus pour produire des données factuelles permettant d'étayer les décisions et de procéder à des adaptations ou à des améliorations. MELNet constitue un dispositif crucial de remontée de l'information, ainsi qu'un mécanisme permettant de tester la mise en application du système PEARL. Les éclairages des référents ont débouché sur l'amélioration du format des rapports de milieu d'année et la formulation de conseils relatifs à la contribution des divisions au Rapport de résultats 2016 de la Communauté du Pacifique.

Dans la pratique, le niveau d'adhésion au système PEARL est en progression, comme l'indiquent l'utilisation et les

références au système dans la conception des nouveaux projets et dans les contacts avec les bailleurs. Bien que nouvellement mis en place, MELNet a été pour beaucoup dans cette évolution. Le réseau a également contribué au partage des connaissances : ainsi, un système d'évaluation des résultats communiqué à MELNet par la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins est actuellement mis à l'essai par l'EPAQ et la SPAC, et a été inclus dans les nouveaux projets de cadres d'évaluation des résultats accompagnant les conventions de partenariat signées avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. On constate par ailleurs des discussions très positives autour de méthodes telles que la théorie du changement ou la mutualisation des outils (rapports de mission par exemple), dans le but de contribuer au renforcement des connaissances et à l'amélioration des pratiques dans l'ensemble de la CPS.

Tout au long de l'année, la reconnaissance de l'utilité des processus MEL pour la conception des programmes, la mobilisation des ressources et la compréhension de l'action et de l'impact de la CPS a fait du chemin.

Si cette évolution est positive, elle est aussi créatrice de nouvelles exigences pour les conseillers MEL. Pour conserver l'élan actuel, il faut que la CPS veille à affecter des ressources suffisantes aux processus MEL dans l'ensemble de ses divisions et programmes, et aide les référents à répondre à des attentes grandissantes.

Amélioration de la planification et de la prestation des services généraux

La Direction opérations et gestion fournit aux programmes et aux divisions de la CPS des services dans les domaines suivants : finances, TIC, ressources humaines, achats, publications, immobilier, gestion de l'information et des connaissances, traduction et interprétation, et services juridiques. Par le passé, la Direction a souffert d'une certaine fragmentation et d'une carence de moyens, ce qui n'a pas facilité la prestation de ses services. En 2015, une évaluation indépendante de la Direction a débouché sur les conclusions suivantes :

- Il existe une forte marge de progression pour l'amélioration des services de soutien.
- La Direction souffre d'un manque chronique de moyens.
- Il est impératif d'investir dans des capacités de gestion supplémentaires.
- Les capacités de planification sont insuffisantes.
- Il faut renforcer les liens avec les divisions.

Une restructuration en profondeur a été recommandée, ce qui faisait écho aux conclusions de l'Évaluation externe indépendante de 2012, qui mettait également l'accent sur la nécessité de refondre la Direction, en lui trouvant de nouveaux financements. Parallèlement,

la CPS a œuvré au renforcement d'une culture institutionnelle d'amélioration continue, qui crée un espace de discussion ouvert sur les résultats et intègre les notions d'évaluation et de remontée de l'information dans toutes les activités.

Dans cette logique, le plan d'activité 2016-2018 de la Direction opérations et gestion, achevé en juin 2016, énonce de grands objectifs visant à former une unité soudée fournissant des services généraux de haut niveau à l'ensemble des divisions de la CPS. L'accent mis ainsi à nouveau sur l'amélioration des procédures et des systèmes de gestion internes jette les bases de la transition vers une Direction opérations et gestion nouvelle formule, constituée d'une équipe à l'écoute du client, au fonctionnement rationalisé, de bon rapport coût-efficacité et innovante.

Par ailleurs, le processus de priorisation entrepris par la CPS au cours du deuxième semestre a de nouveau souligné la nécessité de traiter ces dossiers de manière globale, de doter les domaines prioritaires de moyens adéquats et de refondre les méthodes de travail de la Direction opérations et gestion. Le processus a en particulier mis en avant les impératifs suivants : nécessité d'investir dans les services des finances, des achats, des

ressources humaines et dans l'acquisition de systèmes de gestion appropriés ; renforcement des capacités de la Direction dans les domaines de la stratégie et de la planification ; et mise au point d'un nouveau modèle d'activité. L'existence de possibles synergies, une harmonisation des pratiques et l'abandon progressif de certains services ont également été mis en évidence.

Les conclusions du processus de priorisation ont été entérinées par la haute direction, et la date d'entrée en vigueur de la nouvelle structure de la Direction fixée au 1^{er} janvier 2017. Ladite structure regroupe des fonctions clés présentant des synergies et est clairement axée sur les domaines prioritaires. Des postes de haut niveau seront également créés pour stimuler le changement et renforcer la réflexion stratégique.

Le plan d'activité sera actualisé début 2017 pour tenir compte des enseignements tirés. L'amélioration de la planification et l'adoption d'une démarche plus pointue constituent la première étape dans l'évolution de la Direction opérations et gestion, dont le but est de devenir un prestataire de services plus réactif, intégré et à l'écoute du client, afin de mieux accompagner l'exécution des programmes de travail des divisions.

Le changement est en marche, les agents mettant désormais en commun leurs expériences et formulant des observations et des propositions d'amélioration en toute franchise.

Résultat stratégique escompté	L'application d'un système optimisé de gestion des performances de l'Organisation, axé sur une corrélation accrue entre planification, hiérarchisation des priorités, évaluation et amélioration continue, améliore l'efficacité de l'action menée par la CPS aux côtés de ses membres. Progrès enregistrés en 2016 :
Nombre et pourcentage de programmes participant activement à la réflexion et aux débats internes semestriels, et mettant à profit le processus d'amélioration continue pour adapter leurs plans de travail	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration par 90 % des sections d'un rapport à mi-parcours sur la base de divers formats de réflexion. Par exemple, tenue de réunions trimestrielles de planification, amélioration continue et réflexion avec les agents de coordination nationaux de RRRT et l'équipe du bureau de Suva, qui ont permis d'affiner la démarche de RRRT et de déterminer de nouvelles priorités (travail avec les églises et les écoles par exemple) et contribuent à l'adhésion et au renforcement des connaissances de l'ensemble des membres de l'équipe.
Nombre et pourcentage d'évaluations donnant lieu à une réponse de la direction et à des améliorations dans la conception et l'exécution des programmes	<ul style="list-style-type: none"> Adoption par l'EQAP d'une stratégie relative à l'établissement de ses rapports visant à une amélioration du suivi-évaluation de l'impact de ses activités dans les pays océaniques. Soutien technique continu de la SPAC à l'EQAP au titre du suivi-évaluation et de l'amélioration continue. L'évaluation du projet SIGE a permis une reformulation du cadre du projet afin qu'il ne soit pas uniquement axé sur la collecte des données, mais puisse aussi contribuer au processus de prise de décision. Les conclusions de l'évaluation de la Division statistique pour le développement réalisée en 2016 vont entraîner une modification de son mode de fonctionnement à l'avenir. L'évaluation de la Direction opérations et gestion et le processus de hiérarchisation des priorités ont débouché sur la définition de nouvelles priorités pour la Direction. Mesures de gestion CPS/DFAT incluses dans un rapport publié sur l'évaluation du partenariat CPS-DFAT de l'ODE. Adoption d'un plan d'action influençant la formulation d'un partenariat remodelé et de nouvelles conventions de financement. Élaboration d'un plan d'intervention de la Division ressources terrestres, dans le prolongement de son évaluation, qui a débouché sur des améliorations dans la conception du programme d'activités, la mobilisation des ressources, le recouvrement intégral des coûts et la hiérarchisation des priorités. Évaluation de la SPAC, suivie d'une réponse de la direction.
Preuves attestant que l'équipe dirigeante de la CPS tient compte des informations relatives aux performances dans la définition des priorités de l'Organisation	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation par la SPAC de l'accord de financement du MFAT, dont les données ont contribué à la formulation d'un nouvel accord pour la période 2018-2019. Les renseignements relatifs aux résultats financiers ont influé sur le processus de priorisation.

10E

Optimiser les capacités des personnes, des systèmes et des processus

Pour concrétiser les objectifs de développement de ses membres et les objectifs de son Plan stratégique, la CPS met tout en œuvre pour être « apte à remplir sa mission ». Pour ce faire, elle travaille à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de ses services, systèmes, politiques, infrastructures et dispositifs de gestion en interne. Soucieux de mieux servir nos membres, nous avons œuvré à l'amélioration de notre mode de communication, de nos systèmes et de nos processus, dans le but d'assurer une meilleure information sur les services qu'offre la CPS et une plus grande visibilité de l'impact de l'action que nous menons de concert avec les membres et les partenaires du développement.

Pour garantir la pérennité des fonctions de la CPS, nous avons redoublé d'efforts pour mobiliser des ressources et renforcé notre gestion financière. Nous avons cherché à intégrer davantage les principes et les pratiques de la gestion des risques dans nos systèmes financiers et administratifs, et à harmoniser nos systèmes de gouvernance, de gestion et d'administration.

Zoom sur les réalisations

La mise en œuvre du recouvrement intégral des coûts par l'équipe des TIC

En 2016, la Section TIC (technologies de l'information et de la communication) de la CPS a traité plus de 7 000 demandes d'assistance sur 12 sites de l'Organisation, tout en assurant la gestion de l'infrastructure des serveurs et des réseaux sur 9 sites, dont trois centres de données, 250 serveurs et 17 points de connexion à Internet. La demande en services TIC n'a cessé de croître avec l'expansion de la CPS et les progrès technologiques, qui ont notamment eu une incidence sur les modalités de mise en œuvre des programmes. Or, les ressources consacrées aux TIC n'ont pas augmenté au même rythme.

Les services TIC ont longtemps été financés par le budget ordinaire, sur la base de dotations stables. En 2016, il leur a fallu relever le défi du passage au principe de recouvrement intégral des coûts, dans le but de garantir leur financement durable à long terme, et de permettre éventuellement une augmentation des investissements.

Cette mesure, qui marque une inflexion notable du modèle d'activité de la CPS, représente un défi pour les divisions et les programmes. Pour surmonter ces difficultés, l'équipe TIC a travaillé avec le Service des finances à l'élaboration d'un modèle approprié et à la définition d'un budget, avant de communiquer les nouvelles procédures aux agents de la CPS et de travailler avec les divisions à la mise en œuvre du nouveau modèle de fonctionnement.

Le processus de planification et de définition des priorités de l'équipe TIC, supervisé par le sous-comité de la haute direction sur les TIC, a joué un rôle de premier plan dans la définition d'un catalogue de services et de normes de qualité. Cette démarche a permis de démontrer à quel point il était important de bénéficier d'un niveau

suffisant de supervision et d'engagement de la part des plus hauts responsables institutionnels.

Le passage à un modèle de recouvrement intégral des coûts a aussi imposé la mise en œuvre d'une nouvelle méthode de collecte des données pour suivre les performances, que l'équipe TIC a introduite à la fin 2016.

L'équipe TIC est le premier des services de soutien de la CPS à appliquer le recouvrement intégral des coûts, et la Direction opérations et gestion dans son ensemble a tiré des enseignements majeurs de cette expérience, au nombre desquels figurent i) la nécessité d'améliorer la communication, la sensibilisation et l'information des autres équipes, et ii) le besoin de renforcer la planification et de mieux suivre l'évolution de la charge de travail pour contribuer à un fonctionnement plus efficace de la Direction opérations et gestion.

Ces deux conclusions ont été partagées avec l'ensemble des équipes de la Direction et seront prises en compte lors de la planification et de la mise en œuvre du passage au recouvrement des coûts par d'autres services en 2017.

Grâce à la mise en place du recouvrement des coûts, en 2017, pour la première fois, la Section TIC pourra se livrer à des opérations de planification stratégique et procéder à des investissements à plus long terme visant à améliorer ses services, même si ce n'est encore qu'à petite échelle. Les améliorations réalisées au cours des deux dernières années ont permis de diminuer le nombre de problèmes informatiques signalés en 2016 de 25 %, ce qui constitue la première baisse de ce chiffre en plus de 12 ans. Les investissements stratégiques devraient déboucher sur des progrès supplémentaires.

Optimiser les capacités des agents et des systèmes de la CPS en matière de durabilité environnementale en réduisant les émissions associées aux activités de l'Organisation

En 2012, dans le cadre de sa stratégie interne d'engagement sur le changement climatique, la CPS a lancé un programme interne de durabilité environnementale qui a été entériné par le CRGA. Ce programme s'articule autour de quatre éléments constitutifs du cycle de gestion du carbone (figure 10E.1) :

- i. suivi des émissions
- ii. mise en place d'un système de gestion environnementale
- iii. mise en œuvre de mesures de réduction de la consommation énergétique
- iv. compensation des émissions résiduelles.

Tous ces éléments ont un point commun fondamental : ils sont tributaires de l'intervention humaine.

Les trois premières composantes ont été mises en œuvre progressivement. Les mesures de compensation ont récemment débuté dans l'ensemble de l'Organisation, l'accent étant mis sur les émissions provoquées par les déplacements. C'est ainsi que les voyages associés au CRGA en 2016 ont été compensés par un programme de plantation d'arbres.

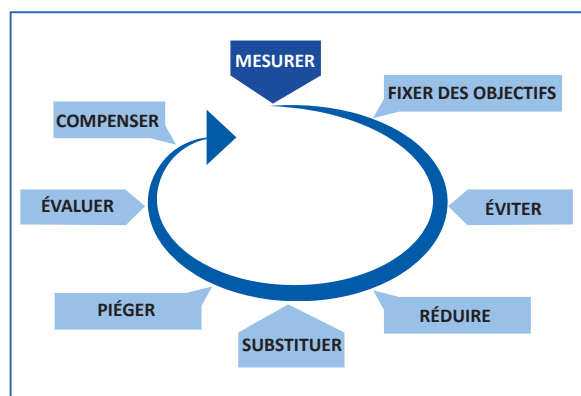


Figure 10E. 1. Cycle de gestion du carbone.
Source : Environment Protection Authority, État de Victoria (Australie).

Le programme de durabilité environnementale doit contribuer pour beaucoup à la réalisation de l'objectif organisationnel visant à « optimiser les capacités des personnes, des systèmes et des processus ».

Les agents de la CPS ont joué un rôle de premier plan dans la mise au point du programme, la première consultation de l'ensemble du personnel s'étant déroulée de 2012 à 2014, aussi bien au siège de la Communauté du Pacifique que dans ses antennes régionales. Cet exercice avait le double objectif de permettre aux agents de contribuer à la conception du programme et d'obtenir leur adhésion.

Une stratégie de communication cohérente, associée à l'organisation de réunions conviviales, a accentué la sensibilisation aux concepts et aux solutions techniques, le but étant de permettre à tous les agents de mieux comprendre leur rapport à l'environnement et leur contribution potentielle. L'exécution du programme a été renforcée par la mise en place d'un réseau environnemental composé de correspondants issus de tous les bureaux de la CPS.

Après la phase de consultation du personnel, une bonne partie du travail initial a consisté à élaborer de nouvelles procédures visant à l'intégration de la durabilité environnementale dans une large gamme de contextes. Cela a donné lieu à une collaboration avec l'équipe de la maintenance pour le recyclage des déchets, avec l'équipe de la direction pour l'intégration de la durabilité environnementale dans les politiques relatives aux achats et aux voyages, et avec le Service des finances pour évaluer plus précisément la faisabilité de certaines mesures.

Les résultats du programme font l'objet d'une évaluation annuelle sur la base de normes internationales (protocole relatif aux gaz à effet de serre du World Resources Institute). Entre 2012 et 2016, la CPS a enregistré une réduction de 24 % par employé des émissions associées à ses activités (figure 10E.2). Étant donné que 90 % de ces émissions sont dues à la consommation énergétique, c'est le changement de comportement des agents de la CPS qui constitue la principale raison de cette réussite. La moitié au moins des réductions totales est due à des mesures de gestion élémentaires, telles que le réglage des climatiseurs sur une température normalisée et l'extinction des appareils électriques.

Le programme a également permis de réaliser des économies financières (figure 10E.3), dues là encore en grande partie à des économies d'énergie dans tous les bureaux de la CPS.

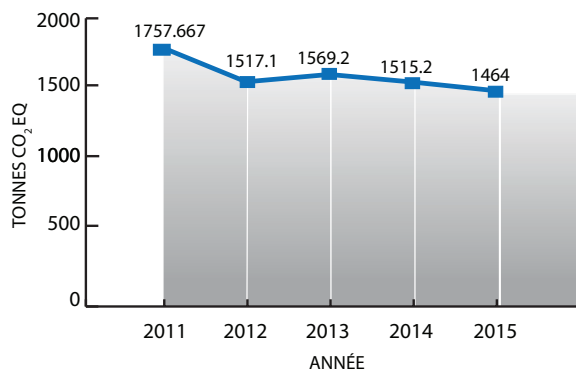


Figure 10E2 : Évolution des émissions associées aux activités de la CPS entre 2011 et 2015. N.B. : Les émissions sont calculées par année civile. Les résultats pour 2016 seront disponibles en juin 2017 au plus tard.

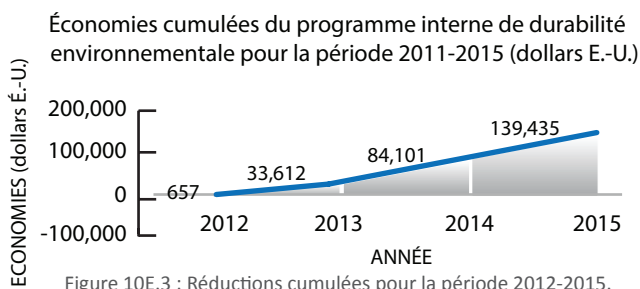


Figure 10E.3 : Réductions cumulées pour la période 2012-2015.

Les premiers pas de la CPS vers la durabilité environnementale sont riches d'enseignement. Ce programme a grandement contribué à donner de la CPS l'image d'une organisation qui « joint le geste à la parole », ce qui est fondamental pour ses relations avec ses membres et ses bailleurs de fonds, et démontre que des investissements bien pensés dans la durabilité sont payants sur le plan financier. L'expérience confirme également que, si on les implique activement dans la conception des projets, les agents de la CPS sont réceptifs au changement et prêts à se l'approprier.

Ce type d'évolution passe toutefois par l'établissement d'un climat de confiance. Comme l'explique Raphaël Billé, Coordonnateur du projet RESCCUE : « Notre étroite collaboration avec le programme de durabilité environnementale de la CPS a eu des effets aussi vertueux qu'inattendus. Les efforts déployés en commun pour faire de RESCCUE le premier projet neutre en carbone à la CPS en ont non seulement accentué la pertinence, mais aussi

la visibilité dans la région, tout en stimulant les débats sur le thème de la durabilité au sein de la CPS. Il est fascinant de constater que les agents de la CPS partagent souvent des valeurs très proches sur l'environnement et qu'il suffit d'un petit coup de pouce pour déboucher sur des actions concrètes. »

La prochaine étape du programme consistera à partager les connaissances et les enseignements sur les sauvegardes environnementales et sociales avec d'autres organisations régionales par le biais d'un projet financé par le Fonds Pacifique en 2017 : il s'agira de mettre au point une feuille de route commune pour les organisations régionales afin de progresser encore davantage vers la durabilité environnementale.



Mise en place de points de collecte des déchets recyclables dans les locaux de la Division géosciences à Suva. Photo : G. Gervais (©2015)



Figure 10E.3 : Affiche sur le recyclage conçue par la CPS et diffusée sur tous les sites de l'Organisation

Résultat stratégique escompté	La culture institutionnelle mise en place est performante et portée par des agents motivés et engagés. Les services de soutien de la CPS sont optimisés, la gestion financière et la gestion des risques sont améliorées, garantissant des prestations efficaces et la viabilité de l'Organisation. Progrès enregistrés en 2016 :
Meilleure mise en commun des compétences et des expériences entre les agents, à l'échelle de l'Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de 4 réunions de l'ensemble des agents de la Division développement économique par la Directrice générale adjointe de la CPS à Suva (en tant que Directrice par intérim de la Division) afin d'informer les agents des changements au sein de la Division, de la hiérarchisation des priorités et d'autres questions. • En milieu d'année, organisation d'une retraite réunissant l'ensemble des agents de la Division développement économique. • Participation des agents de la Direction opérations et gestion à des ateliers consacrés aux résultats se rapportant à différentes divisions, ainsi qu'à des réunions de gestion régulières. • Premier atelier MELNet : 90 % des sections sont représentées et les participants se disent satisfaits d'avoir acquis des connaissances techniques utiles pour la mise en œuvre du système PEARL. Création d'un réseau de spécialistes MEL au sein de la CPS et organisation de réunions de suivi virtuelles. • Soutien apporté à toutes les divisions par l'équipe MEL, incluant la réponse à de nombreuses demandes individuelles.
Preuves de l'amélioration continue des services de soutien internes	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en route et pilotage de mesures constructives de promotion de la durabilité environnementale. • Début de l'examen du Système Performance et Développement (PDS) à l'échelle de la CPS. • Achèvement des évaluations PDS de fin d'année. • Engagement d'une nouvelle compagnie d'assurance assurant la couverture médicale de la totalité des agents. • Rénovation des locaux de Narere et du bâtiment Lotus à Suva. • Élaboration d'un catalogue de services TIC et mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des services TIC visant à mieux appréhender les statistiques de service. • Réduction de la durée du recrutement en voie de réalisation : durée moyenne de recrutement de 42 jours pour les postes internationaux et de 24 jours pour les postes à contrat local. • Application du système PEARL dans l'ensemble de la CPS conformément au plan de mise en œuvre. • Création d'un site Sharepoint interne de la SPAC pour tous les agents (Nouméa et Suva) afin d'améliorer la gestion des documents et les systèmes (y compris la gestion des réunions formelles de l'équipe).
Renforcement de la planification, de la gestion et de l'information financières, et mobilisation accrue de ressources à l'échelle de l'Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un budget à l'équilibre au CRGA. • Mise en œuvre du principe de recouvrement intégral des coûts par la Section TIC. • Début du recensement des coûts et des objectifs dans les domaines de l'immobilier, de la traduction, de l'interprétation et des publications. • Réaffectation d'une partie des fonds ordinaires aux priorités définies grâce au processus de hiérarchisation. Recentrage du budget de la Direction opérations et gestion afin de permettre des investissements dans les domaines fortement prioritaires. • Conformément aux recommandations d'une étude interne, le CRGA a adopté l'euro comme monnaie fonctionnelle de la CPS, en la jugeant la mieux adaptée aux besoins de l'Organisation. • Examen des descriptifs de fonctions pour tous les postes de direction. • Refonte de la structure de la Direction opérations et gestion pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. • Accord donné par la haute direction au travail de mobilisation des ressources. • Recrutement d'un Responsable de la mobilisation de ressources. • Création d'une équipe de communauté de pratique dédiée à la mobilisation des ressources et conception d'une première réserve de projets.